

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
ECOLE NORMALE SUPERIEURE
DEPARTEMENT DE FRANÇAIS



REPUBLIC OF CAMEROUN

Peace – Work – Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE
DEPARTMENT OF FRENCH

PRONOMS INDÉFINIS ET ESTHÉTIQUE ROMANESQUE AFRICAIN LE CAS DE TEMPS DE CHIEN DE PATRICE NGANANG

Présentée en vue de l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement
Secondaire deuxième grade
Mémoire de D.I.P.E.S II

Par :

Marlyse ADDA NOMO
Licenciée ès Lettres modernes françaises

Sous la direction
M. DASSI
Professeur des universités



Année Académique
2015-2016



AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire de Yaoundé I. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : biblio.centrale.uyi@gmail.com

WARNING

This document is the fruit of an intense hard work defended and accepted before a jury and made available to the entire University of Yaounde I community. All intellectual property rights are reserved to the author. This implies proper citation and referencing when using this document.

On the other hand, any unlawful act, plagiarism, unauthorized duplication will lead to Penal pursuits.

Contact: biblio.centrale.uyi@gmail.com

DÉDICACE

À :

- mes parents M. NOMO AWONO Gustave et Mme NOMO née ADDA ONOMO Marie ;
- mon fils ETANA ADDA Yves Célestin ;
- mon feu frère OMBGA NOMO Jean Paul.

REMERCIEMENTS

Ce travail a bénéficié du soutien de nombreuses personnes qui, de quelque manière que ce soit, m'ont été d'un grand soutien. Je tiens à remercier particulièrement :

mon directeur de mémoire, le Professeur DASSI, qui a bien voulu m'encadrer, et précisément pour la patience, la disponibilité, le suivi permanent et rigoureux de ce travail en plus de la documentation mise à ma disposition ;

tous les enseignants des départements de français de l'École Normale Supérieure de Yaoundé et de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines de l'Université de Yaoundé I, pour leurs enseignements déterminant à ma formation académique et professionnelle ;

mes camarades de promotion pour leurs encouragements;

mes tuteurs Mgr NYEMB Michel et son épouse BESSOMO Régine pour leur soutien et leurs conseils ;

mes frères, sœurs et amis qu'ils voient en ce travail le fruit de leurs efforts.

LISTE DES SYMBOLES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

GN	:	Groupe nominal
Nœud A, A'	:	GN contenant l'antécédent
Nœud B	:	proposition contenant le pronom
S, S', NP	:	nœud ou proposition
GV	:	groupe verbal
A	:	pronom <i>le</i>
P	:	pronom <i>se</i>
R	:	Référent
Q	:	Question
H	:	Hypothèse
P	:	Page

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I:Regroupement des pronoms indéfinis.....	24
Tableau II : Regroupement des pronoms indéfinis d’après Tomassonne.....	28
Tableau III: Classement des pronoms indéfinis d’après leur genre	29
Tableau IV: Regroupement des occurrences des pronoms indéfinis par ordre décroissant	77
Tableau V : Regroupement des personnages d’après leur rang social.....	97

RÉSUMÉ

Le présent travail s'inscrit dans le cadre de la grammaire en général et de la sémantique en particulier. Il s'agit de faire une étude sur l'une des classes posant encore des problèmes dans les théories linguistiques : le pronom indéfini. Celle-ci sera mise en rapport avec l'esthétique d'un type d'écriture propre à un écrivain africain, camerounais, Patrice NGANANG dans son œuvre intitulée *Temps de chien*. C'est pourquoi nous l'avons nommée ainsi : « **Pronoms indéfinis et esthétique romanesque africaine. Le cas de *Temps de chien* de Patrice NGANANG.** » En effet, cette recherche vise à réfléchir sur le problème de l'esthétique scripturale des écrivains africains dû à la simple manipulation d'un fait linguistique. Pour ce faire, cherchant à déterminer par quels voies et moyens cela est possible, nous sommes parties d'un cadre théorique qui permettra de circonscrire notre perception du pronom indéfini pour aboutir, grâce à l'approche textuelle, à une analyse approfondie de ceux-ci dans le corpus ; et en fin de compte, montrer que l'emploi de ces morphèmes peut résulter d'une multitude de procédés dus au contexte social et à l'intention du locuteur.

Mots-clés : Grammaire textuelle, Sémantique, Référence, Contexte, Polyphonie énonciative, Anthropomorphisme linguistique.

ABSTRACT

The present work falls under the field of grammar in general and that of semantic in particular. It aims at studying one of the categories still causing problems in the linguistic theories: the indefinite pronouns. This study will be linked to a type of writing proper to an African writer namely Patrice NGANANG in his book entitled *Temps de chien*. That is why we entitled it: "**Indefinites pronouns and African novel esthetic: The case study of *Temps de chien* by Patrice NGANANG**". The work aims at solving scriptural esthetic problems faced by African writers due to manipulation of a linguistic element. Hence, trying to determinate the voice and the means through which is possible, we will start from a theoretical framework that will allows us to limit our conception of the indefinite pronoun to land on an analysis of the indefinite pronoun to land on an analysis of the indefinite pronoun in our text, in the end we will show how the use of these morphemes can be a result of numerous processes due to social context and the speaker intention.

Key words: Textual grammar, Semantic, Reference, Context, Enunciative polyphony, Linguistic anthropomorphism.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- PRÉSENTATION DU SUJET

La grammaire est une discipline de la langue dont les branches essentielles sont : la morphologie, la syntaxe et la sémantique. C'est à elle que nous devons la répartition des mots en classes syntaxiques. Les principales sont : le nom, le pronom, le déterminant, le verbe, l'adjectif qualificatif, l'adverbe, la préposition, la conjonction de coordination, la conjonction de subordination et l'interjection. Parmi celles-ci, c'est la classe du pronom qui, avons-nous constaté, pose le plus de problèmes. En effet, sa définition étymologique comme « un mot qui remplace le nom » est le plus souvent remise en cause. BAYLON et FABRE (1972 : 30-43) remettent ainsi en cause son existence dans la mesure où il y a des cas où il remplace autre chose que le nom. Faudra-t-il parler comme le propose BRUNOT de « proadjectif », de « proverbe » ou de « prophrase ? » Il y a même encore des cas où le pronom ne remplace aucun élément dans le texte. Cela les conduit alors à considérer la classe pronominale comme :

La catégorie substituée à celle du nom partout où cette dernière se montre inapte (ou disconvenante), pour quelque raison que ce soit à satisfaire aux conditions momentanées d'application que le discours lui propose.(BAYLON et FABRE, 1972 : 31)

De plus, ils contestent également la définition morphologique du pronom comme étant un mot qui varie en personne, car tous les pronoms ne varient pas en personne. C'est le cas des pronoms relatifs, interrogatifs et certains pronoms indéfinis. Ce qui fait alors du pronom une catégorie parfois incohérente.

Par ailleurs, la catégorie du pronom se rapproche de celle de l'adjectif ou du déterminant en ceci qu'il ya correspondance entre leurs sous-classes. En effet, l'adjectif qui comprend des sous-classes telles que les adjectifs possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, numéraux et indéfinis se convertissent en pronoms possessifs, démonstratifs, relatifs, interrogatifs, numéraux, indéfinis auxquelles on ajoutera les pronoms personnels¹. La sous-classe sur laquelle notre attention sera portée est celle des indéfinis. Les pronoms "dits" indéfinis en français, comme l'indique leur nom, forment une classe hétérogène dans laquelle se trouvent des éléments exprimant la quantité et la non-quantité. Bien qu'elle soit une classe assez floue et ambiguë, elle est massivement employée dans les œuvres littéraires et crée un effet nouveau, une dynamique. Nous avons donc choisi d'étudier le fonctionnement de ce

¹ Les pronoms personnels font exception à cette règle en ceci qu'elles n'ont pas d'équivalent avec les adjectifs ou déterminants. Il n'existe pas de déterminant ou d'adjectifs personnels.

morphème dans une œuvre d'auteur africain, plus précisément camerounaise, qui n'est autre que Patrice NGANANG. Ce qui nous a permis de formuler notre sujet ainsi qu'il suit : « Pronoms indéfinis et esthétique romanesque africaine. Le cas de Temps de chien de Patrice NGANANG. »

2- MOTIVATIONS

Diverses raisons nous ont poussées à traiter de ce sujet. Elles sont scientifiques et didactique.

Sur le plan scientifique, la grammaire est une des disciplines clé dans l'enseignement/apprentissage du français. L'on ne saurait parler une langue sans en maîtriser la norme et les usages. De plus, le pronom, notamment le pronom indéfini est une sous-classe qui pose des difficultés dans le processus d'enseignement/apprentissage tant bien chez l'apprenant que chez l'enseignant, et même chez les théoriciens. Ceci est dû au fait qu'en français, les pronoms "dits" indéfinis forment une classe hétérogène dans la mesure où s'y trouvent des éléments exprimant la quantité et la non-quantité, des éléments n'ayant qu'une seule forme et d'autres possédant un paradigme morphologique complet, des éléments d'origine adverbiale et nominale, des nominaux ou des représentants. C'est pourquoi Andréa CSÜRY (2003 : 5-6) empruntant des idées à FLAUX et DE MAULDER (1997 : 3) affirme :

*On sait que celle-ci [la classe des indéfinis] est une classe « fourre-tout ». Les grammairiens traditionnels sont les premiers à le reconnaître. L'assainissement de la classe a commencé depuis longtemps (cf. distinction entre « quantitatifs » et « qualitatifs » (**autre** et **même**) de WAGNER et PINCHON). Il a été mené de façon particulièrement drastique et conséquente par les auteurs de grammaires plus récentes.(FLAUX et DE MAULDER, 1997 : 3)*

Cependant, ces nouvelles grammaires, pour la plupart, ont examiné les indéfinis du point de vue morphosyntaxique et/ou logico-sémantique, de sorte que leur analyse ne concerne que le niveau de la phrase. Le niveau du texte paraît encore peu exploré. Pourtant, il y a des pronoms dont l'interprétation nécessite la prise en compte d'une vaste étendue de phrases, car d'après REBOUL (1994 : 34), *les pronoms sont des expressions référentielles dont l'interprétation aboutit nécessairement à l'attribution d'un référent discursif ou d'un référent objectal*. Nous savons bien que l'attribution d'un référent n'est pas un processus uniquement syntaxique, mais également sémantique et surtout pragmatique. Par conséquent, elle dépasse le cadre de la phrase.

Sur le plan didactique, dans le souci de dépasser cette interprétation phrastique telle que dénoncée par REBOUL, nous avons jugé mieux de travailler sur une œuvre africaine. En effet, nous avons constaté que les textes utilisés dans les lycées et collèges sont de plus en plus des textes d'auteurs africains tant en lecture suivie qu'en lecture expliquée ou même en langue. Ceci dans le but de former des apprenants enracinés dans leur culture. C'est ce qui explique la mise en œuvre de la nouvelle Approche Pédagogique par Compétence (A.P.C.) qui a pour objectif premier d'intégrer les savoirs acquis par l'apprenant au cours de sa formation dans la vie quotidienne. Cette méthode d'apprentissage s'opère par un processus qui nécessite l'acquisition des savoirs acquis par l'entrée des « situations de vie ». C'est cette notion qui justifie le choix de notre corpus. *Temps de chien* est un roman écrit par un auteur camerounais qui met en texte une langue métissée telle qu'utilisée par les Camerounais d'une certaine classe. On se sent proche de cette langue parce qu'elle est communément parlée et par conséquent comprise par la majorité. De plus, les lieux des actions sont bel et bien réels. Ainsi, nous avons pris cette œuvre parce qu'elle cadre avec les mœurs de la société dans laquelle nous nous trouvons. Ce qui rendra notre analyse compréhensible par tous. Cependant, que savons-nous réellement de cette œuvre ?

3- REVUE

Temps de chien est un récit du vécu quotidien des habitants du quartier Madagascar à Yaoundé : quartier particulièrement pauvre, où les populations ploient sous une misère et une souffrance indescriptible. Ce roman est écrit dans une langue fortement métissée, qui reproduit le parler des personnes du sous-quartier : le français parlé est basilectal, puisque le quartier est composé d'individus n'ayant peut-être pas été à l'école ou du moins ayant peut-être fait le minimum des études. L'auteur préfère donc la rue, celle dans laquelle les habitants du quartier Madagascar se reconnaissent tous. Cette histoire est rapportée dans le langage d'un chien nommé Mboudjak. Ce récit nous est rapporté dans une langue française faite de déformation et d'inventions.

De nombreux mémoires de recherche effectués dans certaines Universités se sont intéressés à cette œuvre. Nous avons, à Yaoundé I, les travaux de Bernadette GUEMLE KAMGANG et Emmanuel Augustin EBANGA, qui porte respectivement sur les particularités lexicales et sur les particularités morphosyntaxiques du français écrit par Patrice NGANANG dans *Temps de chien*. Dans cette même logique, le travail de Rosine Charlie NONO TCHATCHOUANG table sur l'enrichissement et la variation du français dans *Temps de chien* et *La Joie de vivre* de Patrice NGANANG. En 2008, Simplicie Aimé KENGNI a

travaillé sur les dire et détours langagiers dans la francographie africaine : approche morphosyntaxique et sémantique du jeu par l'écriture dans *Temps de chien* et *La Joie de vivre* de Patrice NGANANG. Rosalie DJIMA ZANGA a travaillé sur l'alternance codique chez Patrice NGANANG : Une lecture de *Temps de chiens*. Elle fait un commentaire sur la langue métissée qu'utilise cet auteur. Elle a pu mener une étude sociolinguistique des contacts de langues et de l'utilisation de l'alternance codique dans la littérature africaine francophone. Les études menées sur l'alternance codique ciblent ainsi une visée normative. Elles consistent souvent en l'étude des fautes considérées comme écarts. Cependant, le souci n'est pas de remettre en cause cette visée normative, mais de souligner ce que ces écarts ont de socioculturel, car conscients et involontaires, ils peuvent revêtir un caractère heureux.

À l'Université de Buéa, David NGAMASSU a travaillé sur "Patrice NGANANG, ou l'art d'écrire à la jointure des espace langagiers : le français langue africaine dans *Temps de chien* et *La Joie de vivre*". Il nous a permis de comprendre que toutes les techniques de transgression et de métissage linguistique ne sont propres qu'aux écrivains francophones d'Afrique noire.

À l'Université de Rouen, nous avons un article d'Aurélie Lefebvre, publié en 2007, intitulé « La parole des sous-quartiers » dans *Temps de chiens* de Patrice NGANANG : textualisation et représentation du plurilinguisme urbain. Il traite du problème d'appropriation de la langue française par la plupart des écrivains francophones :

*Certains des écrivains francophones expriment la nécessité d'une appropriation du français afin d'en faire un outil capable d'exprimer leur subjectivité. L'appropriation du français peut alors prendre des formes très diverses qui créent de la variation. Cette variation du français écrit est le pendant de sa variation orale dans l'espace francophone ; car l'appropriation littéraire du français n'est pas sans lien avec celle qui a cours dans les pratiques puisqu'elle est représentée par l'écriture. Celle de Patrice NGANANG s'inscrit dans une réalité tant sociale que linguistique : l'écriture de **Temps de chien** se veut l'expression de la réalité des pratiques langagières, marquées par le plurilinguisme et le contact des langues qui caractérise Yaoundé, lieu de l'ancrage sociolinguistique du roman.*
(LEFEBRE, 2007)

En somme, tous ces travaux portent sur les différentes techniques d'écriture mises en œuvre par cet auteur et laissant transparaître sa marque camerounaise dans l'écriture du français. Nous constatons aussi que ces travaux traitent tous du problème du métissage linguistique en procédant et en analysant toutes les autres langues qui apparaissent dans cette

œuvre. C'est pour cette raison que nous allons analyser *Temps de chien* dans une autre visée : celle d'étudier un type de langage c'est-à-dire le langage populaire à travers l'usage des pronoms indéfinis.

4- PROBLÈME / PROBLÉMATIQUE

La question qui nous guidera tout au long de notre recherche est la suivante : le pronom indéfini rend-il compte de l'esthétique du roman camerounais choisi ? Cette question s'articulera autour de trois questions secondaires à savoir :

Q1 : Quelle est la spécificité des pronoms indéfinis ?

Q2 : Comment se manifestent-ils dans le corpus ?

Q3 : Quel est leur effet sur l'ensemble de l'œuvre ?

5- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

L'hypothèse générale correspondant à notre question de recherche est la suivante : les pronoms indéfinis assureraient la dynamique communicationnelle dans l'esthétique de *Temps de chien*. Les hypothèses répondant aux questions secondaires sont :

H1 : Les pronoms indéfinis constitueraient une classe à part entière telle que présentée par les diverses théories linguistiques qui en font une répartition syntaxique, morphologique et sémantique.

H2 : Les pronoms indéfinis seraient employés dans le corpus suivant trois modes de référence : cotextuelle, générique et déictique ; et seraient mis tant bien pour les êtres animés que pour les êtres inanimés. Ils sont anonymes ou identifiables.

H3 : Les pronoms indéfinis seraient employés de façon particulière dans le corpus. Ils en moduleraient l'esthétique et témoigneraient de l'environnement socio-historique.

6- DÉMARCHE

Pour la conduite de ce travail, nous partons de la formulation des hypothèses à vérifier au fil des parties et des chapitres qui structurent cette étude. Les moyens mis en œuvre pour y parvenir sont diversifiés. Nous procéderons à une recherche documentaire en lisant des ouvrages, articles, mémoires en rapport avec notre thème. Le compte-rendu de ces lectures permet d'étoffer, à des divers degrés, chapitres relatifs au développement de la théorie du

pronom indéfini, à la méthode utilisée, aux notions intervenant dans la description et dans la partie interprétative du corpus. Nous faisons également une lecture active pour prendre connaissance de l'œuvre et de sa structure. Une lecture-repérage à partir de la typologie des pronoms indéfinis tels que répartis par WAGNER et PINCHON tout en consacrant une attention aux cas particuliers (le *on* par exemple), facilitera la constitution de notre corpus ainsi que le classement des énoncés en fonction des classes considérées. Par la suite, les travaux d'ADAM sur « l'approche textuelle », nous permettront progressivement de décrire le fonctionnement des pronoms indéfinis à partir de leurs différents modes de référence afin d'élucider les multiples êtres tant bien animés qu'inanimés, représentés par ces morphèmes que le locuteur évite de nommer directement. La pragmatique élucidée par AUSTIN et SEARLE, avec la notion « des actes de langage », nous permettra de cogiter sur les caractères illocutoires et perlocutoires que revêtent les énoncés contenant l'indéfini. Nous n'oublierons pas les théories littéraires sociologiques et psychologiques, la narratologie de GENETTE et le nouveau roman de SARRAUTE, qui nous permettront de justifier l'esthétique romanesque de NGANANG.

7- PLAN

Notre travail sera subdivisé en trois parties de deux chapitres chacune.

La première partie intitulée « Théorie du pronom indéfini » s'organise en deux points :

- Approche définitionnelle ;
- Du descriptif des pronoms indéfinis en français au cadre méthodologique.

La deuxième partie intitulée « Fonctionnement sémantique des pronoms indéfinis » est subdivisée en deux points :

- Étude sémantique des pronoms *on*, *quelqu'un*, *qui*, *quiconque* et *n'importe qui* ;
- Étude sémantique des pronoms indéfinis de sens négatifs et positifs.

La troisième partie, « Interprétation et rendement », est également répartie en deux articulations :

- Rendement de l'étude des pronoms indéfinis sur les plans linguistique et pragmatique ;
- Rendement de l'étude des pronoms indéfinis sur les plans socio-historique et esthétique.

PREMIÈRE PARTIE :
THÉORIE DU PRONOM INDÉFINI

Le pronom indéfini est l'une des sous-classes du pronom extrêmement variée du point de vue de son origine, de son fonctionnement morphosyntaxique et textuel, ainsi que de son contenu sémantique. Cette diversité pose un problème, dans la mesure où il est difficile de répertorier exactement tous les morphèmes faisant partir de cette sous-classe. On a l'impression que cette sous-classe est un mélange non seulement des autres sous-classes du pronom mais aussi de certaines classes de mots. C'est pourquoi elle est considérée en français comme une classe de mots hétérogènes où se trouvent des éléments exprimant la quantité et la non-quantité, des éléments n'ayant qu'une seule forme et d'autres possédant un paradigme morphologiquement complet, des éléments d'origines adverbiale et nominale, des nominaux ou des représentants. Le pronom indéfini est donc une classe fourre-tout, justifiable par la définition étymologique de l'adjectif « indéfini ». Paru au XIV^{ème} siècle, il est issu du latin *indefinitus* qui, lui-même, vient de *finis* qui signifie « fin, limite ». Est-ce donc considérer le pronom indéfini comme une classe qui ne peut-être circonscrite ? Cependant, si les grammairiens ont jugé nécessaire de la ranger comme une sous-classe à part entière, cela suppose qu'elle a des traits spécifiques. Quelle est donc la spécificité de cette sous-classe ? Répondre à cette question fera l'objet de cette partie. Pour ce faire, nous présenterons cette partie en deux chapitres :

Le chapitre premier intitulé « Approche définitionnelle » fait le point sur deux grandes tendances (structurale et cognitive) ayant définies les propriétés spécifiques des pronoms indéfinis.

Le chapitre deuxième intitulé « Du descriptif des pronoms indéfinis au cadre méthodologique » fait un inventaire de tous ces morphèmes tout en donnant les caractéristiques morphologiques, syntaxiques, sémantique ; et une présentation de l'approche méthodologique choisie.

CHAPITRE PREMIER : APPROCHE DÉFINITIONNELLE

La question du pronom indéfini a été abordée par de nombreux théoriciens. Ceux-ci ont essayé au maximum de circonscrire leur perception de cette sous-classe. Leurs différents travaux ont porté sur la définition, la position syntaxique et la référence de cette dernière. De ce fait, l'intérêt de ce chapitre sera donner les propriétés du pronom indéfini surtout de bien cerner la notion d' « indéfini » dans la mesure où elle est ambiguë. Pour ce faire, nous allons à travers une approche descriptive, étaler les multiples réflexions proposées par certains linguistes et grammairiens afin de voir comment le sujet a été traité au fil des temps. Celles-ci se sont développées autour de deux grandes tendances : l'approche structurale ou formelle et l'approche mentale ou logique.

1- L'approche structurale

L'approche structurale part du sens pour expliquer la construction des mots. C'est la grammaire enseignée dans les institutions scolaires. Elle définit la norme et les usages des unités constitutifs de la langue française. Née depuis l'époque classique, elle s'est développée au fil des années avec quelques petites nuances apportées chaque fois. De nos jours les détenteurs de cette tradition sont GREVISSE, WAGNER et PINCHON, RIEGEL.

1-1 GREVISSE

Dans *Le Bon usage*, GREVISSE (1991 : 989) définit les pronoms indéfinis comme étant des *mots variés indiquant, soit une quantité non chiffrée, soit une classification imprécise, ou même tout simplement un refus d'identification*. Autrement dit,

Le plus grand nombre d'indéfinis expriment une notion vague, le plus souvent de quantité, mais aussi d'identité ou de différence. Ils sont cependant susceptibles de prendre un sens précis ; d'où l'ambiguïté de l'application d'indéfinis.(Hervé BÉCHADE ,1994 : 314)

Les travaux de GREVISSE ont beaucoup porté sur le classement morphologique de ces unités qu'il divise en trois(les indéfinis proprement dits, les indéfinis adverbiaux et les indéfinis occasionnels) tout en donnant leur nature ou origine. En ce qui concerne leur valeur, il distingue les indéfinis exprimant la quantité et les indéfinis n'exprimant pas la quantité.

1-2 WAGNER et PINCHON

Les auteurs de la *Grammaire du français classique et moderne* assertent que :

Les pronoms indéfinis ont pour caractère commun d'être des nominaux. Ils peuvent assumer dans la phrase les fonctions du substantif. [...] [Les] indéfinis fournissent une information d'ordre quantitatif ou d'ordre qualitatif. Tantôt ils introduisent dans la phrase une nouvelle notion [...] tantôt ils représentent un terme ou un groupe précédemment exprimé.(WAGNER et PINCHON1991 :206)

Ceci revient à dire que les pronoms indéfinis sont des nominaux, car leur fonctionnement est pareil à ceux des noms ; ils sont, par conséquent, comme le soulignera SOUTET (1993 : 29), les *équivalents paradigmatiques du syntagme nominal*. Ces deux grammairiens soulèvent ainsi le problème de la syntaxe du pronom indéfini et son antécédent : il peut être en emploi cataphorique ou anaphorique Aussi, ils proposent deux classifications des pronoms distincts selon qu'ils expriment un sens positif ou un sens négatif :

- Les uns, de sens négatifs, évoquent l'absence d'une personne ou d'une chose. C'est le cas par exemple de *aucun, nul, personne, rien, pas un*.
- Les autres, de sens positif, expriment l'unité, la pluralité et la totalité. C'est le cas, par exemple, de *tout, plusieurs, certains*.

1-3 RIEGEL, PELLAT et RIOUL

Dans *La Grammaire méthodique du français*, RIEGEL et ses collaborateurs déclarent que :

La catégorie des pronoms indéfinis regroupe des pronoms qui constituent des expressions référentielles indéfinis et dont la plupart sont homonymes d'un déterminant dont ils partagent les valeurs quantificatrices [...] (RIEGEL et alii, 1994 : 380)

Autrement dit, les pronoms indéfinis sont originaires de la classe des déterminants indéfinis autrefois appelés adjectifs déterminatifs. C'est pourquoi, tout comme ces derniers, ils marquent la quantité ou l'identité. Ainsi, d'après RIEGEL, les pronoms indéfinis sont de deux classes majeures : les quantificateurs ou quantifiants et les identificateurs. Les indéfinis quantificateurs expriment le nombre d'éléments auquel on fait référence. Il s'agit des déterminants numériques, *aucun, nul, pas un, personne, rien, tout/tous, chacun*. Par contre, les indéfinis quantificateurs sont formés par nominalisation des adjectifs *même* et *autre* qui indiquent respectivement l'identité et la différence.

Au demeurant, relevons que la classification des pronoms indéfinis faite par les conceptions classiques est ainsi présentée du point de vue du sens.

2- L'approche cognitive

Après la naissance de la linguistique, on assiste à la naissance de nouvelles autres grammaires inspirées des écoles poststructuralistes. Celles-ci tentent d'apporter leurs contributions aux différents problèmes que pose la catégorie des pronoms indéfinis. Il s'agit de la grammaire fonctionnelle, de la grammaire générative et de la linguistique de l'énonciation ou de la pragmatique.

2-1 La grammaire fonctionnelle

Mise sur pied par MARTINET (1979 : 169-173) et ses collaborateurs dans son ouvrage intitulé *Grammaire fonctionnelle du français*, la grammaire fonctionnelle permet de classer ensemble, dans une langue donnée, les monèmes qui présentent les mêmes compatibilités et qui s'excluent mutuellement. Autrement dit, pour établir les classes, on tient compte des compatibilités des unités, c'est-à-dire des possibilités de relations et des rapports d'exclusion mutuelle. Les unités regroupées dans une même classe doivent avoir les mêmes compatibilités. Ainsi, les auteurs de la *Grammaire fonctionnelle du français* distinguent deux grandes classes de pronoms indéfinis : la classe des pronoms quantitatifs et la classe des pronoms indépendants.

La classe des pronoms quantitatifs regroupe les unités désignées souvent comme définis par la grammaire structurale. Ces pronoms sont spécifiquement caractérisés par le fait que, dans leurs emplois comme prédicat et comme objet, ils sont nécessairement accompagnés de *en* avec la valeur partitive de *d'entre eux*. Les unités retenues dans cette classe sont : *certain*, *plusieurs*, *quelques-uns*, *plus d'un*, *un autre (d'autres)*, *aucun*, *pas un*.

Exemple a1: *J'avais entendu pourtant certaines qui trop vivement se mettaient du côté de Virginie.* (p.133)

→ *J'avais entendu pourtant certaines d'entre elles.*

→ *J'en avais entendu pourtant certaines.*

Dans ces exemples, nous avons remplacé la relative *qui trop vivement se mettaient du côté de Virginie* par les pronoms *en* et *d'entre elles*. Ceci dans le but de regrouper dans une même classe les unités qui ont les mêmes compatibilités syntaxiques.

La classe des pronoms indépendants fait, elle aussi partie d'une classe traditionnelle des indéfinis. Par rapport aux autres pronoms, ils se caractérisent par leur dépendance vis-à-vis du contexte ou de la situation. Les autres pronoms renvoient, en effet, à un élément de ce contexte ou de cette situation. Par exemple, le quantitatif *quelques-uns* suppose que les locuteurs savent de quelle unité il s'agit. Au contraire, l'indépendant *quelqu'un* désigne un être humain indéterminé non mentionné jusqu'ici. C'est le cas de *personne, rien, quelqu'un, quelque chose, autre chose, n'importe qui/quoi, je ne sais qui/quoi*.

Exemple a2 : Takou afficha son regard naïf devant le visage des hommes, et personne n'osa l'accuser. (p.154)

Notons que cette classification est fondée essentiellement sur un critère de type syntaxique, mais elle s'applique également sur un critère de type sémantique quand elle distingue des pronoms indépendants du contexte. A cet effet, Ferdinand BENTOLITO écrit que :

Ce caractère d'indépendance est parfois discutable ; par exemple imaginons que l'on soit dans une salle et que l'un de nous dise : Est-ce que quelqu'un a un stylo rouge ? Ce quelqu'un n'est pas totalement indépendant, c'est l'une des personnes parmi nous. Nous connaissons donc qu'il y a une échelle d'indépendance mais cela reste flou, tandis que nous ne pouvons pas dire : J'en connais quelqu'un. Cette possibilité de reprise anaphore par en nous paraît meilleur discriminant que le degré d'indépendance par rapport au contexte. (BENTOLITO (1978 : 6)

2-2 La grammaire générative et transformationnelle

Fondée par NOAM CHOMSKY dans *Aspects of the syntactic theory*, la grammaire générative et transformationnelle développe le phénomène de pronominalisation à l'aide du principe de l'anaphore. Elle ne s'occupe que des pronoms anaphores parmi lesquels quelques indéfinis. Trois théories importantes y sont développées par LANGACKER, REINHART et CHOMSKY lui-même.

2-2-1 LANGACKER

Le linguiste américain Romuald LANGACKER (1969) a mis sur pied la théorie de la Commande dans son article intitulé *On pronominalization and the chain of command*. Cette théorie est considérée comme la plus ancienne des théories générativistes de l'anaphore. Elle s'inspire, en effet, des derniers travaux sur la structure de la phrase et surtout à partir du

moment où les générativistes prennent conscience du fait que la relation anaphorique semble assujettie à certaines contraintes structurales qu'il serait important d'élucider. À cette époque, ceux-ci analysent encore les pronoms au sein des phrases comme le produit d'une opération grammaticale dite de transformation, ayant pour effet de remplacer par un pronom l'un des deux SN formellement identiques et coréférents. La transformation du nom en pronom est ce que LANGACKER appelle la règle de pronominalisation.

D'après lui, *la relation anaphorique est bien formée lorsque l'antécédent précède le nom*. De là, il définit la théorie de la commande ainsi qu'il suit :

Un nœud A est dit commander un nœud B si

- (1) *A ne domine pas B, et inversement ;*
- (2) *Le premier nœud S qui domine A domine également B.*(ZRIBI-HERTZ, 1997 : 37)

Le nœud se définit ici comme une position structurale au sein d'une représentation arborescente. Il s'agit par exemple de S, S', NP. Le nœud A est celui qui contient l'antécédent et le nœud B est celui qui contient le pronom. De la Commande, LANGACKER ajoutera le principe de la Précède-Commande qui stipule qu'*au sein d'une structure de phrase, un pronom ne peut jamais être plus haut que son antécédent*. (p.41)

Exemple a3: Il faisait les yeux liquides à une frêle femme, une ultime cliente, et ce n'est pas une vraiment, qui était assise sur un casier renversé : c'était une associée.(p.245)

Dans cette exemple, les GN *une frêle femme*(A) et *une ultime cliente* (A') commandent le pronom *une*(B) parce qu'ils sont ses antécédents et sont placés avant lui.

2-2-2 REINHART

D'après ZRIBI-HERTZ (1997 : 59), la théorie de REINHART est une critique de la théorie de LANGACKER sur la règle de la pronominalisation, la même année où cette dernière a été mise sur pied. Cette critique est soutenue dans sa thèse en 1976 qui a subie une révision en 1983. Elle marque la deuxième étape majeure dans l'élaboration de la théorie générativiste de l'anaphore. Il commence par constater que la théorie de LANGACKER ne prédit pas toujours les contraintes sur les relations anaphoriques au sein des phrases. Elle relève ainsi quatre classes de problèmes empiriques :

- Un pronom peut précéder son antécédent au sein d'une structure coordonnée ;
- L'ordre antécédent-pronom n'est pas toujours bien formé ;
- Un anaphorique peut précéder et commander son antécédent ;

- L'asymétrie sujet-objet.

Ces problèmes pousseront REINHART à poser le principe de la C-commande ainsi qu'il suit :

Un nœud A C-commande un nœud B si

(a) *A ne domine pas B, et inversement, et*

(b) *Soit (i) : Le premier nœud à ramification qui domine A domine B ;*

Soit (ii) : Le premier nœud à ramification qui domine A lui-même est dominé par un nœud A', de même type catégoriel que A et qui domine B.

(ZRIBI-HERTZ, 1997 : 40)

Exemple a4 : Jean croit que je l'ai vu.

Dans cet exemple, *Jean* C-commande *l'*, mais de façon ambiguë, car ce pronom pourrait renvoyer à une autre personne qui n'est pas *Jean*. Cela sous-entend qu'« *un anaphorique ne peut pas C-commander son antécédent* » (ZRIBI-HERTZ, 1997 : 40).

La C-commande clarifie donc encore les rapports entre le pronom et son antécédent qui sont co-référents ou non. De plus, deux nœuds sont de type catégoriel s'ils présentent deux niveaux d'un même constituant. C'est le cas par exemple de S et S' qui sont des nœuds de même type catégoriel, puisqu'ils incarnent deux étages du même constituant, c'est-à-dire la catégorie de la proposition.

Exemple a5 : Pour la femme de Pierre, il ferait n'importe quoi.

Exemple a6 : Dans le lit de Pierre, il pense ses meilleurs moments.

La théorie de REINHART représente alors un progrès sur celle la précédant en ceci qu'elle couvre un ensemble plus vaste de données empiriques. L'intuition de ce théoricien est de montrer que la relation « en construction avec » est aussi un facteur déterminant pour la bonne formation de la relation anaphorique. En donnant une définition précise sur cette relation qu'elle rebaptise C-commande, elle propose de substituer à la contrainte Précède-commande la contrainte de C-commande. C'est pourquoi, celles-ci diffèrent sur deux points: la contrainte C-commande ne tient pas compte de l'ordre d'occurrence du pronom et de l'antécédent ; la relation C-commande remplace celle de Commande. Autrement dit, l'abandon du critère de Précédence implique que l'ordre anaphorique de l'antécédent n'est plus considéré comme marqué par rapport à l'ordre antécédent-anaphorique, car cet ordre peut

aussi être inacceptable. Par ailleurs, l'abandon de l'ordre linéaire comme critère pertinent donne plus de chances à la contrainte d'être un principe universel.

2-2-3 CHOMSKY

CHOMSKY est le pionnier de la théorie du liage qui est un module de la grammaire générative initié en 1981 dans son ouvrage *Lectures on Government and Binding* traduit en français en 1991 *Théorie du gouvernement et du liage*. Elle est responsable d'assigner une interprétation aux différents types de classes nominales. En effet, ces travaux, qui se greffent à la suite de ceux de REINHART vont au-delà de la Commande et de la théorie de la C-Commande. Ces deux théories n'ont fait que se préoccuper à résoudre les problèmes de la position qu'occupe le pronom envers son antécédent. Cependant Chomsky s'interroge sur les catégories nominales capables d'assurer de manière efficace les contraintes de ces deux théories précédemment illustrées. Il part les hypothèses suivantes :

- a) *Le pronom le peut être c-commandé par son antécédent.*
- b) *Le pronom se doit être c-commandé par son antécédent.* (ZRIBI-HERTZ, 1997 : 103)

À partir de ces hypothèses de la définition des notions de liage (1997 : 104-105) et de localité (1997 : 17-18), Chomsky distingue trois classes nominales qui constituent la théorie du liage. Elle réunit les trois définitions ci-dessus formulés en Principe A, Principe B et Principe C :

Principe A : Une expression A est liée dans son domaine local.

Principe B : Une expression P est libre dans son domaine local.

Principe C : Une expression R est libre. (ZRIBI-HERTZ, 1997 : 117)

L'expression A renvoie à l'anaphorique *le*, l'expression P renvoie aux anaphoriques *se*, *l'un* *l'autre* et l'expression R renvoie au référent.

Exemple a7 : Car, à vrai dire, la frontière entre Soumi et moi ne devenait vraiment mur vertical que chaque fois que nos intérêts se trouvaient au croisement l'un de l'autre. (p.26)

En somme, nous dirons que la théorie du liage de CHOMSKY va au devant de celle de REINHART, en ceci qu'elle ne se limite pas à l'étude des relations anaphoriques au sein d'une même phrase, mais entre deux phrases et plus. Cependant, cette théorie semble aussi limitée parce qu'elle ne tient pas compte du dispositif énonciatif. Les phrases sont étudiées de

manière détachée. Ce qui ne laisse au pronom qu'un seul usage : anaphorique. Pourtant, il y a des pronoms qui ne représentent aucun élément dans la phrase.

2-3 La linguistique de l'énonciation

La linguistique de l'énonciation a vu le jour après la naissance de la pragmatique qui vise l'étude du sens des mots en contexte. Elle s'intéresse également au pronom en général notamment sur le sujet parlant, celui qui énonce. Pour ce faire, nous allons présenter brièvement cette théorie avant de nous attarder sur les notions de « personne » et de « non-personne ».

2-3-1 Présentation

Elle a été mise sur pied par Emile BENVENISTE dès 1966 dans son ouvrage intitulé *Problème de linguistique générale 1*. Elle a pour fondement l'étude des faits de la parole, c'est-à-dire la production des énoncés par les locuteurs pour la bonne transmission des réalités de la communication. Contrairement à la théorie saussurienne qui étudie les faits de langue, Benveniste relevait déjà l'opposition langue/parole : la langue est un ensemble de signes formels, tandis que la parole est la manifestation de la langue dans la communication vivante. À ses débuts, la linguistique de l'énonciation consistait à repérer et à analyser les marques de l'énonciation de la parole ; marques qui sont des outils de la langue ayant pour fonction d'inscrire le locuteur dans son énoncé. Au fil du temps, ces marques ont progressivement donné lieu au développement de la pragmatique du premier degré qui se limite à l'étude des indices de personnes de temps et de lieu. À partir de là, BENVENISTE (1966 : 80) définit l'énonciation comme *la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation*. Autrement dit, l'énonciation relève du passage entre le plan de la langue à celui du discours. C'est pourquoi son étude ne consistera plus à analyser des phrases détachées, mais en un ensemble d'énoncés formant un texte discursif. Ainsi, comme acte individuel d'appropriation de la langue, l'énonciation suppose la prise en compte d'un locuteur ou énonciateur et d'un allocataire ou énonciataire, encore appelés instances discursives. Ces deux instances discursives se manifestent dans le texte par ce qu'il nomme « déictiques ». JAKOBSON et MAINGUENEAU parlent d' « embrayeurs » et chez JERSPERSEN de « shifter ». Celui-ci les définira ainsi :

Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler les embrayeurs. La signification générale

des embrayeurs ne peut être définie en dehors d'une référence au message.

(BENVENISTE, 1966 : 251)

La théorie de l'énonciation a permis à BENVENISTE de s'interroger sur le débat de la nature des pronoms. En effet, ces formes linguistiques ont été longtemps considérées comme une même classe formelle et fonctionnelle. Cependant toutes les langues possèdent des pronoms et dans toutes, on les définit comme se rapportant aux mêmes catégories d'expression. Cependant, d'un point de vue sémantique, les pronoms ne constituent pas une classe unitaire, mais des espèces différentes selon le mode de langage donc ils sont signes.

Les uns appartiennent à la syntaxe de la langue, les autres sont caractérisés de ce que nous appelleront les « instances du discours », c'est-à-dire les actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée en parole par un locuteur.»(BENVENISTE, 1966 : 251)

Son analyse sera ainsi axée sur l'étude des pronoms personnels qui selon lui, n'ont pas de référent textuel, mais plutôt réel parce qu'ils désignent directement des êtres humains présents dans la situation d'énonciation. Ce sont des éléments de la personne.

2-3-2 La notion de personne

La personne est marquée dans un texte par « je », représentant un locuteur c'est-à-dire « celui qui parle ou la personne qui énonce la présente instance du discours contenant je »(1966 : 252). Ceci étant, l'énoncé contenant *je* appartient, à ce niveau, au type de langage que Charles MORRIS appelle pragmatique qui inclut, avec les signes, ceux qui en font usage. L'instance du *je* réfère uniquement à une réalité de discours, qui est chose très singulière. Il ne peut être défini qu'en termes de « locution », non en termes d'objet, comme l'est un signe nominal. Il ne peut être identifié que par l'instance de discours qui le contient et par là seulement. Mais parallèlement, c'est aussi en tant qu'instance de forme *je* qu'il doit être pris ; la forme *je* n'a d'existence linguistique que dans l'acte de parole qui la profère. Il y a donc, dans ce cas, une double instance conjuguée : instance de *je* comme référent, et instance de discours contenant *je* comme référé. Ainsi, on peut conclure que « *je est l'individu qui énonce la présente instance de discours contenant l'instance linguistique je* ». (1966 : 252)

La personne représentée par la marque linguistique *je* s'adresse à un *tu*, représentant de l'allocataire ou destinataire. Il est défini comme « *l'individu allocuté dans la présente instance de discours contenant l'instance linguistique tu*. » (1966 : 252)

Dépourvus de référence matérielle, ces pronoms servent d'instruments de conversion du langage en discours. Autrement dit, c'est en s'identifiant comme personne unique

prononçant *je* que chacun des locuteurs se posent, tour à tour, comme sujet, et ce pour exprimer leur subjectivité. Le locuteur et le destinataire sont alors considérés comme les seuls être doués, de parole c'est-à-dire des animés humains, susceptibles de dire et de comprendre.

2-3-3 La notion de non-personne

Définie comme étant l'univers extérieur de la locution, elle s'oppose aux interlocuteurs, personnes de l'échange linguistique. Elle constitue le monde, objet du discours. D'après BENVENISTE,

Il ya des énoncés de discours qui en dépit de leur nature individuelle, échappent à la condition de personne, c'est-à-dire renvoient non à eux-mêmes, mais à une situation objective. C'est le domaine de ce qu'on appelle la « troisième personne ». (BENVENISTE, 1966 : 255)

Autrement dit, la non-personne représente le membre de la corrélation de personne. C'est pourquoi il est le seul mode d'énonciation possible pour les instances de discours qui prédiquent le procès de n'importe qui ou de n'importe quoi hormis l'instance même ; ce n'importe qui ou ce n'importe quoi pouvant toujours être muni d'une référence objective. Ces pronoms de la troisième personne sont entièrement différents de *je* et *tu* par leur fonction et leur nature. Il s'agit des pronoms personnels de la troisième personne *il, elle, on* ; les pronoms démonstratifs *cela, ceci*. Ils ne sont en réalité que des substituts abrégatifs, car ils remplacent l'un ou l'autre des éléments matériels de l'énoncé.

Des conceptions classiques aux conceptions modernes du pronom indéfini retracent tour à tour les nuances qui ont été apportées à cette classe. Les auteurs de l'approche structurale nous ont permis de retenir que les pronoms indéfinis ne peuvent qu'exprimer une idée vague sur la quantité ou l'identité des êtres ou choses qu'ils représentent. De plus, ils ont la spécificité d'être des nominaux c'est-à-dire qu'ils jouent le rôle du nom dans la phrase. En plus de ces deux propriétés, les pronoms indéfinis sont des expressions référentielles et sont issus, pour la plupart, des déterminants indéfinis. Cependant, les auteurs de l'approche cognitive ont abordé les pronoms indéfinis autrement. Avec la grammaire fonctionnelle, on voit apparaître la notion de compatibilité. En effet, les pronoms indéfinis, en emploi comme prédicat, ne sont compatibles qu'avec d'autres pronoms (*en, d'entre eux/elles*). La grammaire générative et transformationnelle de LANGACKER, REIHNART et CHOMSKY posent les principes de la pronominalisation c'est-à-dire la position qu'occupe le pronom vis-à-vis de son antécédent. Il peut être antéposé ou postposé. Enfin, la linguistique de l'énonciation

étudie le pronom dans un univers discursif. Autrement dit, le pronom indéfini est pris comme une personne capable d'émettre un discours, un sujet parlant. Il peut aussi être présent en situation d'énonciation mais n'intervient pas. On parle alors de la non-personne. Ceci étant, les études ainsi faites sur les pronoms indéfinis nous permettront par la suite faire une répartition morphologique, syntaxique et sémantique des pronoms indéfinis en français.

CHAPITRE DEUXIÈME :
DU DESCRIPTIF DES PRONOMS INDÉFINIS EN FRANÇAIS
AU CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Les différentes approches qui ont abordé les problèmes liés au pronom indéfini nous permettent de faire un classement de l'ensemble des unités que recouvre cette sous-catégorie. Ainsi, notre souci dans ce chapitre sera de faire à partir d'une approche structurale, un inventaire sur les pronoms indéfinis afin de savoir quels sont les éléments qui rentrent dans cette sous-classe et comment les employer en français. Autrement dit, il s'agira de donner leurs formes, leurs types, les fonctions syntaxiques et sémantiques qu'ils occupent dans une phrase. De ce fait, les caractéristiques des pronoms indéfinis se font à partir des critères morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques avant de présenter le cadre méthodologique choisie.

1- La morphologie des pronoms indéfinis

GREVISSE classe les pronoms indéfinis selon leur nature ou leur origine. Il les divise en trois groupes : les indéfinis proprement dit, les indéfinis adverbiaux et les indéfinis occasionnels.

1-1 Les indéfinis proprement dits

Certains indéfinis proprement dits proviennent des déterminants indéfinis et en sont identiques. Il s'agit de *aucun, certain, maints, nul, plusieurs, tel, tout*. D'autres sont issus des adjectifs indéfinis. Il s'agit de *autre* et *même*. *Chacun* et *quelqu'un* correspondent aux déterminants indéfinis *chaque* et *quelque*. *Autrui, on, personne, rien* et *néant* ne correspondent pas aux déterminants indéfinis, mais aux noms. *Quiconque* et *qui* sont d'abord des relatifs.

1-2 Les indéfinis adverbiaux

Il s'agit des adverbes de degré qui, suivis de « de » servent de déterminant indéfinis, mais ils sont invariables, même s'ils peuvent être des féminins ou des pluriels. C'est le cas de *beaucoup, peu, assez, autant, tant, davantage, moins, plus, combien*.

1-3 Les autres indéfinis occasionnels

Selon GREVISSE (1991 : 318-320), les indéfinis occasionnels comprennent :

- Des syntagmes nominaux dans lequel le nom a perdu sa valeur propre. C'est le cas de « autre chose », « grand-chose », « peu de chose », « grand-monde », « la plupart », « bon nombre », « quantité » et « tout le monde », lorsqu'ils signifient simplement *tous* ou *chacun*.
- Des locutions à noyaux verbal contenant des interrogatifs *qui, quoi, lequel, combien* avec les verbes tels que « savoir » et « importer ».

- Des mots ou des syntagmes divers tel que : « qui de droit », « qui que ce soit », « quoi que ce soit », « n'importe qui », « n'importe quoi » ; ainsi que les termes latins *et cetera*, « *et consort*, *et alii*, *tutti quanti*.

2- La typologie des pronoms indéfinis

Plusieurs grammaires structurales distinguent deux typologies de pronoms indéfinis : les quantificateurs ou quantifiants et les identificateurs.

2-1 Les quantifieurs

Les quantifieurs expriment le nombre des éléments auxquels on fait référence. Ce nombre peut exprimer la singularité, la pluralité, la totalité. Il s'agit des déterminants numéraux cardinaux, *aucun*, *nul*, *pas un*, *personne*, *rien*, *tout* et ses dérivés, *chacun*.

2-2 Les identificateurs

Ils sont formés par nominalisation des adjectifs *même* et *autre* qui indiquent respectivement l'identité et la différence.

Nous proposons par la suite le tableau des indéfinis selon Pascale MARSON-ZYTO et Paul DESALMAND (2007 : 114-115). Ils mettent l'accent sur l'accord en genre et en nombre.

Tableau I: Regroupement des pronoms indéfinis en français

Pronoms indéfinis précisant la quantité				Pronoms indéfinis précisant l'identité			
Quantité nulle	Singularité	Pluralité	Totalité	Analogie	Différence	Alternative	Cas particuliers
Nul	Quelqu'un	Quelques	Tout	Le même	L'autre	L'un...l'autre	Tel
Personne	Quelque	-uns	Tous	La même	Les autres	Les uns... les	Un tel
Rien	chose	Quelques	Toutes	Les	Autrui	autres	Telle
Aucun	N'importe	-unes	Chacun	mêmes	Autre chose	L'une...	Une telle
Pas un	qui	Plusieurs				l'autre	
Aucune	N'importe	Certains				Les unes... les	
Pas une	quoi	Certaines				autres	
		Beaucoup					
		Peu					
		La					
		plupart					

3- Fonctionnement des pronoms indéfinis

Les pronoms indéfinis ont deux types de fonctionnement : syntaxique et sémantique.

3-1 Le fonctionnement syntaxique

Ils se placent avant ou après le verbe suivant leur fonction. Dans une phrase affirmative, le pronom indéfini est placé après le verbe, tandis que dans une phrase interrogative il est placé avant. Il occupe toutes les fonctions du nom. Nous en citerons quelques-unes :

- **Sujet** : Le pronom *on* est, dans la plupart de ses emplois, sujet du verbe.

Exemple a8: *On va faire comment.* (p.42)

- **Complément d'objet direct**

Exemple a9: *Un jour par exemple, alors que je cassais mon os devant une boutique où des joueurs de damier mesuraient leurs forces et se lançaient des injures amicales, j'entendis l'un d'eux dire en riant que des opposants qui étaient rentrés au pays avaient été arrêtés à l'aéroport même-même.* (p.190)

- **Complément d'objet indirect**

Exemple a10: « *Na jeune talent non ? disait-il à un de ses clients qu'il appelait Docta [...].* (p.54)

- **Complément du nom**

Exemple a11: *Il leur montra sa grande Bible et fit le geste de le frapper sur la tête de l'un des policiers.* (p.229)

- **Complément circonstanciel**

Exemple a12: *Au marché, de nombreuses femmes volumineuses se pressaient les unes contre les autres.* (p.50)

- **Attribut du sujet**

Exemple a13: *Il se liquéfiait et devenait pas à pas un de ces nombreux ivrognes que j'ai déjà vus danser dans la cour du bar de mon maître, uriner et même chier dans leur pantalon.* (p.58)

- **Complément d'agent**

Exemple a14 : Ses arguments bruyants furent soutenus par tous les autres, qui aussitôt se retournèrent contre l'homme qu'ils défendaient pourtant tout à l'heure contre mon maître. (p.96)

- **Mise en apostrophe**

Exemple a15 : Quant à vous autres, n'est-ce pas voilà l'écrivain à qui vous veniez raconter vos histoires ? (p.147)

3-2 Le fonctionnement sémantique

Sémantiquement, le pronom indéfini se caractérise à partir du référent qu'il désigne dans le discours. C'est pourquoi il est considéré comme un élément incomplet dont le sens codé comporte outre des traits relativement généraux², des instructions qui permettent à l'interprétant, moyennant diverses procédures inférentielles, d'identifier ce à quoi il réfère. Ainsi présentés, les pronoms font appel à trois modes de référence :

- **La référence déictique** : C'est lorsque le référent pronominal est identifié plus ou moins directement à partir de l'énonciation de cette même forme. C'est le cas, par exemple, du « on » qui peut renvoyer en même temps à celui qui parle et aux autres (*vous*), qui donne *nous*.

Exemple a16 : « On n'est pas ici pour bavarder, hein ! » (p.87)

- **La référence anaphorique** : C'est lorsque l'identification du référent pronominal nécessite le recours à l'environnement contextuel. Dans ce cas, le pronom a pour rôle de reprendre intégralement les valeurs référentielles de son antécédent. Ainsi, le pronom et son antécédent sont coréférents, car il n'admet pas de distinction avec son antécédent (Confer *a12*).

De plus, la relation anaphorique peut être indirecte ou convergente, lorsque la valeur référentielle du pronom est construite par inférence à partir d'informations sélectionnées dans le contexte antérieur.

- **La référence par défaut** : C'est lorsque ni le contexte linguistique, ni la situation d'énonciation immédiate n'offrent la moindre information pertinente susceptible de substituer

² Personnes, choses

une constante référentielle à la variable continue dans le sens pronominal. Ce qui laisse place à une information générique réduisant la valeur référentielle du pronom à ses seuls traits définitoires stables sans aucune limitation situationnelle ni textuelle. Cet emploi renvoie encore à ce que GREVISSE et SOUTET appelaient les nominaux et recouvrent majoritairement la catégorie des indéfinis et négatifs.

Exemple a17 : Elle sourit ce jour à tout le monde, et ne vouvoya plus personne.(p.116)

Ainsi, RIEGEL, PELLAT et RIOUL réduisent l'étude des pronoms à la règle suivante :

L'interprétation des pronoms mobilise toutes sortes de connaissances relatives aux référents qu'ils servent à identifier. D'où le recours à des processus de référenciation déictique ou anaphorique selon que ses connaissances sont localisées dans la situation d'énonciation ou dans l'environnement phrastique ou textuel. Les pronoms ne sont pas partout ou anaphores ou déictiques comme certaines présentations le donnent à entendre. En effet, la plupart ont un comportement anaphorique ou déictique selon les emplois qui en sont faits et les processus spécifiques de référenciation activés par ces emplois. Si l'on accepte les pronoms personnels je et tu qui sont des déictiques purs dont le référent est toujours accessible selon le même processus inférentiel, les autres pronoms se prêtent aux trois types de référenciations distingués ci-dessus. » (RIEGEL, PELLAT et RIOUL, 1994 : 195)

TOMASSONNE (1994 : 285-286) quant à elle, nous présente un tableau des indéfinis ainsi qu'il suit :

Tableau II: Regroupement des pronoms indéfinis d'après TOMASSONNE

Type	Valeur	Pronom	Substitut	Animé	Reprise totale	Reprise partielle	Reprise conceptuelle
Quantifiants	Nullité	Nul	-	+	/	/	/
		Personne	-	+	/	/	/
		Rien	-	-	/	/	/
		Aucun	+	+/-	+	-	-
		Pas un	-/(+)	+/-	(+)	-	-
	Singularité	Quelqu'un	-	+	/	/	/
		Quelque chose	-	-	/	/	/
		N'importe qui	-	+	/	/	/
		N'importe quoi	-	-	/	/	/
		Je ne sais qui	-	+	/	/	/
		Je ne sais quoi	-	-	/	/	/
		N'importe lequel	+	+/-	+	-	-
		Qui que ce soit	-	+	/	/	/
		Quoi que ce soit	-	+	/	/	/
	Un	+	+/-	-	+	-	
	Pluralité	Quelques-uns	+/-	+/-	-	+	-
		Plusieurs	+/-	+/-	-	+	-
		Certains	+/-	+/-	-	+	-
		Beaucoup	+/-	+/-	-	+	-
		Peu	+/-	+/-	-	+	-
		La plupart	+/-	+/-	-	+	-
		Deux, trois	+/-	+/-	-	+	-
	Totalité	Tout	-	-	/	/	/
		Tous	+/-	+/-	+	-	-
		Chacun	+/-	+/-	+	-	-
	Identificateurs	Même (le, la, les)	+	+/-	+	-	+
		Autre (l', les)	+/-	+/-	-	+	+
Autrui		-	+	/	/	/	
Autre chose		-	-	/	/	/	
Tel		-	+	/	/	/	

De plus, le référent des pronoms indéfinis peut représenter des êtres animés et non-animés ou inanimés. Les êtres animés sont les hommes ou les animaux tandis que les êtres inanimés sont les choses. Il y a aussi le genre neutre, c'est-à-dire qui représente soit un humain ou un animal, soit une chose. Ainsi, le tableau de TOMASSONNE nous permet de classer les pronoms indéfinis d'après le genre de leur référent dans le tableau suivant :

Tableau III: Classement des pronoms indéfinis d'après leur genre

Animé	Inanimé	Neutre
Nul	Rien	Pas un
Personne	Quelque chose	N'importe lequel
Quelqu'un	N'importe quoi	Un
N'importe qui	Je ne sais quoi	Quelques-uns
Je ne sais qui	Quoi que ce soit	Plusieurs
Qui que ce soit	Tout	Certains
Autrui	Autre chose	Beaucoup
Tel		Peu
On		La plupart
		Deux, trois...
		Tous
		Chacun
		Même (le, la, les)
		Autre (l', les)
		Aucun

4- Le cadre méthodologique

La méthode que nous avons choisie pour mieux étudier le fonctionnement de ces morphèmes dans notre corpus est la grammaire textuelle dont nous présenterons l'historique et les fondements.

4-1 Historique de la grammaire textuelle

Apparaissant à un moment où la grammaire générative dominait sans partage, la grammaire textuelle en a tout naturellement adopté les postulats, à savoir qu'il existerait un ensemble de règles explicites capables de rendre compte de la bonne formation de la totalité

des textes (REINHART, 1980). On estimait alors que les différences entre le niveau du texte et celui de la phrase étaient d'ordre purement quantitatif et que l'on pourrait venir à bout des « exceptions » en renforçant le système de règles descriptives. C'était ignorer, ainsi que le notera plus tard de BEAUGRANDE (1990: 11) in *Text linguistics through the years*, que « *ce qui fait qu'un texte est un texte n'est pas sa grammaticalité mais sa textualité* ». Plus globalement, la grammaire textuelle de cette période semble n'avoir pas vu que, du système phonologique au texte, en passant par la morphologie et la syntaxe, l'emprise des contraintes diminue progressivement, pour faire place à une liberté croissante: alors que la réalisation phonétique ne laisse place qu'à un espace de jeu minime, celui-ci est immense au plan des unités de haut niveau que sont les phrases.

Par la suite, le concept de grammaire textuelle évoluera selon les auteurs. Ainsi, il recouvre, chez Harald WEINRICH (1989), la totalité des faits de grammaire, avec la particularité que ceux-ci sont étudiés dans le cadre d'une linguistique dialogique. Cela signifie que, pour appréhender la valeur d'un fait de langue, il faut le replacer dans le contexte communicatif où il est susceptible d'apparaître — le dialogue étant considéré par WEINRICH comme la situation de base du langage. Les énoncés sont ainsi considérés comme autant d'instructions « *qu'un émetteur adresse à un récepteur pour lui faire savoir comment on attend de lui qu'il se comporte dans la situation donnée* » (1989: 20). La plupart des chercheurs assignent cependant à la grammaire textuelle la prise en compte des aspects qui relèvent spécifiquement de la compréhension d'un ensemble de deux phrases ou plus. Certains, tel Jean-Michel ADAM, placent leurs travaux sous l'intitulé de "linguistique textuelle", ce qui évite le recouvrement par la grammaire traditionnelle. C'est dans cette perspective que nous nous situons ici.

4-2 Fondements de la grammaire textuelle

Les grammaires se distinguent les unes des autres par leurs méthodes et leurs concepts. La méthode linguistique, sur laquelle se fonde cette grammaire, peut se décrire en dix principes méthodologiques à savoir : texte, dialogue, anthropologie, instruction, traits pertinents sémantiques, description, progression, synchronie, langue étrangère et intelligibilité. Quant aux concepts utilisés, ceux qui retiennent notre attention sont la cohérence et la cohésion.

4-2-1 Le concept de cohérence

La cohérence peut se définir comme l'harmonie entre les différents éléments d'un texte. Un texte est composé de mots, phrases et paragraphes qui doivent être construits de façon normale selon l'esprit de l'énonciateur. Cependant, Il apparaît que, si la pensée est en principe cohérente, un texte peut ne pas l'être pour un lecteur donné. Des liens entre des informations, qui étaient évidents pour le scripteur au moment de l'écriture, peuvent avoir été omis dans le texte. Ce dernier semblera alors incohérent parce que le lecteur ne peut pas les reconstruire par inférence, surtout s'il lui manque les connaissances communes qui lui permettraient de se projeter dans l'esprit du scripteur. Parfois, c'est le scripteur lui-même qui ne retrouvera plus, après coup, ce qu'il avait voulu dire: la constellation mentale dans laquelle les divers éléments du texte formaient sens a disparu et le texte ne fournit pas suffisamment d'instructions pour la recréer. Toutefois, les éléments assurant la cohérence dans un texte sont : la continuité thématique et la progression pour ne citer que ceux-là.

- La continuité thématique

Il s'agit de voir au moyen de quels éléments le thème est développé de façon continu dans le texte. Cette charge peut-être assurée par les connecteurs logiques ou marqueurs de relation parmi lesquels les conjonctions et dans certains cas les pronoms indéfinis (*certain...d'autres*) ; par des transitions et des paragraphes qui peuvent débiter par substituts pronominaux par lesquels on pointe des informations énoncées précédemment.

- La progression

En plus de présenter une unité thématique, un paragraphe doit mettre en évidence le thème dont il traite et hiérarchiser les informations en les regroupant de façon claire. Pour être intéressant et informatif, un texte doit faire progresser le lecteur. Autrement, celui-ci aura l'impression de tourner en rond et de perdre son temps, ce qui entraînera une condamnation sans appel. On peut choisir d'organiser ses données en allant du général au particulier (ou l'inverse), ou en procédant par énumération, par enchaînement logique, par opposition (*d'un côté... de l'autre, certain...d'autre, l'un... l'autre*), ou encore en suivant un ordre spatial ou chronologique. Le type d'organisation importe peu: l'essentiel est que le lecteur n'éprouve pas une impression d'éparpillement. Une progression déficiente entraîne des redites et un émiettement de l'argumentation qui gênent les opérations de traitement sémantique du texte par le lecteur.

4-2-2 Le concept de cohésion

La cohésion est fait partie intégrante de la cohérence. Elle s'appréhende comme l'enchaînement des énoncés à l'intérieur du texte. Autrement dit, centrée sur les rapports de

contiguïté immédiate entre les éléments consécutifs d'un ensemble, la cohésion désigne l'ensemble des opérations qui permettent d'assurer le suivi d'une phrase à une autre. Les principaux moyens assurant la cohésion dans le texte sont : les reprises par un pronom, par une répétition, par un synonyme ou un hyperonyme.

En fin de compte, la grammaire textuelle du français que nous présentons ici est de conception tout à fait neuve. Elle se veut une solution nouvelle par rapport aux descriptions grammaticales non-textuelles connues à ce jour et s'adresse à des lecteurs friands de réflexion linguistique. Ce faisant, les théoriciens de cette approche ont eu naturellement pour cible les scientifiques de la recherche linguistique et surtout les enseignants et les apprenants (avancés) susceptibles d'affiner, grâce à cette grammaire, leur connaissance du français, notamment comme langue étrangère. Mais, comme il s'agit aussi et pour la première fois d'une grammaire exhaustive, conçue intégralement dans la perspective de la linguistique textuelle et de l'anthropologie de la communication, la lecture en pourrait également intéresser des spécialistes autres que ceux de la langue française, désireux de trouver dans la linguistique des moyens de conceptualisation pouvant servir aux langues qu'ils enseignent ou étudient.

Pour conclure ce chapitre, rappelons qu'il était question de faire un classement des unités recouvrant la sous-classe des pronoms indéfinis. Nous avons pu percevoir à travers les différents tableaux proposés, les morphèmes *y* afférent et les types (quantifiants et identifiants). De plus, le fonctionnement syntaxique nous a permis de voir comment le pronom indéfini peut occuper toutes les places du nom et le fonctionnement sémantique montre l'emploi du pronom indéfini selon les différents modes de référence (anaphorique, déictique et par défaut). Ce qui a quand même retenu notre attention c'est le fait que très peu de grammairiens classent le pronom indéfini *on* comme personnel ; pourtant, il est bel et bien un indéfini, et sa présence est majoritaire dans notre corpus. C'est pourquoi plus loin, nous allons nous intéresser à ce morphème qui a pour particularité d'appartenir à deux sous-classes du pronom. Aussi, avons-nous présenté la méthode choisie pour étudier le fonctionnement de ce morphème dans le corpus qui n'est autre que la grammaire textuelle.

Pour conclure cette partie, nous dirons que les deux tendances grammairiennes (structurale et cognitive) sur les pronoms indéfinis nous ont permis de donner leurs caractéristiques. Le pronom indéfini est considéré comme une sous-classe à part entière dans la mesure où il a des critères qui lui sont propres. Il est différent des autres sous-classes du pronom parce qu'il représente une quantité ou identité vague ou imprécise et est composé d'autres morphèmes appartenant à d'autres sous-classes du pronom (pronom personnel,

pronom relatif).D'où sa spécificité. Il restera donc à savoir si ces critères, pris dans un ensemble plus vaste, c'est-à-dire un texte, seront toujours respecté. C'est pourquoi, dans la suite de notre travail, nous allons étudier le fonctionnement précisément sémantique de ce morphème dans notre corpus *Temps de chien* à partir de l'approche que nous avons choisie.

DEUXIÈME PARTIE

FONCTIONNEMENT SÉMANTIQUE DES PRONOMS INDÉFINIS

Cette partie intitulée « Fonctionnement sémantique des pronoms indéfinis dans *Temps de chien* » traitera, cas par cas, de l'emploi des pronoms indéfinis ainsi recensés. Dans cette étude, notre souci sera essentiellement celui de trouver les êtres ou les choses qui se cachent derrière ces morphèmes à partir de nombreux modes de référence. Ainsi, nous avons jugé bon de diviser cette étude en deux chapitres.

Le chapitre troisième traite des pronoms indéfinis exclusivement animés. Nous avons décidé de les regrouper ensemble parce qu'à la base la majorité de ceux-ci appartiennent à d'autres sous-classes du pronom et peuvent être commutables. Il s'agit de *on*, *quelqu'un*, *qui*, *quiconque* et *n'importe qui*.

Le chapitre quatrième fait état des pronoms indéfinis qui peuvent renvoyer soit à l'animé, soit à l'inanimé, soit à l'animé et à l'inanimé. Ce sont les indéfinis tels que recensés par WAGNER et PINCHON. Il s'agit des pronoms indéfinis de sens négatifs et des pronoms indéfinis de sens positifs.

CHAPITRE TROISIÈME :

**ÉTUDE SÉMANTIQUE DES PRONOMS *ON*, *QUELQU'UN*, *QUI*,
QUICONQUE, *N'IMPORTE QUI***

Dans ce chapitre, nous allons mener une étude de sémantique plus précisément une analyse des traits sémiqiques des morphèmes *on*, *quelqu'un*, *qui*, *quiconque*, *n'importe qui*. Nous avons décidé de les isoler parce qu'il ne réfère qu'à des humains et leur emploi est quasi identique. À partir de cette analyse, nous répondrons à la question de savoir quels sont les êtres qui se cachent derrière ces pronoms et comment les identifier. Il s'agira donc d'étudier, tour à tour, les valeurs de ses différents pronoms.

1- *On*

Issu d'un nom ancien, le pronom *on* vient de « homme » qui, à son tour, vient du latin *homo*. C'est de cette étymologie qu'il tire la particularité d'avoir que la fonction de sujet et ne peut se référer qu'à des êtres humains. Qu'on le considère comme un pronom personnel, un pronom indéfini ou comme un personnel indéfini, il a ceci de particulier qu'il peut référer aussi bien à une personne précise qu'à un générique, à un collectif clairement identifiable qu'à un groupe de personnes à l'étendue et aux limites vagues. Il peut inclure ou exclure le locuteur, renvoyer aussi bien aux locuteurs qu'à des tierces personnes. En contexte, compte tenu de l'ensemble de ces emplois, la référence de *on* est parfois ambiguë, parfois sous-déterminée : le lecteur ou l'interlocuteur détermine facilement l'inclusion ou non de quelques personnes saillantes telles que les interlocuteurs, mais détermine plus facilement l'inclusion ou non de référents supplémentaires.

On pourrait alors être considéré comme la forme de référence qui correspond le mieux à la notion de « groupe flou », c'est-à-dire pour rendre compte des référents pluriels, à partir du moment où nous ne savons pas exactement combien d'individus sont impliqués, à partir du moment où nous sommes incapables de dire qui fait exactement partie du groupe du référent et qui n'en fait pas partie. C'est pourquoi l'interprétation de « on » est souvent sous-spécifié ; il s'agit d'une expression préférentiellement associée à un groupe de personne aux frontières floues. De plus, il est probablement la forme de référence qui contraste le mieux la chaîne de référence et la chaîne anaphorique. Une succession de *on* coréférentiels conduit à considérer une chaîne de référence, mais en aucun cas une chaîne anaphorique. Ainsi, *on* a trois valeurs. Il peut être identifiable, anonyme, ou en même temps identifiable et anonyme.

1-1-Le *on* identifiable

On est considéré comme identifiable lorsqu'il est l'équivalent des autres pronoms personnel tels que *je*, *tu*, *il*, *nous*, *vous*, *ils*. Dans ce cas, il fonctionne comme déictique, c'est-

à-dire qu'il désigne directement la personne qui parle. Dans le mouvement de détermination croissante dont il peut faire l'objet, nous sommes amenée à suggérer des animés parfaitement identifiables, à la présence pragmatique plus forte, mais dont l'identité est volontairement masquée, c'est-à-dire une indétermination qui est sa matière notionnelle puisqu'il n'est jamais réductible (par l'interprétation) au seul pronom personnel. Étudier le pronom *on* dans cette perspective reviendra à étudier sa référence générique et sa référence individuelle.

1-1-1 La référence générique

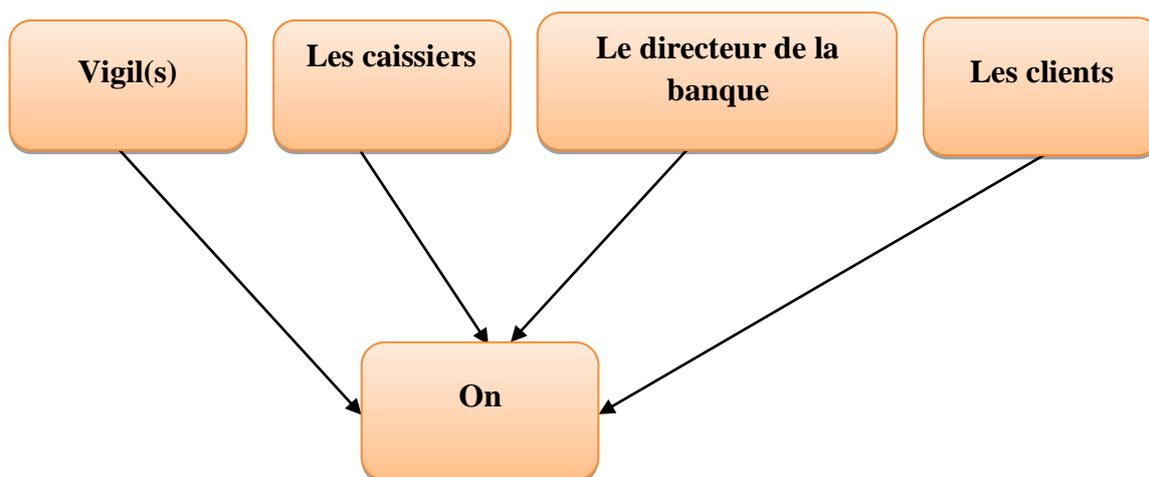
On parle de référence générique du pronom *on* lorsqu'il fait référence à un groupe d'individu identifiable dans le contexte. Il peut, par exemple, s'agir des habitants d'un quartier bien précis, de la foule, des clients d'un bar. Étudier ce type de référence revient donc à voir les cas où *on* est mis pour *ils* et *nous*.

- **On pour ils**

Lorsque *on* est mis pour *ils*, c'est-à-dire *les gens comme eux*, il exclut le locuteur et l'allocutaire ; et fonctionne presque comme un anaphorique, voire comme un cataphorique.

Exemple b1 : Toutes les fois qu'elle allait à la banque, on lui demandait d'attendre. On ne cessait de lui demander d'attendre, oui, d'attendre, et de toujours attendre. (p.208)

Si nous représentons la grille sémique nous aurons :



Ici, l'emploi de *on* au lieu de *ils* permet au narrateur de réduire la distance d'avec l'univers romanesque, de se rapprocher de ses personnages et de ne pas marquer une trop grande rupture dans le mode de la narration comme le ferait un *ils* par rapport à un *je*. Il laisse

donc toujours deviner une prise de position spécifique du narrateur, de rapprochement ou de mise à distance. Dans ce cas précis, le narrateur est très éloigné de ce *on*, car il se contente juste de rapporter indirectement les propos d'une femme désespérée, à cause de ce *on* mis pour les personnes travaillant à la banque et qui ne veulent pas lui payer son argent.

- ***On pour nous***

On est mis pour *nous* c'est-à-dire *les/des gens comme nous*, lorsqu'il vient concurrencer ce dernier pronom, surtout dans la langue familière, à l'oral. Dans ce cas de figure, *on* inclut le locuteur, mais il est soit inclusif, soit exclusif.

- ***On inclusif***

Le *on* est inclusif lorsqu'il inclut l'allocutaire. Il est composé de *je+tu/vous* c'est-à-dire *les gens comme vous et moi*. C'est le cas dans le discours direct des personnages majoritairement employé et dans le discours du narrateur au lecteur.

Exemple b2 : (*Massa Yo et le vendeur de cigarette*) « On n'est pas ici pour bavarder, hein ! » (p.203)

Exemple b3 : (*Massa Yo et la prostituée*) *Bientôt la femme se leva et lui dit pleine d'assurance : « On part non ? » Mon maître regardait encore la rue comme si elle lui disait : pars alors ! « On part où ? » demanda t-il. Et moi je vis le regard de la femme rire : « E-heee, dit-elle, on va faire ça ici ? » Elle secoua la tête et dit : « On va faire comment alors ? » (p.247-248)*

Exemple b4 : (*Le narrateur*) On va faire comment. (p.42)

Exemple b5 : (*Le narrateur*) Pourquoi a-t-on une mère alors ? (p.28)

Dans *b2* et *b3*, nous voyons bien que *on* renvoie à différents personnages ; il est mis pour *je+tu*. Par contre dans *b4* et *b5*, c'est le narrateur qui s'exprime. Il s'adresse directement aux lecteurs. C'est pourquoi *on* est mis pour *je+vous*.

- ***On exclusif***

On est exclusif lorsqu'il exclut l'allocutaire. Dans ce cas, il est mis pour *je+eux* c'est-à-dire *les/des gens comme eux et moi*.

Exemple b6: « Tu sais que chez nous on mange les chiens ? » me dit-il amusé. (p.106)

Dans cet exemple, *on* est mis à la place de *nous*, pour éviter la répétition. L'emploi de *on* dans le discours direct libre permet le passage subtil du récit au discours, de l'indirect au direct bref, du *il* au *nous*. C'est l'expression d'un *je* frileux qui ne peut s'affirmer.

Par ailleurs, *on* peut être employé à la place de *ils*, pour éviter une confusion dans les anaphores, dissociant les rapports entre les personnages évoqués.

1-1-2 La référence individuelle

Nous parlons de référence individuelle lorsque le pronom indéfini *on* est mis pour une personne précise, un être animé déterminé. C'est une tournure stylistique que le locuteur pour éviter de désigner normalement la personne à qui il fait référence.

- ***On pour je***

On peut être mis pour *je* c'est-à-dire *moi*, lorsqu'il équivaut au locuteur. C'est le *on* d'auteur ou de modestie. Cet emploi est presque inexistant dans notre corpus, dans la mesure où nous sommes en présence d'un narrateur homodiégétique, qui rapporte directement ou indirectement les propos de ses personnages. Néanmoins, dans *On va voir ça aujourd'hui !* (p.31) le *on* ici peut être mis pour *je*, c'est-à-dire pour le narrateur ou alors pour *je+eux* (les habitants de la maison de Massa Yo). Si nous considérons que ce *on* est mis pour *je*, nous parlerons avec Claire-Blanche Benveniste (1987 : 19) de "schizophrénie partielle" d'après laquelle une *personne complexe ne veut pas combiner syntagmatiquement avec des personnes dont elle est constituée*. Ainsi, *on* est moins direct et agressif, parce que le narrateur Mboudjak est furieux de la pendoison manquée de Soumi à son égard. Il prend cet air mesquin parce qu'il veut se venger.

- ***On pour tu ou vous***

On peut être mis pour *tu* ou *vous*, c'est-à-dire *les gens comme toi/vous*. Le *vous* ici est un *vous* de majesté. Dans ce cas de figure, le locuteur est absent et *on* désigne spécifiquement l'allocutaire. Il a une double valeur :

- Il peut être un *on* hypocoristique (à valeur affective, péjorative ou ironique). Tel en est le cas dans : *Il me demanda : « Comment peut-on s'appeler Mboudjak ? »* (185). Dans cet exemple, c'est l'homme des poubelles qui s'adresse à Mboudjak. Il se moque de son nom. Le *on* a donc une valeur ironique et est mis pour *tu* qui renvoie au chien de Massa Yo.

- Il peut être un *on* de lecteur : le lecteur est ainsi pris à parti par le narrateur d'une manière brutale. Sur le plan de la communication, cette adresse constitue une forme de

soustraction de l'autre de la communication interpersonnelle. Nous n'avons pas relevé ce cas dans notre corpus, car le narrateur s'adresse directement au lecteur lorsqu'il dit : *cher lecteur* (p.31).

- ***On pour il, elle***

On peut être mis pour *il* ou *elle*, c'est-à-dire *les /des gens comme elle, lui*. *On* exclut ainsi le locuteur et l'allocutaire et désigne un tiers dont l'identité est maquillée pour des raisons affectives.

Exemple b7 : *L'un des badauds éclata de rire et demanda si c'était seulement pour « cette petite chose » qu'on le faisait venir.* (p.111)

Exemple b8 : « *Vous voulez qu'on m'arrête comme le philosophe ?* » (p.146)

Exemple b9 : « *Non, vous m'avez tous laissé croupir en prison, alors que c'est pour vous qu'on m'y a amené.* » (p.165)

Dans *b7*, *on* est mis pour Mini Minor et dans *b8* et *b9* pour Monsieur le Commissaire. Ils sont évoqués de façon indirecte non seulement parce qu'ils agissent de manière peu recommandable et peu morale, mais aussi parce que ce sont eux qui sèment la terreur dans les rues de Madagascar ; et ils sont craints. Ce *on* permet donc l'effacement de la personne. Il est l'expression de la subjectivité qui se refuse paradoxalement à son expression, car il efface l'origine des actes et constitue un refuge. Ce *on* reste alors celui du *qu'en dira-t-on*. Il exprime la fausse modestie de l'un des badauds, de l'homme habillé en noir-noir et leur appartenance à une classe : celle qui refuse de se plier aux exigences des hommes forts. Ils sont donc considérés comme des rebelles et ce *on* connote le mépris.

2-4 Le *On* anonyme

On est considéré comme pronom anonyme lorsque le ou les animés sont indéterminés, mais dans un degré variable, allant de l'absence totale de détermination à une détermination relative apportée par un contexte particularisant. Autrement dit, c'est lorsqu'on n'arrive pas à identifier le ou les êtres représentés par *on*. C'est dans cet emploi qu'il est pris comme pronom indéfini. Comme pour le pronom personnel, on a toujours une référence générique mais dans certains cas, limité par des différences de nombre, sexe, classes sociales.

- **La référence générique**

On est en emploi générique lorsqu'il est mis pour *les gens*. Il a une valeur universelle en ceci qu'il représente l'opinion publique. Dans ce cas, on parle du *on* d'opinion ou doxique. Il est suivi des verbes tels que : *dire, raconter, savoir, vouloir*.

Exemple b10: *Une injure est avalée quand on sait oublier, me disait-je aussi.* (p.21)

- **La référence individuelle**

La référence est individuelle lorsque *on* peut être remplacé par *quelqu'un*(ou par *personne* dans un énoncé négatif). Il est mis pour une personne quelconque dont l'identité est inconnue.

Exemple b11 : « On (Personne) ne devrait pas admettre les chiens ici », rouspéta-t-elle.(p.100)

Exemple b12 : « Mon frère, on (Quelqu'un) m'a dit que tu n'es pas comme les hommes de ce quartier ; on (quelqu'un) m'a dit que toi tu penses [...] » (p.125)

En somme, seul le contexte permet d'effectuer l'interprétation qui donnera à *on* sa référencialité, car cette forme, en soi, ne suppose jamais une quelconque détermination ; sa matière notionnelle reste l'indétermination. C'est pourquoi ATLANI, F. conclut sur :

[...] le caractère indécidable de l'appartenance de cette forme à telle ou telle classe donnant la sensation d'insaisissable à cette forme linguistique qui marque la frontière entre la personne et la non-personne, ce qui est identifiable et donc nommable et ce qui ne l'est pas ». (ATLANI, 1984 : 15)

2- *Quelqu'un*

Selon Grevisse (1990 : 130-131, *quelqu'un* est employé d'une façon absolue lorsqu'il n'est dit que pour des personnes uniquement au masculin. Son pluriel *quelques-uns* marque l'indétermination quant au nombre et non à l'individu. Ceci étant, il peut avoir une valeur indéterminée ou déterminée.

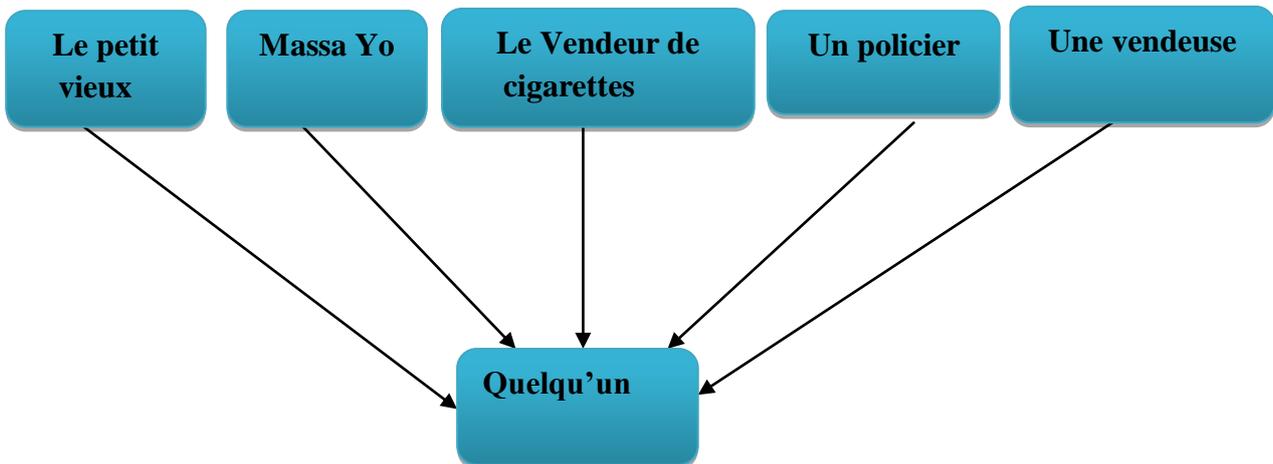
2-1 *Quelqu'un* anonymes

Dans ce cas de figure, *quelqu'un* est mis pour une personne dont l'identité est inconnue. Il est en position sujet et représente une des personnes présentes en situation

d'énonciation. C'est ainsi que nous pouvons lui attribuer la valeur du *on* identifiable, mis pour *il, elle*.

Exemple b13 : Elle se plia aux paroles du petit vieux, aux sermons de la foule qui retenait chacun de ses gestes violents, et consentit à entrer dans le taxi que quelqu'un stoppa pour elle. (p.135-136)

Ici, le narrateur met en scène une dispute entre Rosalie et Virginie, deux concubines de Docta au vu et su de tout le quartier de Madagascar. Et c'est Rosalie qui est mis dans le taxi par un inconnu présent dans la foule. Ce *quelqu'un* peut être *le Petit vieux, Massa Yo, Le vendeur de cigarette, un policier*. Il est possible que ce soit l'un des ces personnages, peut-être parce que l'on estime qu'avec l'affluence qu'il y avait à cet endroit, le narrateur n'a pas pu bien percevoir de qui il s'agissait. Ainsi, nous proposons la grille suivante :



2-2 *Quelqu'un* identifiables

- **Cas du singulier**

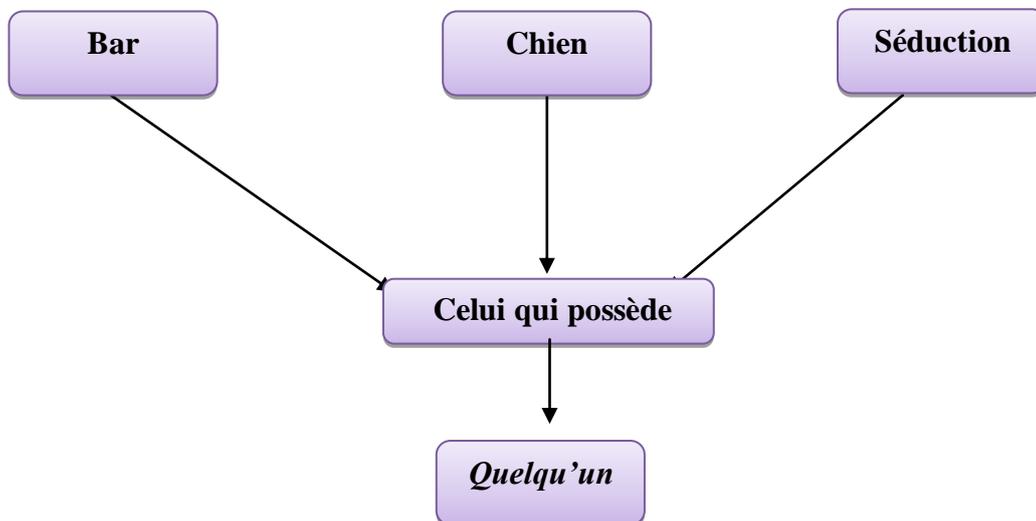
Le pronom *quelqu'un* n'est pas réellement indéfini puisqu'il fait référence à un être animé parfaitement identifiable qui n'est autre que Massa Yo.

Exemple b14: Quand de ma cour je regarde les portes du « Client est Roi », je le vois, mon Massa Yo de maître, qui y tend son ventre à la rue, et lentement, le voilà redevenir celui qu'il était à ses époques d'opulences : quelqu'un. (p. 39)

Exemple b15: Lui a au moins un chien, ce qui veut dire, si c'est encore nécessaire, qu'il est quelqu'un. (p.47)

Exemple b16 : [...] il était trop visiblement quelqu'un pour ne pas jouir lui aussi d'un certain droit de cuissage « dans ce Madagascar-ci » ; oui, avec une machette aussi visiblement tranchante, il avait lui aussi droit à une cacaoyère, non ? (p.53)

Dans ces exemples, *quelqu'un* caractérise le personnage de Massa Yo. Il nous renseigne sur son statut social. En effet, le narrateur nous le présente comme une personne très importante. Massa Yo vit dans l'opulence et dans ce cas, il doit normalement disposer de tous les privilèges que lui propose la vie. Est donc *quelqu'un* celui qui a un bar (b14), un chien (b15), et toutes les femmes à ses pieds (b16). À partir de ces éléments, nous aurons la grille suivante :



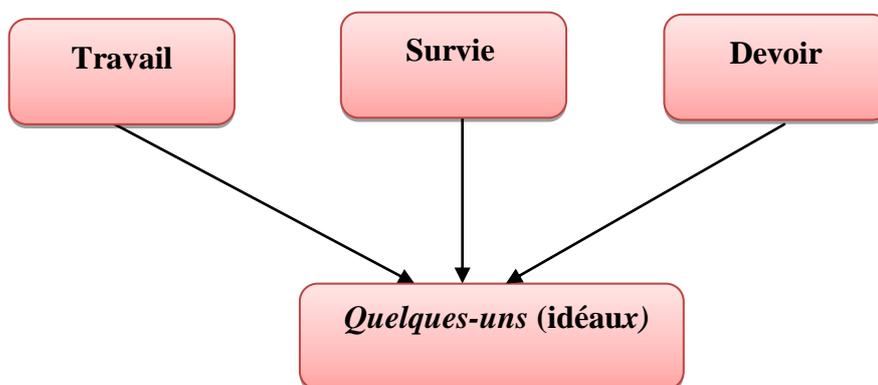
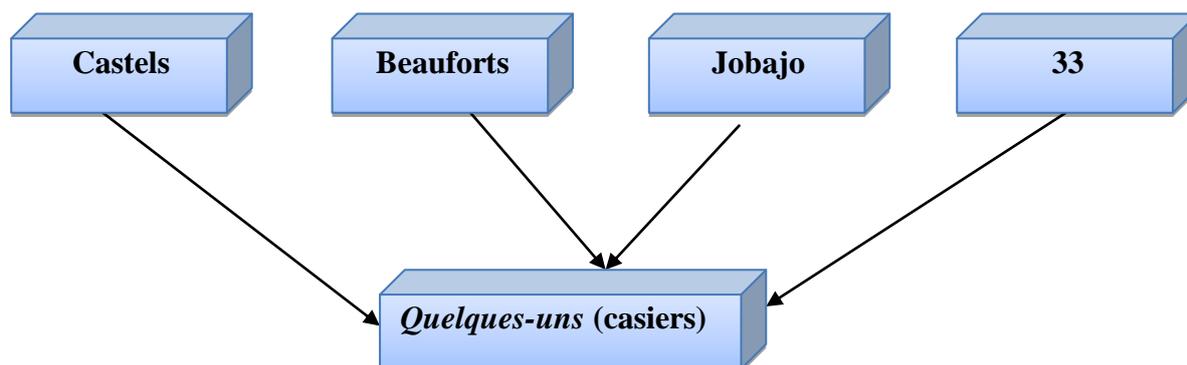
- **Cas du pluriel**

Quelques-uns fait uniquement référence aux choses dans notre corpus.

Exemple b17 : Seuls quelques-uns de ses casiers étaient cassés. (p.172)

Exemple b18 : J'avais fait de mon mieux pour même jusque dans ces profondeurs de ma souffrance, sauver au moins quelques-uns de mes idéaux et mon devoir d'objectivité venait en premier lieu parmi ceux-ci. (p.210)

Dans b17, *quelques-uns* est mis pour les différents casiers de Massa Yo qui peuvent être les casiers de Castels, Beauforts, Jobajo, 33. Tandis que dans b18 il est mis pour les multiples idéaux de Mboujak. Ceux-ci peuvent être la survie, le travail, le devoir envers ses congénères et son maître. Ainsi, nous aurons les grilles suivantes :



3- Qui

C'est un pronom relatif à la base. Cependant, compte tenu du contexte, il peut subir une transcatégorisation c'est-à-dire qu'il devient pronom indéfini. Dans ce cas de figure, il est en emploi proverbial et fait référence aux êtres animés humains et non-humains.

Exemple b19 : Qui a déjà humé les caniveaux en reconnaît l'odeur de loin.³

Exemple b20 : Mais qui a trop faim ne se rassasie jamais.⁴

Dans ces exemples, le narrateur parle aux potentiels lecteurs au sujet de son amié (b19) avec Soumis et de l'amour exagéré de Docta pour les femmes (b20). Ces potentiels lecteurs peuvent être : l'Homme, l'enfant, l'homme frivole, les ingénieurs, les hommes d'étude.

³ Ibidem, p. 24.

⁴ Ibidem, p.75.

4-Quiconque

Quiconque fonctionne comme nominal et ne comporte pas de distinction de genre. Dans l'usage classique, il fonctionne comme un pronom relatif sans antécédent et ne peut qu'être sujet de la proposition qu'il introduit. Mais dès la fin du XVIIe siècle, il s'emploie fréquemment sans mettre en rapport deux propositions : il exprime une personne d'identité différente et se trouve surtout dans les phrases de coloration négative. Dans notre corpus, *quiconque* est employé suivant le mode de référence générique.

Exemple b20: Il concédait n'avoir vu en lui-même que quatre des six testicules – « quand il pissait » –, mais il conseillait à quiconque était sceptique d'aller se renseigner auprès d'une prostituée du quartier appelée Prudence. (p.201)

Exemple b21: Et toute les fois que je passais à l'endroit de la mort de Takou, je humais je rehumais je rerehumais et je rererehumais le goudron qui plus que quiconque avait vu le silence abrupt de son infantile parole. (p.297)

Dans ces cas, *quiconque* ne renvoie à aucun élément textuel. Sa référence est donc par défaut, dans la mesure où elle ne peut s'expliquer que par sémantisme. En effet, dans *b20*, la Panthère raconte son histoire aux clients de Massa Yo. Ce qui fait que *quiconque* fait référence à n'importe quel client ou à tout client. Cette référence est restreinte puisqu'elle ne se limite qu'à un ensemble de personnes bien précises. Dans *b21*, il renvoie à une personne et n'importe laquelle. Ce qui rend la référence plus élargie car cette personne est d'identité inconnue.

5-N'importe qui

C'est un groupe figé utilisé comme indéfini. Il est employé comme nominal animé. Sa référence tout comme *quiconque*, est uniquement par défaut.

Exemple b22: « La cigarette, ce n'est pas pour n'importe qui, tu sais. » (p.152)

Exemple b23: « Si je suis un policier moi, et qu'on ne me paye pas alors que tous les Biya partent cacher notre argent en Suisse, je monte au toit de la Poste centrale le 20 mai⁵ et j'attends que l'un d'eux, ministre ou n'importe qui d'autre, passe. Et : pan ! je lui met une balle dans le front ! » (p.191-192)

Dans l'exemple *b22*, la référence de *n'importe qui* est élargie et a le sens de *quiconque*, toute personne. Dans *b23*, elle est plus restreinte et renvoie à n'importe quel dirigeant du pays

⁵ Fête nationale du Cameroun.

dont le ministre, le directeur général, le directeur, le secrétaire général, le délégué du gouvernement, etc.

En somme, l'étude des pronoms *on*, *quelqu'un*, *qui*, *quiconque* et *n'importe qui* nous a permis de voir comment le narrateur se sert de l'indéfini pour faire référence à des personnages dont l'identité est partiellement connue ou totalement floue. Peut-être parce qu'il ne s'agit que d'un chien qui a du mépris pour la race humaine et même pour sa propre race. Ses écrits donnent l'impression qu'il fait tout pour éviter de citer directement les personnes à qui il fait référence.

CHAPITRE QUATRIÈME : ÉTUDE SÉMANTIQUE DES PRONOMS

INDÉFINIS DE SENS NÉGATIF ET DE SENS POSITIF

Dans ce chapitre, il sera question de mener une étude sémantique des pronoms tels que divisés par WAGNER et PINCHON (1991 : 206). Ces derniers opposent deux classifications des indéfinis distinctes, selon qu'ils expriment un sens négatif ou un sens positif. Cette étude nous permettra de déceler les différents sèmes représentatifs de ces morphèmes.

1- Les pronoms indéfinis de sens négatif

Ces indéfinis ont la particularité d'évoquer l'absence d'une personne ou d'une chose. Ils ont une place très considérable dans notre corpus. Il s'agit de *rien*, *personne*, *aucun* et *nul* dont nous mèneront une étude respective.

1-1 Rien

Autrefois, le morphème *rien* avait une valeur positive dans certains emplois puisqu'il provient du latin *rem* de *res* qui signifie *chose* (GREVISSE, 1991 : 133). De nos jours, il a complètement perdu ce sens et ne peut être considéré uniquement que comme substance inanimée de quantité nulle. Autrement dit, il indique l'absence totale de la chose mise en relief. Cette absence se manifeste toujours par la négation *ne...pas*. Par ailleurs, étant donné qu'il ne connaît aucune variation morphologique, l'interprétation de sa référence n'est possible que sur le plan sémantique. De là, le pronom indéfini *rien* obéit à deux types de référence : contextuelle et par défaut.

1-1-1-La référence contextuelle

La référence cotextuelle peut être considérée comme le fait que l'on puisse tirer le référent du texte. Elle est soit stricte, soit conceptuelle.

- **La référence cotextuelle stricte**

C'est lorsque le pronom *rien* est en emploi anaphorique.

Exemple b24: Il montra ensuite son côté gauche dans un mouvement théâtral de la main. « Là derrière moi, mon ex-petite qui ne cesse de me cogner. Puis, il montra son dos. « Là bien sûr à côté de cette Diablesse, son Directeur de l'Aéroport, qui comme ma propre petite, regarde son film et ne soupçonne rien. (p.77-78)

Dans cet exemple, *rien* témoigne de la série de dragues que Docta et une de ses ex-petites se font à l'insu de *Rosalie* et du *Directeur de l'aéroport* pendant qu'ils sont au Cinéma. Cette série de dragues est faite par le GN « mon ex-petite qui ne cesse de me

cogner ». C'est donc cet élément que *le Directeur de l'Aéroport* ne perçoit pas et qui renvoie au morphème *rien*.

- **La référence cotextuelle conceptuelle**

C'est lorsque le pronom *rien* est en emploi cataphorique.

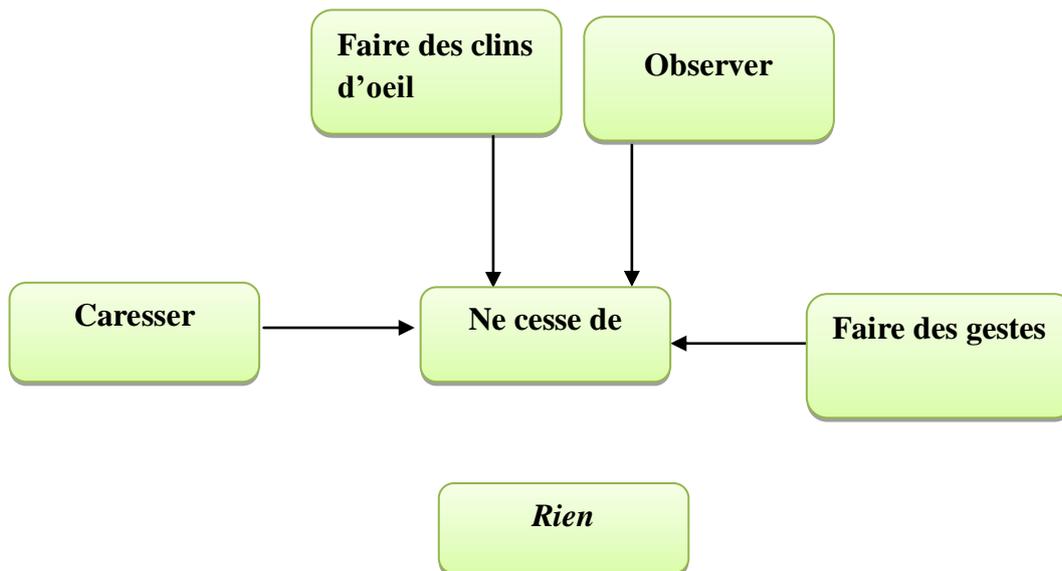
Exemple b25 : Je suis un chien. Qui d'autre que moi peut le reconnaître avec autant d'humilité ? Parce que je ne me reproche rien, « chien » ne devient plus qu'un mot, un nom ; c'est un nom que les hommes m'ont donné. Mais voilà : j'ai fini par m'y accommoder. J'ai fini par me reconnaître en la destinée dont il m'affuble. (p.11)

Dans ce cas d'espèce, le pronom *rien* vient condenser les fragments « c'est un nom que les hommes m'ont donné » et « j'ai fini par me reconnaître en la destinée dont il m'affuble ». Il est le complément d'objet direct de « reproche ». Les propositions suivantes contiennent la description des justificatifs qui présentent une compatibilité sémique avec le verbe « reproche ». Cela est en plus tonifié par le connecteur logique « mais voilà » marquant l'opposition. Ces propositions peuvent être considérées comme une argumentation de la part du narrateur contre la provenance de ce nom « chien ».

1-1-2-La référence par défaut

On parle de référence par défaut et non générique lorsque les informations fournies par le contexte et nos connaissances sur le monde ne nous permettent de définir qu'un ensemble de référents plus ou moins vagues et ne pouvant pas être étendus dans l'absolu.

Si nous prenons l'exemple 1, *rien* semble se limiter au simple mouvement de Docta que l'ex-petite continue de cogner. Cependant, nos connaissances extralinguistiques contredisent cette interprétation. En effet, en disant le contraire de cet énoncé selon la prédication anaphorique de *rien*, on arrive à une prédication qui n'est pas dans notre réalité : « si l'ex-petite cesse de cogner Docta, son mari, le Directeur de l'Aéroport saura tout ». À la lumière de la fausseté de cette affirmation, on voit clairement que les référents de *rien* ne se limitent pas à ce seul mouvement. La restriction du cercle référentiel se fait par l'aspect verbal c'est-à-dire répétitif. Nous pouvons avoir : « ne cesse de me caresser, de me faire des clins d'œil, de m'observer, de me faire des gestes ». Ainsi, rien d'une part au référent présent dans le texte ; d'autre par selon le mode de référence par défaut, aux moyens de séduction suggérés par le cotexte et nos connaissances extralinguistiques. À partir de tous ceci, nous pouvons dresser la chaîne isotopique suivante :



1-2-Personne

Le pronom indéfini *personne*, contrairement à *rien*, représente l'absence d'êtres. Il s'oppose à *quelqu'un*. Autrefois, on disait *une personne* qui veut dire *l'être*⁶. Originellement féminin, il a pu servir ensuite de pronom indéfini masculin singulier et enfin de pronom neutre. C'est dire qu'il peut aussi bien référer aux êtres féminins. Par ailleurs, étudier la référencialité de *personne* revient tout simplement à déceler les êtres qui ne sont peut-être pas présents dans une situation d'énonciation ou alors qui ne posent aucuns actes face à celle-ci. Ceux-ci peuvent être présents ou évoqués. On aura donc trois types de référence : cotextuelle, par défaut et déictique.

1-2-1La référence cotextuelle

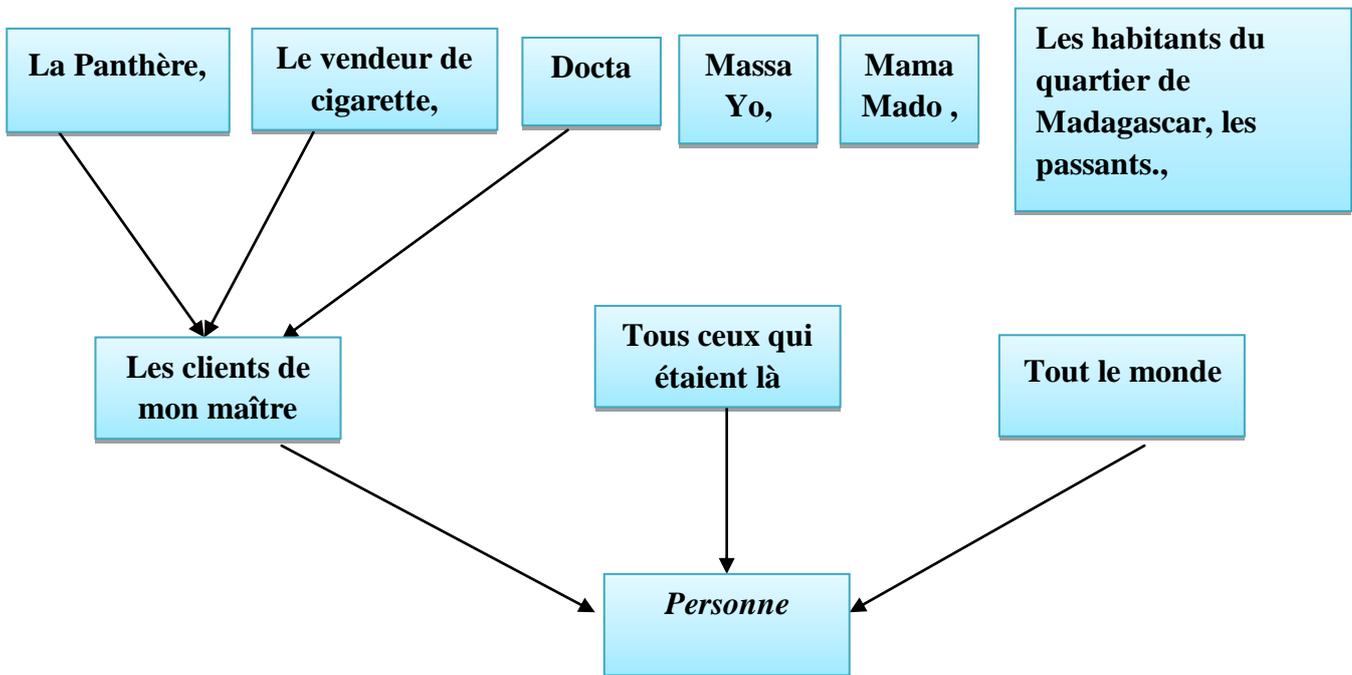
Exemple b26 : *J'écoutais cette histoire, et je me souvins, moi, de la caisse bizarre que la petite femme avait fait porter dans son chantier. D'ailleurs, le regard de **tous les clients de mon maître** se perdit en direction du chantier de la République. Le soir, la Mini Minor arrêta sa voiture devant le bar de mon maître et offrit de la bière à **tous ceux qui étaient là**. [...]*

*Elle sourit ce jour à **tout le monde**, et ne vouvoya plus personne.* (p.115-116)

Dans cet exemple, le pronom indéfini *personne* a pour référence les trois éléments mis en gras dans le texte. Cependant, les deux derniers sont des synonymes et englobent le premier. Ce qui veut dire que Mini Minor ne fait pas que donner la boisson aux clients de

⁶ Wagner, R.-L et Pinchon, J., *Idem*, p.200.

Massa Yo mais à toute personne présente à ce moment-là (qu'elle traite avec beaucoup de considération). Ainsi, à partir des textes précédents, ces personnes peuvent être : la Panthère, un homme, Massa Yo, le vendeur de cigarettes, Docta, Mama Mado, les policiers, les vendeuses. On aura alors la grille suivante :



1-2-2-La référence par défaut

Exemple b27 : Un chien qui, du matin au soir, du soir au matin, observe la rue, observe son maître, observe les hommes, et ne fait rien d'autre qu'observer ; un chien qui pèse et soupèse un os que lui jette un vendeur de soya en passant par là, personne dans Madagascar, et Massa Yo non plus n'a jamais vu ça. (p.36)

Cet extrait de texte est composé d'une seule phrase complexe avec plusieurs propositions. Il met en relief les qualités du chien qui suscite l'étonnement de bon nombre de personnes. Ceci dans la mesure où ils n'ont jamais vu un chien qui observe comme un homme. Dans ce cas, le pronom indéfini *personne* renvoie cotextuellement à *son maître* (Massa Yo), *les hommes*, *un vendeur de soya*. Cependant, dans un cadre situationnel, on pourrait ajouter « les clients de Massa Yo », « les habitants des quartiers voisins (Mokolo, Carrière, Mbankolo) » et même « Mama Mado » et « son fils Soumis ».

1-2-3-La référence déictique

Exemple b28 : « **Tu** n'étais pas là, toi aussi, hein. **Celui-ci** n'a rien entendu. **Celui-là** n'a rien vu. L'enfant de **l'autre-ci** était malade. Personne n'était là le jour de mon arrestation, mais tous **vous** êtes toujours là pour la boisson du jour. **Vous** serez toujours là pour le rendez-vous de votre drogue. C'est à ce rendez-vous là que je suis venu aujourd'hui, et moi **j'**entends bien payer ma dose de suicide. » (p.164)

Dans ce texte, les éléments cotextuels significatifs du point de vue de la référence du pronom *personne*, mis en gras, sont des déictiques dont l'interprétation nécessite un renvoi à la situation d'énonciation immédiate. En effet, c'est un discours prononcé par L'homme en noir-noir. Il sermonne les clients du bar de Massa Yo au sujet de son arrestation où ils n'ont pas levé le petit doigt pour lui venir en aide. Il les indexe donc par les déictiques *tu*, ***celui-ci***, ***celui-là***, ***l'autre-ci***, ***vous***. Ceci étant, le pronom indéfini *personne* renvoie à tous ceux qui sont présents dans ce bar à ce moment précis et qui disent avoir été absents le jour de son arrestation, pourtant ils y sont. Les adverbes *ci* et *là* désignent le lieu où le locuteur parle. Si nous remplaçons *personne* par ces déictiques, nous aurons : « Ni **toi**, ni **celui-ci**, ni **celui-là**, ni **l'autre-ci** n'était là le jour de mon arrestation, mais tous vous êtes toujours là pour la boisson du jour. » L'on pourrait donc conclure que *personne* ici renvoie à tous les clients du bar de Massa Yo y compris lui-même.

1-3-Aucun

En ancien et moyen français, *aucun* avait un sens positif et signifiait *quelqu'un*. Il conserve cette valeur dans les expressions de type *aucuns*, *d'aucuns pensent que* et au singulier lorsqu'il est employé dans les mêmes conditions que *personne* et *rien*. Ce qui explique que pour prendre cette valeur négative, il doit se construire avec l'adverbe de négation *ne*. Par ailleurs *aucun* représente un terme déjà exprimé. C'est un pronom substitut contrairement à *rien* et *personne* qui sont des nominaux. C'est pourquoi il ne peut avoir qu'une référence cotextuelle pouvant être stricte, lexicale ou atypique. Mais dans notre corpus, *aucun* n'a qu'une seule référence cotextuelle lexicale.

Exemple b29 : Les mains de **la fille au gosse** s'agrippaient aux cheveux de **sa rivale**. La main autoritaire du vendeur de cigarette les sépara. Il fut vite rejoint par le petit vieux qui avait multiplié des proverbes qu'aucune **des filles** visiblement ne voulait l'écouter. (p.133)

Exemple b30 : Je marchais en prenant acte de la saleté des rues du quartier. **Les chiens errants** connaissaient ma condition de chien de bar et me regardaient toujours envieux. [...] **Aucun des chiens du quartier** n'osait plus me déranger avec ses paroles bêtes. Même le chien communiste à trois pattes se suspendait à mon passage. (p.155)

Dans ces exemples, le pronom *aucun* réfère à ses antécédents cotextuels par anaphore indirecte. Étant donné que son complément est un GN et non un pronom, on parle de référence cotextuelle lexicale. Dans *b29*, il s'agit du référent humain *des filles* qui est une anaphore lexicale et constitue l'hyperonyme. Ainsi, *des filles* renvoie à *la fille au gosse (Rosalie)* et à *sa rivale (Virginie)*. Cela veut tout simplement dire que Rosalie et Virginie n'écoutaient pas les conseils du petit vieux. Cependant, dans *b30*, il s'agit du référent non-humain *chiens du quartier*. Ceux-ci sont *les chiens errants* parmi lesquels *le chien communiste à trois pattes, le chien au manteau de gale et les autres chiens* (p.21-22).

1-4- Nul

Contrairement à *rien, personne* et *aucun*, *nul* est étymologiquement un pronom de sens négatif. Toutefois, il a subi leur attraction et a fini par prendre un sens positif dans certaines constructions. Dans notre corpus, *nul* a une référence cotextuelle et générique.

1-4-1-La référence cotextuelle

Dans ce cas de figure, *nul* fait partie d'une chaîne de coréférence qui garantit la continuité thématique de la séquence en assurant également sa progression.

Exemple b31 : Je me tue dans ma peine. Depuis l'affaire Mami Ndole, et depuis l'arrestation du vendeur de cigarettes ainsi que de l'homme en noir-noir, la prudence obligeait **tous les clients de mon maître** à ne plus prononcer le nom de la Mini Minor qu'à voix basse. **Nul** ne savait la dimension de ses pouvoirs, et personne ne voulait les mettre à l'épreuve en ricanant. (p.158)

Ici, nous avons affaire à une référence cotextuelle lexicale, car le pronom *nul* vient reprendre le GN *tous les clients de mon maître*. Sujet du verbe *savait*, il oriente les idées du narrateur vers la négation. Ce qui valide par la proposition *nul ne savait la dimension de ses pouvoirs*, étant en continuité avec *la prudence obligeait tous les clients de mon maître à ne plus prononcer le nom de la Mini Minor qu'à voix basse*, le piédestal dans lequel le personnage de *Mini Minor* est placé. Ce pronom témoigne de l'incapacité des clients de Massa Yo à cerner le personnage de *Mini Minor*. Ces clients sont ceux que nous connaissons

déjà : *Docta, la Panthère, le vendeur de cigarette, l'homme en noir-noir*. En plus de ceux-ci, nous pouvons ajouter tous ceux dont le nom n'est pas maîtrisé par le narrateur et qui n'interviennent qu'à titre figuratif.

1-4-2-La référence générique

Le pronom indéfini *nul* ne coïncide ici avec aucun élément cotextuel.

Exemple b32 : Mon maître apprenait à ses dépens que dans Yaoundé, nul n'est vrai client de bar qui n'est aussi ambianceur-entraîneur de football-sorcier-voyant et, bien sûr, politicien potentiel.(p.294)

Dans cet exemple, le pronom *nul* n'a pas d'antécédent. Il est la négation de *on*. Nous ne pouvons que spéculer sur l'identité de ces êtres représentés par *nul*.

2- Les pronoms indéfinis de sens positif

Ces indéfinis contrairement aux autres, marquent la présence des êtres ou des choses dans un énoncé. Ils expriment soit l'unité, soit la pluralité, soit la totalité sous plusieurs aspects et comportent, en outre, une indication d'ordre quantitatif imprécise (*certaines, plusieurs, la plupart*) ou d'ordre qualitatif tantôt précise (*le même*), tantôt imprécise (*autrui*).

2-1 Les pronoms indéfinis exprimant l'unité

D'après WAGNER et PINCHON (1991 : 199), les pronoms indéfinis exprimant l'unité regroupent l'ensemble des pronoms indéfinis exprimant la singularité et ceux exprimant l'identité. Ils ont pour rôle d'exprimer la différence entre les choses ou les personnes dont on parle. Dans notre corpus, nous avons : *un, autre, un et autre, autrui, quelque chose, quiconque, n'importe quoi*.

2-2-1 Un

En grammaire, *un* est considéré comme un pronom numéral. Il devient pronom indéfini lorsqu'il est précédé d'un déterminant (l', les). Sa référence est fréquemment cotextuelle et se fait grâce à la présence d'un complément partitif soit pronom (*d'eux, d'elle*), soit GN.

Exemple b33: L'une des femmes se libéra de sa tête du casque et s'avança vers moi. (p.12)

Exemple b34 :Tous les hommes rient. L'un d'eux dit à l'ingénieur : « Moi je peux d'ailleurs te dire : pour trouver du travail dans ce pays, il faut écrire directement à Jeanne-Irène [...] » (p.278)

Dans ces exemples, *l'un(e)* est repris anaphoriquement par le GN « des femmes » qui est une anaphore lexicale directe et par le pronom « eux » qui est une anaphore pronominale directe. Ce dernier reprend le GN « tous les hommes » qui est alors l'anaphore indirecte de *l'un*.

Cependant, nous avons tout de même relevé un cas où *l'un* est en emploi déictique.

Exemple b35: Le petit vieux ne se tue pas : « C'est ton ami non ? disait-il. N'est-ce pas j'ai dit que tu n'a que tes bières dans la tête ? L'argent seul est ton ami, non ? Je suis sur qu'un jour on va seulement entendre que tu as vendu Soumi au famla, ne, ne, ne. Voilà un homme avec qui tu passais toutes tes journées. Tu vois la police l'amener, ou nsoua tranquille. Quant à vous autres, n'est-ce pas voilà l'écrivain à qui vous veniez raconter toutes vos histoires ? Il a été arrêté devant vos yeux, et cela parce qu'il voulait défendre l'un de vous. [...] (147)

Il s'agit d'un discours prononcé par la Panthère à l'endroit de Massa Yo et ses clients. Celui-ci leur fait des reproches sur leur conduite : ils ne se soucient pas des autres dans leurs difficultés. Ceci étant, on note dans ses propos la présence de nombreux pronoms déictiques : *j', je, tu, vous*. Ce qui signifie que le locuteur s'adresse par un *je* à un public présent dans la scène. Par ailleurs, le pronom indéfini *l'un* a pour complément partitif le pronom déictique *vous* dont il n'indique qu'une infime partie. Ainsi, *l'un* désigne une personne parmi les clients présents dans le bar de *Massa Yo*. Cette personne n'est autre que le vendeur de cigarettes que le locuteur ne veut pas nommer directement ; il préfère passer par l'indéfini. Peut-être cela se justifie-t-il par le dégoût qu'il a pour la race humaine et pour laquelle il veut marquer une certaine distance.

2-2-2 Autres

Tout comme *un*, *autre* est pronom indéfini lorsqu'il est précédé d'un déterminant (*un, l', les, cette, d'*) sauf lorsqu'il est en emploi déictique. Il s'oppose fréquemment à un élément énoncé précédemment. Son emploi se fait suivant deux modes de référence : cotextuelle, générique et déictique.

- **La référence cotextuelle**

*Exemple b36: Et l'homme en noir-noir devenait sans le vouloir le voleur de bangalas que tout le monde attendait ici avec **une main** enfoncée dans la poche du pantalon et l'autre serrant un poing mortel. (p.121)*

L'autre ici est mis pour la seconde main de tout le monde. Il est l'opposé de « une main » dont il est l'anaphore associatif.

- **La référence générique / par défaut**

Exemple b37: J'ouvris grand mes yeux, je secouai ma tête et je laissai pendre ma langue, me disant pour ne pas citer les autres, que si le Cameroun, c'était bien le Cameroun, ce Cameroun-là était bien fini. (p.74)

Exemple b38:

- *Il allait chercher quoi dehors-e ? demanda une voix de femme.*

- *N'est-ce pas sa femme ne lui suffit pas aussi ?*

- *Il voulait faire comme les autres et cela lui est calé au coup. (p.253)*

Exemple b39 : Oui, il était devenu soudain un autre. L'alcool devait bouillonner son cerveau. Le visage de l'ivrogne se découvrait. (p.185)

Dans ces exemples, le pronom *les autres* ne renvoie à aucun élément textuel. Sa référence ne peut que s'expliquer par le sémantisme de certains éléments dans le texte. Dans l'exemple *b37*, sa référence est encore plus élargie. « *Si le Cameroun, c'était bien le Cameroun* » est la paraphrase d'un adage que les Camerounais aiment souvent prononcer : « *Le Cameroun, c'est le Cameroun* ». Ainsi, il implique toute personne qui n'est pas le narrateur et qui peut-être serait l'ensemble des Camerounais. Cependant, dans l'exemple *b38*, *les autres* fait référence à tous les hommes infidèles. En effet, dans cet extrait, il s'agit d'une discussion de quelques personnes de la foule au sujet de *Massa Yo* qui a été volé par une prostituée après qu'il eut passé la nuit avec elle. Il discute sur le sort réservé aux hommes infidèles. Le sémantisme de la phrase « *Il allait chercher quoi dehors-e ?* » montre bien que *les autres* renvoie ici à toutes les personnes qui cherchent les femmes autres que les leur.

Par ailleurs, dans l'exemple *b39*, le pronom *un autre* fait référence à un visage différent de celui que cet ivrogne a d'habitude. En effet, les mots « *alcool* », « *ivrogne* » montrent que la personne dont on parle n'est pas dans son état normal parce qu'elle ingurgite

beaucoup d'alcool. Ce qui la rend saoul. Autrement dit, elle change de manière d'agir, d'humeur ; elle subit un trouble de personnalité. Il s'agit donc contrairement aux deux exemples précédents, d'une référence par défaut et non générique, puisque c'est le caractère d'une personne qui est remis en cause.

- **La référence déictique / situationnelle**

On parle de référence situationnelle lorsque le référent cotextuel intervient dans le discours direct à la première personne *je*. Il ne s'agit plus d'une simple référence déictique.

Exemple b40 : « Tu va même tout boire la bière là ? » demandait **la Panthère Nzui Manto**. « Hum, disait un autre [**un client de Massa Yo**], le casier est même plus grand que toi hein ! » Et un autre [**un client de Massa Yo**], stratégiquement prévenant : « Fais attention, mon frère, une mouche ! » (p.57)

Exemple b41 : La voix imbattable de l'autre [**Virginie**] lui répondit aussitôt : « Euheu, "cadette de trois fois" ! Tu viens discuter un homme avec ta "cadette de trois fois", n'est-ce pas ? » (p.135)

Exemple b42 : Le petit vieux ne se tue pas : « C'est ton ami non ? disait-il. N'est-ce pas j'ai dit que tu n'a que tes bières dans la tête ? L'argent seul est ton ami, non ? Je suis sur qu'un jour on va seulement entendre que tu as vendu Soumi au famla, ne, ne, ne. Voilà un homme avec qui tu passais toutes tes journées. Tu vois la police l'amener, ou nsoua tranquille. Quant à vous autres, n'est-ce pas voilà l'écrivain à qui vous veniez raconter toutes vos histoires ? Il a été arrêté devant vas yeux, et cela parce qu'il voulait défendre l'un de vous. [...] (147)

Exemple b43 : L'enfant de l'autre-ci [**Rosalie**] était malade. (p.164)

Dans ces exemples, la référence *autre* est identifiable grâce au dispositif énonciatif, mais avec quelques petites nuances. Nous remarquons tout d'abord que la référence de *l' + autre* est parfaitement spécifié. Il renvoie, tour à tour, à *Virginie* et *Rosalie*. Par contre, la référence de *un + autre* n'est pas précise. Dans tous les cas, on sait qu'il renvoie tout comme *la Panthère*, a un client de *Massa Yo*, mais on ne sait exactement lequel. Ce qui est sûr, c'est que le narrateur ignore leur identité. C'est pourquoi il ne peut les nommer que par l'indéfini. Ensuite, nous constatons que la majorité de ces pronoms indéfinis sont employés dans des propositions incises. Ils sont donc des référents situationnels, car ils interviennent dans le discours. Enfin, dans les exemples 3 et 4, le pronom indéfini *autre* est en emploi déictique. Il

est, dans un premier temps, mis en apposition à *vous* qui renvoie à toutes les personnes présentes dans le bar *de Massa Yo* à cet instant précis. Dans un second temps, il est renforcé par l'adverbe de lieu *-ci* et prend alors le sens du pronom démonstratif *celle-ci*. Le locuteur désigne ainsi les personnes présentes dans la situation d'énonciation en tant que référent (*l'autre-ci*) et en tant qu'interlocuteurs (autres).

2-2-3 Un et Autre

Ces pronoms peuvent soit être reliés par une préposition : *l'un de l'autre, l'un sur l'autre, l'un après l'autre, les uns contres les autres* ; soit utilisés: comme marqueur d'intégration linéaire : *l'un... l'autre, un... un autre*. Leur référence est uniquement cotextuelle.

Exemple b43 : *Car, à vrai dire, la frontière entre Soumi et moi ne devenait vraiment mur vertical que toute les fois que nos intérêts se trouvaient au croisement l'un de l'autre. (p.26)*

Exemple b44 : *Il était entre **deux policiers**, l'un grand et l'autre petit. (p.225)*

Exemple b45 : « *C'est son droit de se taire non ? lui avait répondu Massa Yo, certainement amusé plus que tout le monde à l'idée de chasser un de ses **clients** pour les beaux yeux d'un autre. (p.128)*

Dans les exemples précédents, les couples de pronoms indéfinis expriment l'opposition entre deux parties d'un ensemble. Dans *b43*, le groupe *l'un de l'autre* reprend le couple *Soumi et moi* vu l'ordre dans lequel apparaissent ces éléments, on est tenté de dire que *l'un* est mis pour *Soumi* et *l'autre* pour *moi*. Les intérêts de Soumi sont ainsi opposés à ceux de Mboujak. Cette opposition est renforcée par les noms tels que *frontière* et *croisement*. Dans *b44*, *l'un... l'autre* reprend l'ensemble *deux policiers* dont on oppose la taille : *grand # petit*. Par ailleurs, l'exemple *b45*, *un...un autre* reprend en partie l'ensemble *ses clients* qui est le complément partitif de *un*. En fait, il ne représente que deux personnes dans l'ensemble des clients. On peut donc dire qu'il s'agit d'une anaphore conceptuelle.

2-2-4 Autrui

Pronom indéfini identifiant, *autrui* ne se dit que des personnes et ne s'emploie que comme complément prépositionnel dans notre corpus. En effet, selon WAGNER et PINCHON,

*On range ce pronom indéfini dans la catégorie des indéfinis à cause de l'indétermination dans laquelle il laisse les personnes qu'il évoque. Mais comme **on**, sa place serait aussi bien parmi les pronoms personnels : il représente en effet collectivement, sous un genre indifférencié, tous les individus qui s'opposent aux trois personnes sujets. Autrui est donc une variante de lui, elle, eux, elles. (WAGNER et PINCHON, 1991 : 208)*

Ainsi, *autrui* ne peut être employé que suivant un seul mode de référence : générique. Ceci dans la mesure où aucun d'élément textuel ne peut le représenter. Il est mis pour « d'autres personnes ».

Exemple b46: Il [Mboudjak] regardait donc surtout les filles d'autrui qui passaient en route. (p.54)

Cependant, nous avons un cas où la référence est identifiable ; elle peut être en même temps individuelle et collective.

*Exemple b47: Il [la Panthère] racontait son incroyable histoire et imitait en changeant sa voix la phrase identique de **Docta**, le père tardif. Il parlait dans son ivresse du verbe, et disait soudain comme fou : « L'enfant d'autrui, me dis donc ! » (p.293)*

Ici, *autrui* peut être mis pour Docta, qui est le père de l'enfant dont la Panthère parle. Il peut également représenter le père et la mère de l'enfant assassiné par le commissaire c'est-à-dire l'enfant de l'ingénieur et de Rosalie.

2-2-5 *Quelque chose*

Ce pronom est de genre indifférencié exprimant une quantité indéterminée. Il s'oppose à *quelqu'un* et ne fait référence qu'à l'inanimé (objet, pensée, etc). Le mode de référence utilisé est plus cotextuel que générique.

- **La référence cotextuelle**

*Exemple b48 : « D'ailleurs, dit l'homme, ce n'est que le sicia⁷. Il aurait suffi qu'il lui donne quelque chose et il aurait été libéré. Tout ce que le Commissaire-là faisait, ce n'était que pour le **tchoko**⁸ non ? » (pp.146-147)*

⁷ Brimade.

⁸ Pourboire.

Exemple b49 : Même le chien communiste à trois pattes se suspendait à mon passage. Parfois il me grommela quelque chose dont je n'entendais que les mots « **chien capitaliste** ». (p.155)

Exemple b50 : « Du moins s'ils [les opposants] reviennent ici, ils vont servir à quelque chose. Au lieu de passer leur temps à critiquer, ils vont **construire le pays** avec nous. (p.108)

Exemple b51 : Je trouvais toujours au bout de mes peines **quelque chose** pour amuser ma gueule, au moins **un os dégarni**. (p.83)

Dans *b48*, le sémantisme du mot « tchoko » nous pousse à croire que *quelque chose* est mis pour l'argent. Aussi, savons-nous que dans le pays les hommes en tenu aiment se faire acheter pour laisser les nobles citoyens tranquilles. Cependant, dans l'exemple *b49*, *quelque chose* renvoie à un ensemble de paroles prononcées par le chien capitaliste et « chien capitaliste » reprenant « les mots », n'indique qu'une infime partie de cet ensemble. Il constitue donc une anaphore associative dans la mesure où il fait partie de l'isotopie de ce pronom indéfini. Dans *b50*, *quelque chose* est mis pour GV « construire le pays » qui est une anaphore lexicale directe. Dans *b51*, il reprend cataphoriquement le GN « un os garni ».

- **La référence générique**

Exemple b52: **Je baissais mes oreilles, je sautai sur lui et je lui léchai le visage.** « Comme tu as grandi ! » lui mentis-je.

Mais c'était juste pour lui aboyer quelque chose. Soumi me leva de mes saletés. (p.23)

Exemple b53: Elle passa devant le **mendiant** comme s'il n'y avait rien d'anormal en lui. Elle mit comme quelque chose dans l'assiette de son fils, lui demanda de disparaître et entra dans le bar de son époux. (p.243)

Dans ces exemples, *quelque chose* ne renvoie à aucun élément textuel. Sa référence peut être décelable à travers le sémantisme de la phrase et même de certains mots. Dans *b52*, le sens de la première phrase montre que *quelque chose* est mis pour la recherche de l'amitié de Soumi. Dans *b53*, le mot « mendiant » nous aide à supposer que *quelque chose* est mis pour l'argent.

2-2-6N'importe quoi

Groupe figé utilisé comme indéfini, il est employé comme nominal inanimé. Tout comme *n'importe qui*, son mode de référence est par défaut.

Exemple b54 : *Si seulement je pouvais prendre moi aussi un journal « Nous Deux » ou n'importe quoi, le tenir même à l'envers, mais y enfoncer ma tête, oui, y enfoncer ma tête pour toujours.* (p.102)

Exemple b55 : « *Qu'il **parle**... bégaya l'ingénieur, ma foi, qu'il **dise** quelque chose... qu'il dise n'importe quoi.* (p.128)

Exemple b56 : *Je marchais derrière le **vendeur de cigarettes**, disons dorénavant le **pousseur**, en secouant ma queue à gauche et à droite. Et le pousseur heureux sifflotait devant son **engin** en appelant une nouvelle charge. « Pousse-pousse, pousse-pousse, disait-il, je porte n'importe quoi ! » (p.217)*

Dans ces trois exemples, *n'importe quoi* ne renvoie à aucun élément textuel. Cependant, le sémantisme de certains mots peut nous aider à spéculer sur sa référence. Dans *b54*, le GN « un journal « Nous Deux » indique qu'il peut s'agir d'un livre, d'un document ou même encore d'un journal ; bref de quelque chose à lire. Dans *b55*, nous pouvons supposer que grâce aux verbes « parle », « dise », *n'importe quoi* renvoie à une parole, un mot ou un discours que l'ingénieur demande à l'homme en noir-noir de prononcer. Dans *b56*, les GN « le vendeur de cigarettes », « le pousseur », « son engin » montre *n'importe quoi* peut renvoyer à une des marchandises que le vendeur de cigarettes avait dans son pousse. Celle-ci pouvant être : les cigarettes, les bonbons, les biscuits, les stylos, etc.

2-2 Les pronoms indéfinis exprimant la pluralité

Les pronoms regroupés sous le terme de pluralité expriment des quantités indéterminées, qui sont en général, prélevées sur un ensemble de référence. Comme complément d'objet, ils sont accompagnés d'un déterminatif ou d'un partitif qui renvoie à un ensemble. Font partie de cet ensemble les pronoms tels que : *certain*, *beaucoup*, *d'autres*.

2-2-1 Certains

Il ne s'emploie guère qu'au pluriel et a pour féminin *certaines*. Il traduit une indétermination qui porte sur le nombre ou sur la qualité d'une partie des personnes ou des choses évoquées. Parfois, il s'emploie dans une chaîne avec les autres pronoms comme *tout le monde*, *tous*, *d'autres*, *beaucoup*. Sa référence est essentiellement cotextuelle dans notre corpus. Celle-ci peut être directe, indirecte ou à grande distance.

- **La référence cotextuelle indirecte**

C'est lorsque le référent n'est pas relié au pronom indéfini *certain* comme complément déterminatif mais est plutôt représenté par un pronom personnel.

*Exemple b57: L'opep drainait derrière lui **une meute de bayamsalam**⁹ courant et tenant leur foulard en main. **Elles** couraient en secouant les nombreuses parties disproportionnées de leurs corps. Certaines **d'entre elles** couraient et le bébé qu'elles portaient sur leur dos sursautait comme s'il était assis sur un cheval. (p.218)*

En raison de son rôle informationnel, nous considérons « meute de bayamsalam » comme l'antécédent de *certaines*. Cependant, il n'est pas directement lié à cet antécédent. Ceci parce qu'il est plutôt repris par « elles » qui est son complément déterminatif. Ainsi, le domaine d'extension de ce pronom est limité et ne représente qu'une partie de ces revendeuses en particulier celles qui couraient avec des bébés sur le dos.

- **La référence cotextuelle directe**

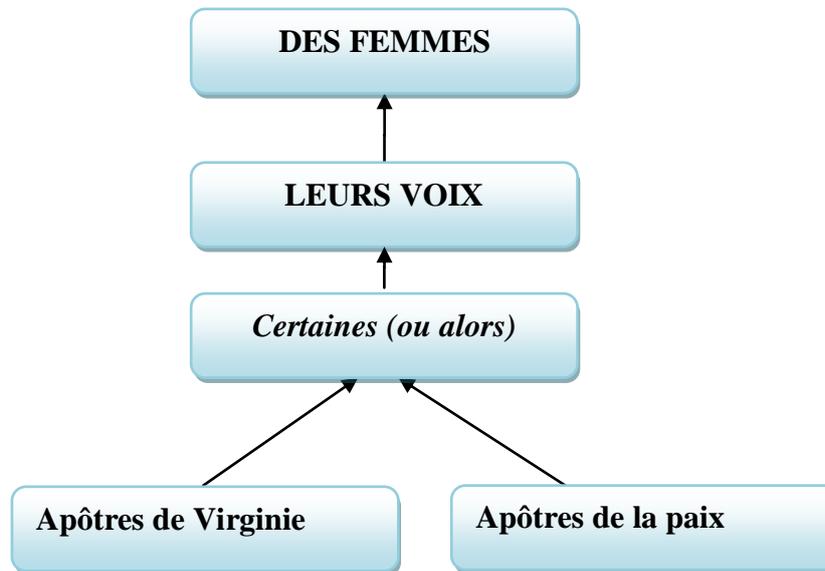
La référence cotextuelle directe s'effectue lorsque le PI certain est caractérisé par un complément déterminatif de nature lexicale. Il peut être un GN ou une subordonnée relative.

*Exemple b58 : **Des femmes** avaient traversé la route pour ne rien manquer de ce qui devant le bar de mon maître se passait. **Leurs voix** s'étaient élevées, demandant d'éviter le pire. J'avais entendu pourtant certaines **qui trop vivement, se mettaient du côté de la Virginie, ou alors qui se faisaient des apôtres de la paix** [...] (p.133)*

Dans cet exemple, la référence de *certaines* est directe à cause de la caractérisation (par la subordonnée relative) permettant déterminer l'attitude des personnages présents. En effet, *certaines* est inclus dans le grand ensemble *des femmes* repris par *leurs voix*, qui sont intervenues dans la scène de bagarre entre Virginie et Rosalie. Le connecteur logique ou marqueur *ou alors* a encore le sens de *d'autres* et assure l'intégration linéaire. C'est pour éviter la répétition qu'on a évité de reprendre ce morphème. Ainsi, l'emploi de *certaines* suivie de *ou alors* laisse percevoir la répartition *des femmes* (anaphore lexicale) présentes en deux groupes : celles qui se mettaient du côté de Virginie et celles qui préféraient taire cette querelle. Ce qui laisse entrevoir une chaîne hiérarchique allant du péjoratif au mélioratif ; et comme le souligne J. DUBOIS, il existe un groupe nominal « hiérarchiquement dominant »

⁹ Revendeuses.

qui peut être le groupe le plus proche ou le sujet de l'énoncé. À partir de ce GN « des femmes », nous auront le schéma suivant :



- **La référence cotextuelle à distance**

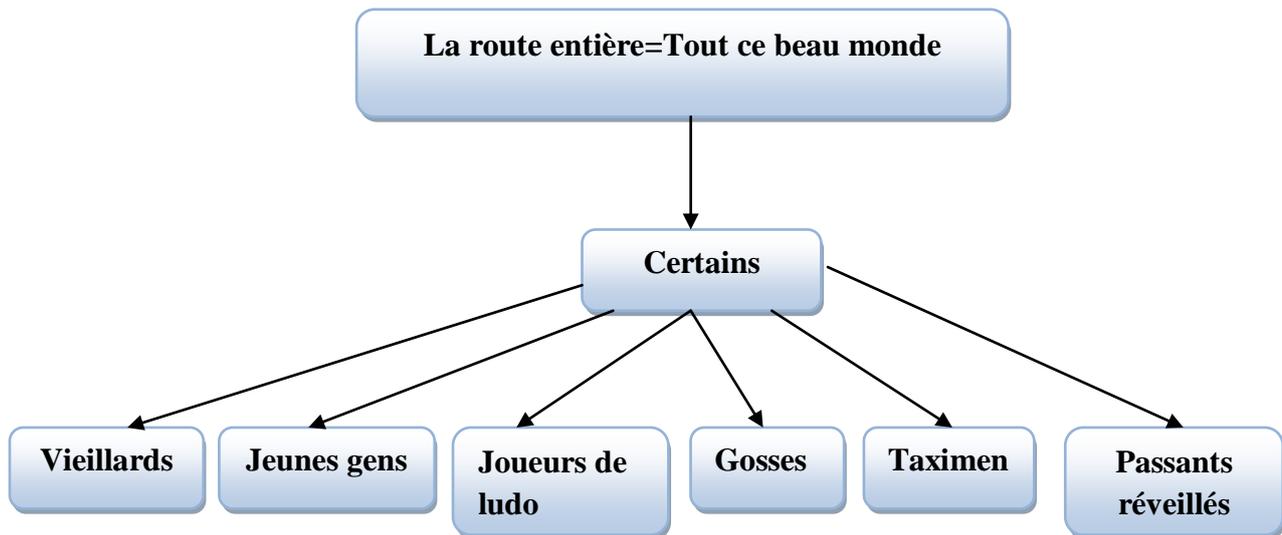
La référence cotextuelle à distance, par contre, s'effectue lorsque les référents que *certaines* peut convoquer s'étendent dans une vaste séquence et sont de plusieurs ordre.

Exemple b59: Non, Mama Mado ne marchait pas, elle dansait sur la rue. Et la route entière nous regardait. Des vieillards arrêtaient de fumer leur pipe. Des jeunes gens freinaient le geste de leur marche. Des joueurs de ludo suspendaient leur donne. Des vendeuses d'arachides arrêtaient leur mesure. Des gosses suspendaient leur jeu de football et nous suivaient de leurs cris de joie. Il y a même des taximen qui se mettent à klaxonner leur tantarantantantant de joie. Et Mama Mado se retournait vers tout ce beau monde, esquissait un sourire, mais ne s'arrêtaient pas. J'entendais des passants réveillés par le spectacle de notre passage pittoresque dire : « quelle femme ! »

Et ma maîtresse leur souriait. Certains disaient d'une voix identique : « Quel chien ! »
(p.103)

Nous constatons que nous avons affaire à une longue séquence descriptive dans laquelle le narrateur décrit l'effet que lui et sa maîtresse *Mama Mado* font aux habitants de Madagascar sur le chemin du retour de leur domicile après avoir fait un tour au salon de

coiffure. Ceux-ci sont : « la route entière », « des vieillards », « des jeunes gens », « des joueurs de ludo », « des gosses », « des taximen », « tout ce beau monde », « des passants réveillés ». Le pronom indéfini *certain*s est donc une partie de ce beau monde ou de cette route entière qui comprend *vieillards*, *jeunes gens*, *joueurs de ludo*, *gosses*, *taximen* et *passants réveillés*. Ainsi, nous aurons le schéma suivant :



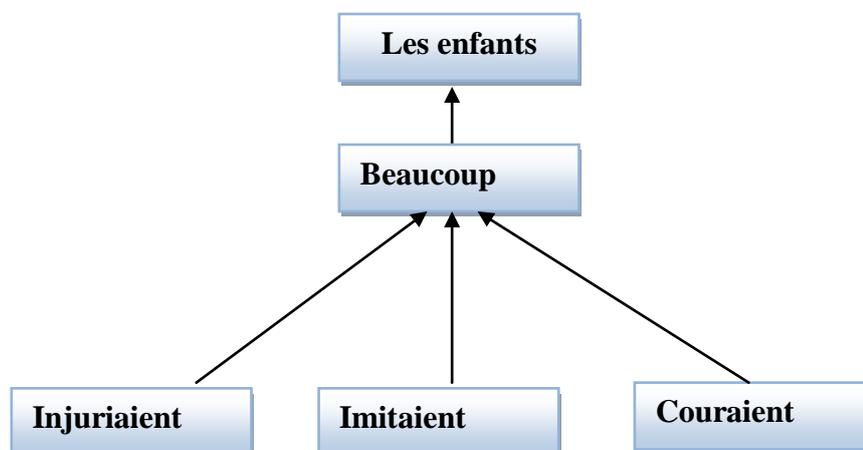
2-2-2 *Beaucoup*

C'est un pronom d'origine adverbiale désignant une quantité indéterminée, présentée comme grande par rapport à l'ensemble auquel il se rapporte. Dans notre corpus, il fonctionne comme sujet et désigne l'animé humain.

Exemple b60: Je ne répondis pas à ses insultes. Le personnage de cet homme était définitivement bizarre. Son passage bruyant attirait toujours les enfants. Beaucoup lui lançaient des injures. Beaucoup imitaient son champ cacophonique. Beaucoup couraient un bout de chemin avec lui. (p.183)

Ici, *beaucoup* est employé trois fois, sans complément partitif et réfère directement au GN « les enfants ». À travers ce pronom, le narrateur décrit les différentes intrigues faites par les enfants au sujet son nouveau maître des rues : l'homme des poubelles. En effet, la référence de *beaucoup* est autonymique mais à chaque emploi, il spécifie le type de référents en décrivant leurs actions caractérisées par les verbes de mouvement considéré ici comme marqueur d'intégration linéaire. On parle alors de référence cotextuelle en fonction du marqueur. Ainsi, nous avons trois groupes d'enfants représentés par ce morphème : le premier

beaucoup est mis pour les enfants qui insultaient l'homme des poubelles, le deuxième pour ceux qui l'imitaient ; et le troisième pour ceux qui le poursuivaient. Les relations référentielles et isotopiques sont résumées dans le schéma suivant :



2-3 Les pronoms indéfinis exprimant la totalité

Ils ont la particularité de représenter des individus ou des choses dans la globalité. Dans notre corpus, nous avons répertorié *tout*, *tous*, *chacun* et *tout le monde*.

2-3-1 *Tout*

Le PI *tout* a une valeur neutre et est nominal. Il s'applique à une substance inanimée dont la quantité est envisagée dans la totalité. Sa référence est de deux ordres : cotextuelle et générique.

- **La référence cotextuelle**

À ce niveau, la référence cotextuelle est de trois ordres : stricte, étendue et conceptuelle.

- **La référence cotextuelle stricte**

Exemple b61: *C'est donc ainsi que j'ai appris à reconnaître, même de loin, les mille causes bouteillées de l'ivresse du monde. N'étaient-ce pas les mille bouteilles que mon maître avait décapsulées devant cet homme au pas de makossé ? Beaufort, tritri, chôme, nsansanboy, quatre fois quatre, gwan, gnôle, odontol, petite guinness et consor, jobajo pour tout dire.* (p.41)

Dans ce texte, le pronom indéfini *tout* a une valeur récapitulative. Il réfère anaphoriquement aux GN qui le précèdent directement et forme une énumération. De ce fait,

il est en coréférence avec ses antécédents. Les termes de cette énumération se rattachent au prédicat à travers le pronom *tout* qui, étant masculin singulier à valeur neutre, a la fonction de résumer les GN-antécédents et de les présenter comme formant un ensemble. Ce type d'anaphore récapitulative est une caractéristique fondamentale du pronom *tout*.

Cependant, il est possible que *tout* ne fasse référence qu'à une seule chose.

*Exemple b61: Je me consolais en me disant que la petite femme ne fermait pas seulement à mon regard. Elle se coupait également de tout, et j'entendais par là : **de la vie**. (p.114)*

Ici, *tout* est en emploi cataphorique et a pour seul référent cotextuel le GN « de la vie », étant donné que dans ce GN il y a une idée du générique.

- **La référence cotextuelle étendue**

Du point de vue de son mode de référence, *tout* semble fonctionner ici de la même manière que dans l'exemple précédent, avec une seule différence d'orientation cotextuelle : il ne reprend pas anaphoriquement les termes d'une énumération, mais à l'inverse, par cataphore, il annonce une énumération à venir dans les propositions suivantes.

*Exemple b62: « Oui, croyez-moi, disait-il, tout a une fin sur cette terre ! Même **les choses les plus vicieuses** que vous faites dans votre chambre, Lui il voit. **Les petites larcins** que vous faites et croyez secrets, Lui il voit. **Les tromperies** que vous faites ici au marché-o, Lui il voit. Le gros Œil de Dieu nous **regarde** tous et sait chacun de **nos péchés**. (p.223)*

Cette énumération est assurée par le marqueur propositionnel « Lui il voit ». En effet, l'homme corbeau est en train d'énumérer les « péchés » des hommes visibles par Dieu, qui est considéré comme un être qui sait tout et voit tout. *Tout* est donc mis pour « les choses les plus vicieuses », « les petites larcins » et « les tromperies ». C'est le GN défini « nos péchés » qui couvre l'inventaire. Étant donné que les autres GN sont également définis, ils doivent être considérés comme les éléments représentatifs de l'ensemble des péchés. Ainsi, le pronom indéfini *tout*, dans ce texte, réfère selon le mode de référence par défaut également aux autres péchés, représentés dans les subordonnées relatives qui décrivent les lieux dans lesquels ces péchés sont commis. Aussi est-on amené à dire que *tout*, dans ce cas est d'une double référence : d'une part, il réfère aux GN coindexés avec lui ; d'autre part, par référence par défaut, à un ensemble identifiable d'éléments non-identifiés soulignés dans l'extrait.

- **La référence cotextuelle conceptuelle**

Dans la longue séquence descriptive ci-dessous, le pronom indéfini *tout* se trouve en position anaphorique comme c'est le cas dans l'exemple *b61*. Cependant, il en diffère dans la mesure où il est impossible de lui assigner des référents GN. En effet, il a le statut d'assurer l'unité sémantico-référentielle du texte : il résume ce qui a été développé dans l'extrait.

Exemple b63: Dans mes coins, j'observe les habitants du sous-quartier. Je vois la route devant le bar de mon maître s'ouvrir sur la ville. De mes dessous de casiers, je regarde le jour passer et sans cesse appeler la nuit. De mes ombres de murs, je regarde des femmes secouer leurs reins à droite et à gauche, à gauche et à droite, à droite et à gauche : je vois une petite ameuter l'humeur de tous les hommes du quartier en victoriant sa poitrine. De mes coins d'observation, je regarde les hommes presque ivres courir bruyamment. Je les vois se taper se taper plusieurs fois le bangala, cracher théâtralement sur leurs urines, et courir vers leur jobajo suicidaire. De la porte du bar, je regarde les enfants se gratter l'anus à travers leur petite culotte et enfoncer leur doigt dans leurs narines après. Je me jette dans la cour du bar, et là j'observe un coq amoureux qui poursuit une poule. Je le vois courir en baissant ses ailes colorées et s'arrêter devant la route pour voir impuissant sa bien-aimée faire écraser par une voiture. Je vois des margouillats, qui traverse le mur du bar de mon maître, s'arrêter, regarder eux aussi tout cela et hocher la tête philosophiquement comme pour dire : « Le monde est formidable, vivons seulement. » (pp.43-44)

Comme nous l'avons constaté, *tout* condense et résume l'ensemble de toutes les propositions du texte contenant les verbes « observe », « vois », « regarde. » On dit alors qu'il est en relation anaphorique conceptuelle avec tout le fragment textuel dont il constitue le thème. Finalement, la proposition en gras, en fin de texte, apparaît comme la reformulation de ce thème, apportant les précisions nécessaires à son identification ; ce qui se justifie avec le GN « le monde » qui entretient un lien sémantique avec le PI *tout*.¹⁰ Cette architecture descriptive où il y a un thème qui est en fait la résultante d'une démonstration ou d'une observation est très fréquente et on peut dire avec J.-M. ADAM (1990 : 172) que « cette opération garantit non seulement la cohérence de la séquence, mais sa cohésion. »

Par conséquent, *tout*, en tant que pronom, ne peut être considéré comme simple élément de connexion, mais comme élément de cohésion. Il assure la continuité thématique du texte par une reprise pronominale quasi-mécanique des éléments cotextuels de nature nominale, mais a aussi un rôle non négligeable dans la progression du texte.

¹⁰ Valeur englobante.

- **La référence générique**

Nous avons relevé bien des cas où tout ne renvoie à aucun élément dans le texte.

*Exemple b64: Mais taisons les rêves, car voici la réalité : depuis que Massa Yo a installé la petite couche derrière le comptoir de son bar, je ne l'ai jamais vu refermer les portes de sa vente-emporée sur une petite du quartier. Même celles que tous ses clients, et le Docta surtout dit prenable njo¹¹, semblent refuser son argent à lui, le barman. Celles même, je ne vous dis pas, qui se donnent à des clients qui veulent tout lui **prendre à crédit** - je ne parle pas de celles que le plus mbout¹² de ses clients dit avoir chassées -, lui refusent la chose à lui, le barman. (pp.56-57)*

Dans ce texte, le PI *tout* n'est coindexé avec aucun élément cotextuel. Lors de son interprétation, ni cotexte, ni la situation ne permettent d'isoler un ensemble de référents particuliers qui puissent être substitués à la variable contenue dans le sens du pronom *tout*. En outre, il fait partie d'un énoncé où le sémantisme du GV « prendre à crédit » implique que *tout* doit avoir une interprétation augmentative, c'est-à-dire que l'ensemble de ses référents virtuels doit s'étendre à son extension maximale. Par conséquent, dans ce cas, c'est l'interprétation générique qui s'impose.

2-3-2 Tous / Toutes

Tous est le pluriel de *tout* et a pour féminin *toute*. Il s'emploie surtout comme représentant pour désigner la totalité d'un ensemble d'être ou de chose. Mais dans notre corpus, il désigne plus des êtres et s'opère suivant trois types de référence : cotextuelle, générique et déictique.

- **La référence cotextuelle**

Exemple b65 : Les petites, les filles, les femmes du quartier, Docta les connaissaient toutes : elles étaient son chemin de Damas. (75)

Exemple b66 : Les fenêtres et les maisons des portes environnantes s'illuminèrent. Des hommes et des femmes accoururent vers la folie nocturne du barman. Certains avaient une torche en main. D'autres avaient un drap autour des reins. Il y en a qui n'avaient qu'un petit short pour protéger leur nudité. Tous avaient le visage strié par le sommeil, mais les yeux

¹¹ Gratuitement.

¹² Lâche.

grands ouverts et le visage interrogatif devant la peine du voisin. Quelques-uns étaient sortis avec une massue. (p.249)

Ces exemples ont tous des références contextuelles. Cependant, elles ne sont pas présentées suivant le même mode de référence.

Dans l'exemple *b65*, *toutes* est la résultante d'une séquence énumérative. Il est mis pour l'ensemble « les petites », « les filles », « les femmes du quartier » qui sont des substituts lexicaux.

Par contre, l'exemple *b66* constitue une séquence distributive qui est en orientation augmentative. Le tout est en quatre parties pour aboutir à la totalité. Les indéfinis *certains*, *d'autres*, *tous*, *quelques-uns* sont dans ce texte, marqueur d'intégration linéaire. Ils renvoient par anaphore à l'ensemble, au GN indéfinis « des hommes et des femmes. » les indéfinis segmentent l'antécédent en cinq parties selon quatre aspects : selon ce qu'ils possédaient, selon leur habillement et selon leur mine. Ainsi, les phrases avec *d'autres... il y en a* et *certains... quelques-uns* constituent des séquences distributives à part dans le texte, qui lui aussi, est une séquence distributive, mais plus large. La séquence atteint son sommet par le pronom *tous*. Cette coréférence totale, à l'opposé des autres indéfinis qui ne sont qu'en cohérence partielle avec le GN « des hommes et des femmes » produit un fort effet stylistique en bouclant la chaîne. Ceci étant, on aura la chaîne suivante :

Certains + D'autres + Il y en a + Quelques-uns = Tous = Des hommes et des femmes

- **La référence générique**

Exemple b67: D'ailleurs, serait-il la seule chèvre à ne pas brouter où elle est attachée ? Serait-il le seul mbout¹³ à ne pas pouvoir ramasser les arachides que la vie si belle soudain jette librement devant le regard de tous ? (p.53)

Ici, le pronom indéfini *tous* n'a ni référent cotextuel, ni référent situationnel. Il ne peut donc qu'avoir une interprétation générique : le regard de tous les gens, de tout le monde.

- **La référence déictique**

Exemple b68: « [...] Personne n'était là le jour de mon arrestation, mais tous vous êtes toujours là pour la boisson du jour. [...] Vous tous là qui me regardez avec vos gros yeux, combien de fois m'avez-vous raconté que vous souffrez ? Mais vous êtes seulement prêts à souffrir pour votre frère ? Non, vous m'avez tous laissé croupir en prison, alors que c'est

¹³ Lâche.

pour vous défendre qu'on m'y a amené. [...] Je vous demande à vous tous : où est passé l'homme en vous ? Où est l'homme ? [...] Je suis si fou que vous tous m'avez abandonné dans ma prison et je reviens vous offrir une tournée générale pour fêter ça !» (pp.164-167)

L'extrait ci-dessus est un discours prononcé par *L'Homme Corbeau* à l'endroit des clients de *Massa Yo* dans la cour de son bar . Il les sermonne sur leur inhumanité. Linguistiquement, ce discours est marqué par le nombre élevé des expressions qui rendent le référent accessible dans la situation d'énonciation. Ce texte est donc d'orientation déictique. À côté du pronom personnel *je* et l'adverbe de lieu *là* qui sont essentiellement déictique¹⁴, il faut considérer la présence de la deuxième personne *vous* qui met en évidence le caractère dialogal du texte. Tout comme ces déictiques, les pronoms indéfinis *tous* sont localisés dans la situation d'énonciation. Il renvoie au même référent que celui-ci : les clients de *Massa Yo*, *Massa Yo* lui-même et tous ceux qui était présent dans sa cours.

2-2-3 Tout le monde

Il désigne collectivement les êtres humains. Il fonctionne exactement comme *tous* et se construit dans notre corpus suivant trois mode de référence : cotextuelle, générique et déictique.

- **La référence cotextuelle**

*Exemple b69: Et alors que la femme partait, emportant les étonnant pleurs de son gosse avec elle, oui, levant des exclamations de **la foule** derrière elle, le vendeur d'arachides prit tout le monde à témoin et dit : « Une sorcière comme ça, dites donc ! »*

Il se leva sur la pointe de ses pieds et maudit par-dessus la tête de tout le monde la jeune femme qui avait osé le découvrir en public : « Youa mami pima !¹⁵ » (p.222)

Tout le monde reprend anaphoriquement le GN « la foule ».

- **La référence générique**

*Exemple b70: Le silence se faisait. Parfois l'homme des poubelles devenait violent. Quand, une fois, un gosse faisant des gestes obscènes vint se caler devant notre passage, je fus étonné que mon nouveau maître ne secouât pas l'éventail des mille peurs de **tout le monde**. (pp.183-184)*

¹⁴ Je et là sont des embrayeurs dont l'interprétation passe par le biais de la situation d'énonciation immédiate puisque leur référent varie d'une situation à une autre.

¹⁵ Juron

Dans cet exemple, *tout le monde* ne représente aucun élément textuel. Sa référence ne peut être perçue ni par le contexte, ni par la situation d'énonciation. Son interprétation ne peut qu'être purement autonymique. Il renvoie à l'ensemble de tous les hommes, tous les gens.

- **La référence déictique**

Exemple b71:

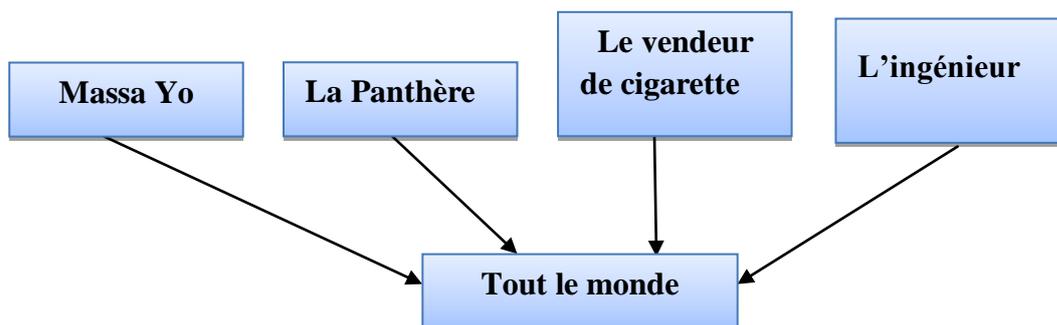
- *C'est son droit de se taire non ?* » lui avait répondu **Massa Yo** [...].

La Panthère ajouta : « D'ailleurs pourquoi veut **tu** qu'il parle ? »

Le vendeur de cigarette éclata de rire et dit : « Oui, pourquoi **Corbeau** doit-il encore parler quand **Panthère** parle déjà pour **nous** tous **ici** non ?

- *Qu'il parle..., bégaya l'ingénieur, ma foi, qu'il dise quelque chose... qu'il dise n'importe quoi. Comme tout le monde... Son silence me rend fou, **je vous** le dis. » (p.128)*

Dans ce cas de figure, nous sommes en présence d'un dialogue entre les clients de Massa Yo et lui-même au sujet du silence de l'homme Corbeau. La présence des morphèmes déictiques *je*, *tu*, *vous*, *nous* et *ici* le démontre. C'est pourquoi l'interprétation de *tout le monde* peut se faire en rapport avec la situation d'énonciation. En effet, le sémantisme de « qu'il dise quelque chose » et de la conjonction « comme » porte à croire que le PI *tout le monde* est mis pour tous ceux qui prennent la parole dans le bar de Massa Yo et plus exactement dans le présent dialogue. Les plus connus sont Massa Yo lui-même, le vendeur de cigarettes, l'ingénieur et la Panthère. Ainsi, nous pouvons schématiser cette interprétation ainsi qui suit :



2-2-4 Chacun

Toujours employé au singulier, *chacun* a en même temps une valeur de collectif et une valeur distributive ou individuelle. D'après J.-C. CHEVALIER et alii (1988 : 273), il est le résultat d'une contamination entre le représentant du juxtaposé bas-latin *quisque* + *unus* et le pronom *chaiin*, issu de la combinaison *kata* (préposition grecque de sens distributif) + *unus*.

Par ailleurs, *chacun* est susceptible de référer selon trois modes de référence, indifféremment à des animés et des non-animés. Cependant, dans notre corpus, nous n'avons pu que relever deux types de référence : cotextuelle et générique.

- **La référence cotextuelle**

Exemple b72: Je sus que chacun des ivrognes du sous-quartier réveillait dans son ventre le rêve de devenir célèbre : de devenir le personnage principal d'un livre comme celui que l'homme en noir-noir leur avait montré, un livre que des milliers de personnes achetaient, de devenir peut-être le héros de l'histoire, mais au moins, le personnage principal dans un livre. (p.124)

Exemple b73: Il chassa les enfants ébahis et enfonça sa tête dans la cabine. Les gamins se regroupèrent non loin de moi. Chacun d'eux laissa exploser les dimensions de ses rêves. (p.204)

Exemple b74: Je vis ses auditeurs s'écarquiller les yeux, regarder eux aussi à gauche et à droite de la route. Leurs visages étonnés se posaient sur la largeur du quartier autour d'eux, et ils se couvraient chacun la bouche comme pour éviter de crier. (p.263)

Dans ces exemples, *chacun* a des référents soit anaphorique, soit cataphorique, soit anaphorique et cataphorique. Dans *b72* et *b73*, il est accompagné d'un complément partitif sous la forme nominale « des ivrognes du sous-quartier » et pronominale « d'eux » avec qui il effectue une relation cataphorique mettant le prélèvement des éléments de la totalité un à un. Ainsi, *chacun* réfère donc par anaphore directe à ces compléments partitifs. Par ailleurs, étant donné que le complément « eux » à son tour renvoie aux GN « les enfants » et « les gamins », ces derniers sont par conséquent les référents de *chacun* par anaphore indirecte.

Cependant, *chacun*, dans *b74*, n'a pas de complément partitif. Il renvoie donc directement au GN « ses auditeurs » et aux pronoms personnels « eux » et « ils » qui sont au même titre que *chacun* des reprises anaphoriques de ce GN.

- **La référence générique**

Exemple b75: Une phrase aboyable seulement, en définitive. Et la rumeur du pays mouvementé, la rumeur du Yaoundé mouvementé mouvementait également le tout Madagascar, secoué par l'abolement commun de cette phrase unique. Chacun ici était à l'écoute de sa dissémination incontrôlable. Que dis-je à l'écoute ? Chacun contribuait à sa

propagation subversive. C'était le kongossa, c'était radio-trottoir, c'étaient les presses privées Messenger et consor, c'était même la ciartivi radio en son journal des provinces ; mais surtout c'étaient les radios étrangères, et de préférence Boh Herbert sur Africa numéro un, c'était aussi la télévision internationale ciènèn, et puis voilà : c'était un qui, aussi bavard, aussi ambianneur que la Panthère mais plus sérieux, mais plus nerveux, mais plus engagé, mais plus convaincant, mais plus jeune aussi, disait soupçonner la concrétisation proche de la phrase, disait voir la proximité de l'événement salulaire, et amassait autour de lui dix, cent, cent mille badauds ; et puis voilà surtout : c'était la rue qui se remettait à bouger ! (p.295-296)

Le pronom *chacun* dans ce paragraphe ne renvoie à aucun élément cotextuel, ni situationnel. Lors de son interprétation, le sujet interprétant a recours au sémantisme global du texte et des connaissances extralinguistiques. L'étude référentielle du premier *chacun* nécessite la prise en compte des GN « la rumeur du pays », « la rumeur du Yaoundé », « le tout Madagascar ». Ceci étant, *chacun* peut avoir comme référent les habitants du pays ou les camerounais et particulièrement toutes personnes vivant à Yaoundé spécialement les habitants de Madagascar¹⁶. Pour ce qui est du deuxième, il renvoie à tous les GN attribut de « c'était » dont l'abondance crée un effet d'énumération. On énumère un à un les différents éléments contribuant à la propagande de la rumeur dans le pays. Ceux-ci sont : le kongossa, radio-trottoir, les presses privées, la ciartivi radio, les radios étrangères et la rue.

En fin de compte, chacun dans notre corpus s'utilise beaucoup plus anaphoriquement que génériquement. Dans ses emplois anaphoriques, il est la plupart du temps combiné à un complément partitif sous la forme *de* + GN au pluriel. Par ailleurs dans certains cas, il réfère sans complément partitif, directement à des éléments cotextuels auxquels il emprunte la marque du genre. Utilisé seul, au masculin, il est souvent de référence générique ; il ne réfère alors qu'à des être humains non-identifiés et non identifiables.

Les pronoms indéfinis exprimant la totalité se caractérisent unanimement par la référence cotextuelle ; c'est le mode de référence qui est attesté par le plus grand nombre d'exemples. Ils ont aussi une référence générique ou assignée par défaut. *Tout* et *chacun* réfèrent avant tout génériquement, tous selon deux modes de références. Quant à la référence déictique, elle est propre au pronom tous ; les autres pronoms de ce groupe, dans la plupart

¹⁶ Le GN « les habitants du pays » constitue l'hyperonyme. Il a pour hyponymes « les habitants de Yaoundé » et « ceux de Madagascar ».

des cas, ne sont susceptibles de renvoyer à des référents situationnels que par le biais d'un complément partitif contenant un pronom personnel déictique.

Rappelons que dans ce chapitre, il était question de rechercher les éléments auxquels les pronoms indéfinis de sens négatif et de sens positif font référence. Dans la plupart des temps, ils font référence aux être animés et beaucoup plus humains qu'aux choses. Ceux-ci sont les personnages principaux de l'œuvre à savoir Massa Yo, le vendeur de cigarette, Docta, Virginie, Rosalie sans oublier l'ensemble des habitants du quartier toujours présent l'hors des scènes publiques entre ces différents personnages.

Pour conclure cette partie, disons les pronoms indéfinis de notre corpus fonctionnent suivant trois modes de référence : anaphorique, générique et déictique qu'ils soient de sens positif ou de sens négatif. À partir de cette étude, nous avons pu identifier les êtres animés et inanimés qui se cachent derrière ces pronoms.

TROISIÈME PARTIE :
INTERPRÉTATION ET RENDEMENT

L'étude du fonctionnement des pronoms indéfinis dans *Temps de chien* nous a permis de réfléchir sur la référencialité de ces morphèmes grammaticaux. Par ailleurs, nous avons, à partir de cette analyse, pu relever 22 espèces de pronoms indéfinis regroupés dans le tableau suivant :

Tableau IV: Regroupement des occurrences des pronoms indéfinis par ordre décroissant

N°	Pronoms	Occurrences
1	On	111
2	Rien	71
3	Autre et ses dérivés	66
4	Un et ses dérivés	61
5	Personne	45
6	Chacun(e)	41
7	Tous	37
8	Tout	30
9	Certains	28
10	Quelque chose	22
11	Tout le monde	14
12	Quelqu'un	13
13	Autrui	05
14	Aucun(e)	04
15	Qui	04
16	Autre chose	03
17	N'importe quoi	03
18	Beaucoup	03
19	Quelques-uns	03
20	Nul	02
21	Quiconque	02
22	N'importe qui	02
Total		568

À travers ce tableau, nous voyons bien que l'occurrence la plus utilisée est le *on*. Ce qui justifiera le fait que notre interprétation sera beaucoup plus axée sur ce morphème. De

plus, cet emploi dominant du *on* permet de justifier le fait que les pronoms indéfinis réfèrent majoritairement aux êtres animés qu'aux choses. Par ailleurs, leur emploi massif dans le corpus crée une dynamique de la langue et témoigne du style de l'auteur. La question que nous nous posons quand même est celle de savoir quelle est la portée de cette dynamique de la langue perçue à travers cette étude. En d'autres termes, que peut traduire l'emploi massif des pronoms dans notre corpus ? Répondre à cette question fera l'objet de cette partie. Pour ce faire, nous allons la diviser en deux chapitres.

Le chapitre cinquième intitulé « Rendement linguistique et pragmatique » aura pour objectif de rendre compte de certaines particularités et spécificités le dispositif énonciatif (polyphonie), les types d'énoncé et les actes de langage émis par ces différents êtres.

Le chapitre sixième intitulé « Rendement sociolinguistique et esthétique » aura pour objectif de justifier l'emploi de ces morphèmes en rapport avec l'œuvre et son contexte ; le style de l'auteur et le courant littéraire auquel il appartient.

CHAPITRE CINQUIÈME :
RENDEMENT LINGUISTIQUE ET PRAGMATIQUE

Les pronoms indéfinis assurent la cohérence et la cohésion dans la progression des actions des personnages dans notre corpus. Ils sont alors, pour la plupart, utilisés comme marqueurs, organisateurs ou connecteurs selon les auteurs de la linguistique textuelle tels que Jean-Michel ADAM(1990) et István CSÜRY (2000). Cependant, étant donné qu'ils sont de multiples formes, leur sens est souvent confondu et l'on ne perçoit pas bien la progression. Par ailleurs, les pronoms indéfinis, à l'instar du *on*, ne sont employés que dans un certain type d'énoncés ayant pour but d'influencer de quelque manière que ce soit le destinataire. Dans ce sens, quels sont les particularités linguistiques et pragmatiques dans lesquels sont employés ces morphèmes ? Ainsi, dans le présent chapitre, nous allons dégager les différentes spécificités linguistiques et pragmatiques témoignant de la dynamique des pronoms indéfinis dans *Temps de chien* à travers la polyphonie énonciative, les types d'énoncés et les actes de langages directs et indirects.

1- La polyphonie énonciative

1-1 Une théorie

C'est avec M. BAKHTINE, dans ses études sur l'œuvre *Dostoïevski* (1970 : 35) que le terme « polyphonie » a été utilisé dans un cadre littéraire. Selon ce philosophe du langage, tout texte est soumis au principe dialogique selon lequel les textes sont censés faire partie d'un dialogue continu, se composant à la fois de reprises de paroles antérieures et d'anticipation de paroles futures. Il étudie dans sa théorie du langage « la translanguistique », c'est-à-dire comment ce principe se manifeste aux différents niveaux du texte :

Les rapports dialogiques ne sont pas seulement possibles entre les énoncés complets (relativement) mais peuvent s'établir à l'égard de toute partie signifiante de l'énoncé, même à l'égard d'un mot isolé. (M. BAKHTINE, 1970 : 256)

À sa suite, Oswald DUCROT(1984) s'intéresse à une polyphonie dans le système de la langue : il examine différentes structures linguistiques véhiculant des polyphonies au sein de l'énoncé. La polyphonie qui se résumait chez BARKHTINE comme la présence textuelle de voix discursives « égales », est perçue chez DUCROT comme une structure hiérarchique et argumentative entre les différents points de vue. Par ailleurs, il remet en question le postulat de « l'unicité du sujet parlant » qui a longtemps dominé en linguistique. En effet, les polyphonistes rejettent le postulat selon lequel « *le sujet [...] est le responsable des activités*

psychologiques et physiologiques liées à l'énonciation »¹⁷ (MOESCHLER et REBOUL, 1994 : 325). Ils partagent l'idée selon laquelle l'énoncé n'est pas toujours la représentation d'une seule et même pensée ou d'un seul acte de parole, mais que l'énoncé peut présenter simultanément une multiplicité de points de vue. Dans cette perspective, toutes les manifestations langagières (les textes, le discours oral, les dialogues) sont vues comme une composition de différents points de vue qui coexistent, se hiérarchisent et se superposent dans les énoncés. Ainsi, l'idée principale de la polyphonie est que les énoncés constituent des rencontres entre des points de vue « effectués » au moment de l'énonciation et des points de vue « communiqués »¹⁸.

Pour interpréter l'emploi des indéfinis dans les textes de manière satisfaisante, nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de considérer aussi bien « la polyphonie linguistique » ducrotienne que « les phénomènes interdiscursifs »

1-2 La polyphonie linguistique : la négation

Il s'agit des marqueurs au niveau de la langue signalant deux ou plusieurs énonciations dans le même énoncé. Ce sont : les connecteurs argumentatifs, les modalités, les adverbes épistémiques, les éléments paradigmatiques et les structures contrastives. Nous allons nous appesantir sur la négation.

1-2-1 Présentation

La négation est prise dans un sens polyphonique comme la voix des autres qui sont présentés mais rejetés par l'énonciateur. Elle s'avère être un marqueur polyphonique important, non seulement au niveau de l'énoncé mais également au niveau du texte. Autrement dit, la négation d'un côté sur la dichotomie *modus-dictum* tel que proposé par BALLY (1965) et de l'autre sur la théorie des actes de langage d'AUSTIN (1970) et SEARLE (1972).

Selon Bally (1965), un énoncé peut être analysé à partir de deux éléments : le *dictum* (le contenu) et le *modus* (la position ou l'attitude tenue par le locuteur envers ses propos). De ce fait, la négation est souvent considérée comme une modalité « épistémique » de réfutation (DUCROT et SCHAEFFER, 1995 : 704). La négation *ne...pas* fait ainsi partie des

¹⁷ Sur ce point de vue, DUCROT a été inspiré des travaux de GENETTE (1972), qui distingue la voix de « celui qui voit » de « celui qui parle ».

¹⁸ Ceci est illustré dans le titre de l'ouvrage de DUCROT de 1984, *Le dire et le dit* ; « le dire » renvoie en effet à l'énonciation par le locuteur d'un message dont il est l'auteur tandis que le « dit » renvoie à ce qui n'est pas directement pris en charge par le locuteur, mais seulement communiqué à travers l'énonciation comme l'affirmation sous-jacente d'une négation.

morphèmes qui évaluent la valeur de vérité d'un énoncé, sur une échelle vrai-faux ; et dans notre corpus, elle généralement comprise dans les énoncés contenant pour sujet des pronoms indéfinis de sens négatif tels que *rien*, *personne*, *nul* et *aucun*.

Pour SEARLE (1972), le sens d'un énoncé est l'accomplissement par le locuteur d'un acte illocutoire. La négation de phrase est dans ce cadre décrite comme une force illocutoire imposée sur un contenu. C'est à partir de ces constatations que DUCROT a commencé à élaborer une description de la négation polyphonique dans sa théorie sur la pragmatique intégrée ; ce qui est nouveau dans son approche est le fait de placer l'explication au niveau de l'énonciation (Ducrot 1972). À la suite de DUCROT et SEARLE, MOESCHLER(1982) traite, dans *Dire et contredire*, de l'acte illocutoire de réfutation et il illustre comment il est possible de décrire certaines fonctions discursives de la négation comme une force illocutoire.

Ainsi, la négation peut être de trois ordres : descriptive, polémique, métalinguistique.

1-2-2 La négation polémique

D'après DUCROT, la négation polémique ne réfute pas directement le contenu de l'affirmation sous-jacente mais l'affirmation de ce contenu. C'est dans cette conception énonciative que la négation devient polyphonique. Dans *b28* par exemple, la proposition *Personne n'était là le jour de mon arrestation* est polémique dans la mesure où il n'indique pas l'absence de personnes mais l'absence de réaction de ces personnes à l'hors de l'arrestation du locuteur.

1-2-3 La négation descriptive

La négation dite descriptive, en revanche, décrit un état de choses. Elle n'est pas conçue comme s'opposant à un point de vue sous-jacent.

Exemple c1: Il était revenu, « il avait encore la chance », ajoutait l'ingénieur, avec des double bosse sur le visage, car personne ne voulait qu'un inconnu aille après vendre son ombre au famla. (p.123)

Dans cet exemple, on décrit un fait sans le réfuter ni le contredire. Il s'agit d'une affirmation. On décrit juste la pensée de ces êtres. Cependant, comme le souligne DUCROT, il est tout à fait possible que cet énoncé serve à réfuter un point de vue précédemment avancé. C'est pour cette raison qu'il pense qu'il serait plus adéquat de parler de fonction descriptive.

1-2-4 La négation métalinguistique

En pragmatique, les chercheurs discutent aussi la négation métalinguistique, souvent décrite comme une variante de la négation polémique (DUCROT 1984 : 217 ; HORN 1989 : 362 et MOESCHLER 1992 : 8-25, 1996 : 140). La négation métalinguistique contredit un énoncé effectivement prononcé antérieurement dans le discours, qu'on a besoin de corriger.

Cela s'illustre parfaitement à travers l'exemple *b31*¹⁹. En effet, dans cet exemple, les pronoms *nul* et *personne* viennent contredire les appréhensions que les clients de Massa Yo avaient au sujet de la Mini Minor ; eux qui pensaient tout savoir d'elle.

1-3 Les phénomènes interdiscursifs

Ce sont certains phénomènes intertextuels, au niveau de l'interprétation, comme des renvois à d'autre discours (textes juridiques, politiques et littéraires), des discours représentés, des proverbes, des présuppositions existentielles, la doxa et des propos ironiques.

1-3-1 Le discours représenté

Il désigne la présentation du discours d'autrui dans le texte. Ce discours est intégré dans le texte directement ou indirectement.

- **Le discours direct**

Le discours direct permet au narrateur de reprendre intégralement les propos d'un de ses personnages. Celui-ci est fortement marqué par le *on* qui permet de reproduire directement les propos des personnages bien que partiellement connu. C'est le cas du *on* déictique mis pour *je*, *tu*, *nous* et *vous* observés dans les exemples *b2*, *b3*²⁰. Dans ces exemples, le narrateur intègre dans son discours les propos de la prostituée.

- **Le discours indirect**

Le discours indirect, quant à lui, permet au narrateur de reprendre pas tout à fait intégralement les propos de ses personnages. C'est souvent le cas du *on* en emploi anonyme qui est mis pour *quelqu'un* ou *personne*. Dans l'exemple *b12*, le narrateur, par le biais d'un autre personnage reprend indirectement les propos d'une tierce personne représenté par *on*. Ceci s'effectue au moyen d'une subordonnée complétive introduit par le verbe d'opinion « dit ».

- **Le direct indirect libre**

À côté du discours indirect, nous avons le discours indirect libre qui consiste à reprendre indirectement les propos d'un personnage mais sans le biais d'un procédé de subordination.

¹⁹ Confer p.53.

²⁰ Confer p.39.

C'est le cas par exemple *deb60*²¹ avec *beaucoup* : *Beaucoup lui lançaient des injures*. Ici, le narrateur reprend librement et vaguement les propos des enfants. Cela est perceptible à travers le *GV* *lançaient les injures* ayant trait à la parole. Nous avons aussi l'exemple *b59* avec *certain* : *Certain disaient d'une voix identique : « Quel chien ! »*. Contrairement à l'exemple *b60*, cet exemple a ceci de particulier que le narrateur reprend directement les propos des personnages présents, il ne les masque pas.

Ainsi, nous retenons que le discours représenté est majoritairement utilisé dans notre corpus dans la mesure où nous avons affaire à un narrateur qui voit et rapporte tout ce qu'il écoute autour de lui. Celui-ci est toujours repérable à travers un verbe d'opinion qui peut être dire, penser ou raconter.

Exemple c1 : « *Femme, tu n'as entendu pas ce qu'on raconte ?* » (p.50)

1-3-2 La doxa

La doxa peut se définir comme le savoir partagé par une communauté. Il sert souvent à décrire les dogmes, les politiques et les idéologies de certaines vérités admises par différents groupes, car toute communauté socioculturelle, grandes ou petites, partage certaines connaissances plus au moins établies. Elle est exprimée soit à travers des formes figées, tels le proverbe ou la maxime, soit à travers des formes plus simples ou libre comme des syntagmes présuppositionnels ou des affirmations.

Les proverbes sont contenus dans notre corpus par les exemples avec *qui* dans *b19* et *b20*²². Ils ont généralement émis par le narrateur lui-même. Il en est de même pour les maximes émises avec le *on* en référence générique.

Exemple c2 : *Oui, ce qu'on ne peut dire, il faut simplement le taire.*(p.15)

Exemple c3 : *Une taloche est vite esquivée si on sait bien s'en tenir, me disais-je dans mes moments de profonde lâcheté.*(p.20)

En ce qui concerne les formes simples par syntagmes présuppositionnels ou des affirmations, elles sont représentées par *chacun* en emploi générique dans *b75*²³. La présupposition se définit comme :

²¹Confer p.64.

²²Confer p.45.

²³Confer p.72.

Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites. (KERBRAT-ORECCHIONI, 1986 : 25)

Autrement dit, les énoncés contenant des présupposés sont censés véhiculer deux points de vue : un point de vue présupposé et un point de vue posé. La présupposition existentielle se présente généralement sous la forme d'un syntagme nominal défini, mais il faut des connaissances du monde pour l'identifier comme un point de vue présupposé, susceptible d'être associé à un être discursif et réel. Les présuppositions lexicales sont en revanche plus nettement marquées dans la langue. Ainsi, dans la phrase "*Chacun contribuait à sa propagation subversive*", le syntagme nominal *sa propagation subversive* présuppose qu'il y a une propagation générale (*la rumeur du pays*) avant quiconque (habitant de Madagascar, radios, télés) n'y ajoute du sien. Cet exemple présuppose donc l'existence d'un certain phénomène dans le monde : celui de la rumeur des rues. La présupposition, ou point de vue présupposé, existe indépendamment de l'énonciation de cet énoncé et c'est dans ce sens qu'elle représente une polyphonie.

Ainsi, la doxa a pour rôle de constituer le fond d'une argumentation et de permettre des enchaînements. C'est pour cette raison que les pronoms indéfinis (*on, qui, chacun*) qui énoncent ces doxas sont toujours dans leur emploi générique.

1-3-3 Les propos ironiques

On parle de propos ironiques lorsque les mots d'autrui se chargent de nouvelles significations. Les exemples les plus fréquents sont avec le *on*.

Exemple c4: « *Un chien qu'on nourrit n'est plus un chien, avait-il dit un jour au bout de son énervement, c'est un enfant !* » (p.83)

Ici, Massa Yo ironise en quelque sorte toute personne qui a pour habitude de donner à manger aux chiens. Cette ironie est aussi tournée vers lui-même parce qu'il en avait l'habitude avec son chien. Ce qui, à son avis, l'a rendu amorphe et inoffensif.

2- Les types d'énoncé: le cas du *on*

Lorsqu'il est en emploi anonyme, le *on* est présent uniquement dans les énoncés à caractère générique. En effet, ces énoncés mettent tous l'accent sur le procès et non sur son

agent c'est-à-dire sur le prédicat et non le thème. Ceux-ci peuvent être généralisant, directif et permissif.

2-1 L'énoncé généralisant ou assertif

Il intervient dans les commentaires de type métalinguistique c'est-à-dire que l'énoncé est centré sur le référent. Il est généralement accompagné du verbe *appeler, raconter, dire, parler, accuser* et peut être confondu au reportage journalistique. Cette valeur de *on* est utilisée comme stratégie par le narrateur dans le but de rapporter indirectement les propos de l'opinion publique.

*Exemple c5: C'est peut-être **dirait-on** pour son excuse, parce que les petits groupes de commentaires qui s'étaient formés vinrent bientôt accuser ses casiers renversés. (p. 144)*

*Exemple c6: **On parla** de l'homme qui avait insulté tout le monde. (p.177)*

*Exemple c7: Il me révéla qu'il y avait des milliers de Massa Yo dans Yaoundé, et que lui seul en connaissait déjà dix. Il commença à me les citer et à me les présenter un à un : Massa Yo, le taximan à la longue bouche ; Massa Yo, le pousseur aux bras de chimpanzé ; Massa Yo, le bricoleur à la tête carrée ; Massa Yo, le débrouillard aux yeux à facettes ; Massa Yo, le sauveteur à la sape légendaire ; Massa Yo, le creuseur de cabinet toujours couvert de terre, et que l'**on appelle** encore « Bonbon alcoolisé, creuse aussi les tombeaux mais un peu plus cher ». (p.189)*

Par ailleurs, on le rencontre aussi dans les sentences et les proverbes.

*Exemple c8: Il fallait savoir être méchant, continua-t-il, si **on** voulait se sauver de la méchanceté des hommes. (p.185)*

*Exemple c9: Une taloche est très vite esquivée si **on** sait bien s'en tenir, me disais-je dans mes moments de profonde lâcheté. (p.20)*

*Exemple c10: Oui, ce que l'**on** ne peut dire, il faut simplement le taire. (p.15)*

On a enfin des énoncés à contexte généralisant, dont le projet est d'éclairer la spécificité du texte. Ceux-ci sont faits soit par comparaison généralisée exprimant la conformité ; soit par des énoncés à caractère distributif.

*Exemple c11: Pour mon maître, j'ai quitté la maison et je suis rentré dans l'univers de son bar un peu **comme on** entre au parti unique : pour servir. (p.46)*

2-2 L'énoncé directif

Un énoncé est dit directif lorsqu'il est impossible de remplacer le verbe conjugué par l'infinitif qui efface l'expression grammaticale de l'agent, ne mettant en avant que le procès. Autrement dit, on note le désir d'agir du sujet parlant sur le récepteur. Il lui donne des ordres ou une instruction. C'est ce que SEARLE qualifie au terme de « acte illocutoire ».

Exemple c12: Toutes les fois qu'elle allait à la banque, on lui demandait d'attendre. On ne cessait de lui demander d'attendre, oui, d'attendre, et toujours d'attendre. (p.208)

2-3 L'énoncé permissif

C'est un énoncé qui met en avant le procès ou surtout sa possibilité d'effectuation au moyen d'une périphrase modale et dont la modalité relève de l'aléthique c'est-à-dire du possible voire du déontique c'est-à-dire du permissif. Dans tous les cas, l'agent ne constitue pas davantage le centre de l'énoncé et la commutation avec le tour unipersonnel souligne bien la grammaticalisation de *on* comme vacuité sémantique.

Exemple c13: Être pris pour un homme demeure cependant toujours l'insulte la plus terrible qu'on puisse me faire. (p.46)

3- Les actes de langage

D'après le dictionnaire *Encyclopædia Universalis*, l'expression « acte de langage » traduit de l'anglais "speech act" dans la seconde moitié du XXe siècle par les philosophes de l'école d'Oxford, tenant d'un courant également connu sous le nom de « philosophe du langage ordinaire. Il s'agit principalement de AUSTIN (1970) dans *Quand dire c'est faire* et de SEARLE (1972) dans *Les Actes de langage*. En effet, si nous définissons l'énonciation comme un acte de parole dont le résultat est la production d'un énoncé, l'interprétation de l'énoncé implique donc la prise en compte de son énonciation. Ainsi, l'acte de l'énonciation, l'acte de la parole ou encore l'acte de langage ne se limite pas à la transmission d'information. Produire un énoncé, c'est en même temps, de la part du locuteur, manifester un certain comportement vis-à-vis du destinataire. Ces théoriciens distinguent trois types d'acte de langage : locutoire, illocutoire et perlocutoire.

- **Un acte locutoire** est l'acte de production des sons, acte de combinaison des mots en phrases, acte de référence.

- **Un acte illocutionnaire** est acte de langage proprement dit, ce que le locuteur fait en parlant.

- **Un acte perlocutoire** est l'effet produit par l'acte illocutoire sur l'allocutaire.

Notre attention est portée sur les types d'acte perlocutoire, qui comprennent les actes de langages directs et les actes de langages indirects.

3-1 Les actes de langage directs

Parmi les actes de langage directs, il y a ceux qui sont explicites tandis que d'autres sont primaires.

3-1-1 Les actes performatifs explicites

Les actes performatifs explicites (contenant un verbe performatif) indiquent l'acte de langage accompli. Il s'agit notamment des verbes dits performatifs qui, en nombre limité (ordonner, affirmer, promettre...), doivent être employés à la première personne du présent de l'indicatif (+ un complément renvoyant explicitement à l'allocutaire) pour produire un énoncé performatif.

Exemple c14: On part non ?/Partons.

3-1-2 Les actes performatifs primaires

Les actes performatifs primaires correspondent aux trois grands types de phrases : déclaratif, interrogatif et impératif. Dans ces énoncés, on ne trouve pas de verbes performatifs, mais la phrase déclarative signifie « j'affirme que... », la phrase impérative « j'ordonne que... » Ils sont majoritaires dans le corpus.

Exemple c 15: Pourquoi a-t-on une mère alors ? (p.28)

Exemple c16 : Mon vieux, on voit que tu n'y sais rien. (p.74)

Exemple c17: On n'est pas ici pour bavarder, hein ! (p.203)

Exemple c18 : « On devrait retirer à tous ces joueurs la nationalité camerounaise ! » (p.236)

3-2 Les actes de langage indirects

Encore appelé acte de parole détournés ou implicites, ils concernent des énonciations non littérales : on dit autre chose que ce que l'on veut dire. Autrement dit, c'est lorsque l'acte de parole reçoit une autre destination et soit employée pour un autre acte de parole. C'est le cas lorsqu'on emploie un pronom indéfini pour désigner quelqu'un de bien défini. Les exemples b7, b8 et b9 de la page 41. Les différents énonciateurs de ces paroles évitent de prononcer le nom des personnes qu'ils indexent par le pronom *on*.

Exemple c19 : « On t'a dit que les enfants entrent dans les bars maintenant ? » (p.259)

Massa Yo s'adresse à Takou le fils de Docta. En fait, il lui demande indirectement de sortir de son bar car ce n'est pas une place pour les enfants. Il aurait pu tout simplement lui demander de sortir.

Par ailleurs, on distingue deux fonctionnements d'actes de langages indirects :

3-2-1 La dérivation allusive

C'est lorsque l'affirmation première reste vraie mais est complétée par l'acte de langage indirect, c'est-à-dire que le sens littéral est préservé. Comme dans l'exemple : Ton vin est excellent (ressers moi du vin) / Je commence à avoir froid (allume le chauffage) ; et

Exemple c20: *Laissez-le, madame, intervient l'homme des poubelles, c'est la ville qui les rend cinglé. On va faire comment, alors.* (p.184)

Cette phrase en gras apparaît plusieurs fois dans l'œuvre. Il est employé tant bien par le narrateur que par ses personnages. Dans le cas précis, c'est l'homme des poubelles qui s'adresse à une femme qui veut corriger son fils parce qu'elle l'a insulté. Cette phrase va donc plutôt *on n'y peut rien*, car il demande à la femme de laisser son fils. Les habitudes de ce dernier ne peuvent plus changer parce que l'environnement ne le permettra jamais.

3-2-2 Le trope illocutoire

C'est lorsque la valeur littérale est remplacée par la valeur dérivée. Comme dans l'exemple *Pourquoi a-t-on une mère alors ?* n'a plus en tant qu'énoncé de valeur

interrogative (répondre oui renvoie à autre chose). Il s'agit d'une stratégie argumentative pour justifier l'importance d'une mère dans la vie d'un enfant. Il prône ainsi l'amour maternel.

Dans une approche type analyse du discours, le repérage des actes de langage constitue un des moyens de percevoir les tentatives d'action de l'énonciateur sur l'énonciataire. Ainsi, nous dirons que les paroles de l'énonciateur à l'endroit de l'énonciataire provoquent toujours une réaction chez l'allocutaire. Elle peut être péjorative comme méliorative.

Au terme de ce chapitre, nous dirons que l'une des particularités linguistiques et pragmatiques des pronoms indéfinis dans notre corpus est de susciter non seulement une réaction chez le destinataire mais aussi de transmettre de manière implicite les idées des autres. C'est pourquoi à travers des discours polyphoniques et des types d'énoncés, les pronoms indéfinis participent à la génération des actes directs et indirects de langage et sont d'une très grande importance dans la manipulation des discours représentés. Par ailleurs, si les pronoms indéfinis ont une dynamique linguistique et pragmatique, quel est donc leur influence sur les fonctions de la littérature qui se veulent avant tout esthétique ?

CHAPITRE SIXIÈME :
DU RENDEMENT SOCIO-HISTORIQUE VERS UNE
ESTHÉTIQUE LITTÉRAIRE: CONTEXTUALISATION DE
L'ŒUVRE ET DE SON AUTEUR

L'emploi massif des pronoms indéfinis dans le corpus n'est pas vain dans la mesure où il permet de justifier le contexte social dans lequel l'œuvre a été produite. Et ce contexte social justifie peut-être le style de l'auteur. C'est ce qui crée une autre dynamique permettant de donner à la littérature toutes ses fonctions. Rappelons que la littérature a deux principales fonctions : esthétique et éthique. Esthétique parce qu'elle a pour objectif la recherche du beau et éthique ou utilitaire dans le but de corriger les comportements des individus d'une société cible. C'est pourquoi dans ce chapitre, il sera question d'inscrire l'œuvre dans son contexte afin de justifier le style utilisé par l'auteur. Autrement dit, nous allons répondre à la question de savoir comment le pronom indéfini rend compte de la peinture d'une société camerounaise actuelle et comment il influence sur la manière dont l'œuvre a été produite. Ainsi, nous allons, par la suite, mettre ces morphèmes en rapport avec l'œuvre et son contexte d'une part, le style de l'auteur et le courant littéraire auquel il appartient.

1- Du rendement socio-historique du corpus

Dans cette rubrique, c'est la fonction éthique de la littérature qui sera prise en compte. Il sera question de présenter la société à partir de laquelle l'auteur s'inspire pour corriger les comportements observés. Cela nous permettra par le biais de quelques courants sociologiques développés par Barnabé MBALA ZE (2001 : 53-61), de voir comment l'auteur structure son récit sur le vécu quotidien des populations camerounaises actuelles.

1-1 La sociologie de la littérature

Plusieurs courants sociolinguistiques et Marxistes tentent de montrer que l'œuvre littéraire n'est que la peinture sociale dans laquelle l'auteur vit. C'est le domaine de la critique littéraire plus précisément la sociologie de la littérature. Elle s'inspire des travaux d'Émile DURKEIM en sociologie en l'orientant dans le cadre littéraire. Elle a pour objectif d'étudier le lien qui unit l'écrivain au lecteur. Autrement dit, l'auteur écrit pour corriger la société dans laquelle se situe son public cible. LUKÁCS, GOLDMANN et DUCHET ont développé avec beaucoup d'intérêt ce côté de la littérature.

1-1-1 LUKÁCS

Georges LUKÁCS s'est penché sur le réalisme français. En effet, il présente toutes les caractéristiques de cette esthétique qui, selon lui, n'est que la pure représentation de la société bourgeoise de l'époque dans le but de la dévaloriser. Elle se rapproche alors du naturalisme qui en diffère par une peinture beaucoup plus caricaturale. Ainsi, LUKÁCS voit

le réalisme et le naturalisme comme des leviers de commande d'une écriture et d'une lecture profondes de la société, à la lumière de la théorie marxiste de l'histoire qui,

[...] analyse tout l'homme, l'histoire de son évolution, la réalisation partielle de son achèvement ou bien son morcellement au cours des époques diverses, et tente d'établir les lois cachées de ces rapports ; le but de l'humanisme prolétarien est l'homme dans son intégralité, le rétablissement de l'existence dans la totalité au sein même de la vie, la suppression pratique, véritable de l'atrophie et du morcellement de cette même existence engendrée par la société de classe. (LUKÁCS, 1979 : 7-8)

Cette conception d'un réalisme authentique représente l'homme en proie d'une société changeante au fil des jours. De ce fait, chaque roman couvre une idéologie marxiste de lutte des classes. L'œuvre romanesque devient ainsi pour l'écrivain une arme contre les injustices sociales observées dans le monde. Celles-ci peuvent être d'ordre politique, économique ou religieux.

1-1-2 GOLDMANN

Par ailleurs, Lucien GOLDMANN (1964) dans son ouvrage intitulé *Pour une sociologie de la littérature* s'interroge sur la nature du roman. En effet, il développe l'idée selon laquelle *l'œuvre n'est pas celui de l'auteur mais celui d'un groupe social* dont il ne fait pas forcément partie. Il part des travaux Georges LUKÁCS sur la théorie du « héros problématique » à partir de laquelle il dégage trois types de roman :

- Le roman de « l'idéalisme abstrait » dans lequel le héros est incompris. Il est rejeté dans la mesure où son idéologie ne cadre pas avec celui du monde ;
- Le roman psychologique où l'on relève la souffrance sentimentale du héros face à l'incapacité d'accomplir ses désirs;
- Le roman éducatif qui part des limites du héros pour retenir des leçons de vies et de conduite sociale.

1-1-3 DUCHET

Par la suite, Claude DUCHET (1979) entend prolonger cette réflexion dans le cadre de ce qu'il nomme la *Sociocritique*. Celle-ci accorde la primauté au texte et se veut ainsi lecture immanente donc la finalité est de restituer au texte sa teneur sociale, c'est-à-dire le rapport dudit texte au monde. Fidèle à la conception marxiste utilitaire et sociale de l'œuvre d'art,

DUCHET réaffirme l'idée selon laquelle toute pratique d'écriture est nécessairement pratique sociale. Cependant, il n'est pas aisé de négliger la valeur esthétique des œuvres. C'est pourquoi l'étude sociocritique nécessite la prise en compte de la littérarité c'est-à-dire l'analyse de la technique d'écriture propre à la société décrite faisant ressortir des données socio-textuelles et historiques en temps qu'indices fonctionnant dans le texte comme des réseaux de sens et de présuppositions. À partir de cette analyse, on pourra ainsi justifier le contexte de production du texte dans le but de voir l'espace conflictuel dans lequel les traditions se heurtent aux innovations soient individuelles, soient sociales.

En somme, DUCHET, à la suite de GOLDMAN, a eu une intuition fondamentale lorsqu'il part de l'écriture pour dégager l'intérêt sociale d'une œuvre littéraire. C'est donc dans cette lancée qu'il condense sa démarche telle que reprise par MBALA ZE (2001:60) :

Dedans de l'œuvre et dedans du langage : la sociocritique interroge l'implicite, les présupposés, le non dit ou l'impensé, les silences, et formule l'hypothèse d'un inconscient social du texte, à introduire dans une problématique de l'imaginaire. À partir de quoi pourrait, devrait se poser à nouveau, sous un autre éclairage, les questions de la signification, c'est-à-dire la place et la fonction socio-historique qu'elle contribue à constituer et à caractériser. S'il n'est rien dans le texte qui ne résulte d'une certaine action de la société (« en dernière instance », des rapports sociaux de production qui déterminent ainsi la position du sujet), il n'y est rien, en revanche, qui soit directement déductible de cette action. D'où l'importance décisive des médiations entre la base socio-économique, la production des biens symboliques et l'imaginaire du scripteur, mais aussi l'affirmation du caractère concret du symbolique (du travail de symbolisation), et de la réalité de l'idéologie, ce qui écarte a priori l'idée d'une hiérarchie des causalités. (DUCHET, 1979 : 4)

1-2 Du contexte socio-économique de l'œuvre

Temps de chien est écrit à un moment où le pays est en proie d'une situation de difficulté économique. En effet, le Cameroun a connu à la fin des années 80 une crise économique qui a touché tous les secteurs publics et privés, surtout le secteur bancaire. La crise bancaire camerounaise comprenait trois composantes fondamentales : la crise de solvabilité, la crise de liquidité et la crise de rentabilité. Depuis le début des années 90, le Cameroun s'est engagé dans la voie de la restructuration et de la libéralisation de son système bancaire en appliquant le Plan d'Ajustement Structurel (P.A.S) des institutions financières internationales.

La restructuration impose la plupart du temps une réglementation prudentielle. Par nécessité, la restructuration du système bancaire s'est avérée indispensable pour enrayer la crise bancaire de la fin des années 80 qui entravait le retour à la croissance économique du Cameroun. Elle n'était pas suffisante et il a fallu adjoindre la libéralisation bancaire pour espérer les résultats favorables et un retour rapide à la croissance économique. La restructuration du système bancaire avec sa libéralisation est une posologie des institutions financières internationales (le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale) pour entraver les conséquences néfastes de la crise bancaire camerounaise et pour faire diminuer la probabilité de faillites bancaires.

L'une de ces conséquences néfastes a été en 1992 la dévaluation du FRANC CFA et le licenciement de nombreux agents de l'État. Les licenciés sont ainsi mis au chômage et leur situation de vie va de mal en pire dans la mesure où il se livre à la rue pour pouvoir survivre. En plus de ceux-ci, nous avons les diplômés au chômage. En effet, la crise économique actuelle fait en sorte que l'État ne puisse plus employer comme il le faut. Le monde d'emploi est devenu très difficile et ne repose que sur le favoritisme et la corruption : seuls les diplômés nantis sont recrutés. Sans oublier le cas des sous-scolarisés qui n'ont pas pu faire l'école à cause des parents qui n'ont pas pu être recrutés vu qu'ils sont dans l'impossibilité d'en payer les frais. *Temps de chien* est donc écrit neuf ans plus tard et rend compte de ces conséquences qui touchent beaucoup plus le mode de vie des populations au chômage.

1-3 L'organisation du récit

La situation économique du pays a permis à l'auteur de structurer son roman dans le respect des règles de l'art. Partant ainsi des principes de la narratologie tels que développés par Gérard GENETTE (1972) dans *Figures III*, il organise son récit à travers des personnages et un espace-temps bien défini.

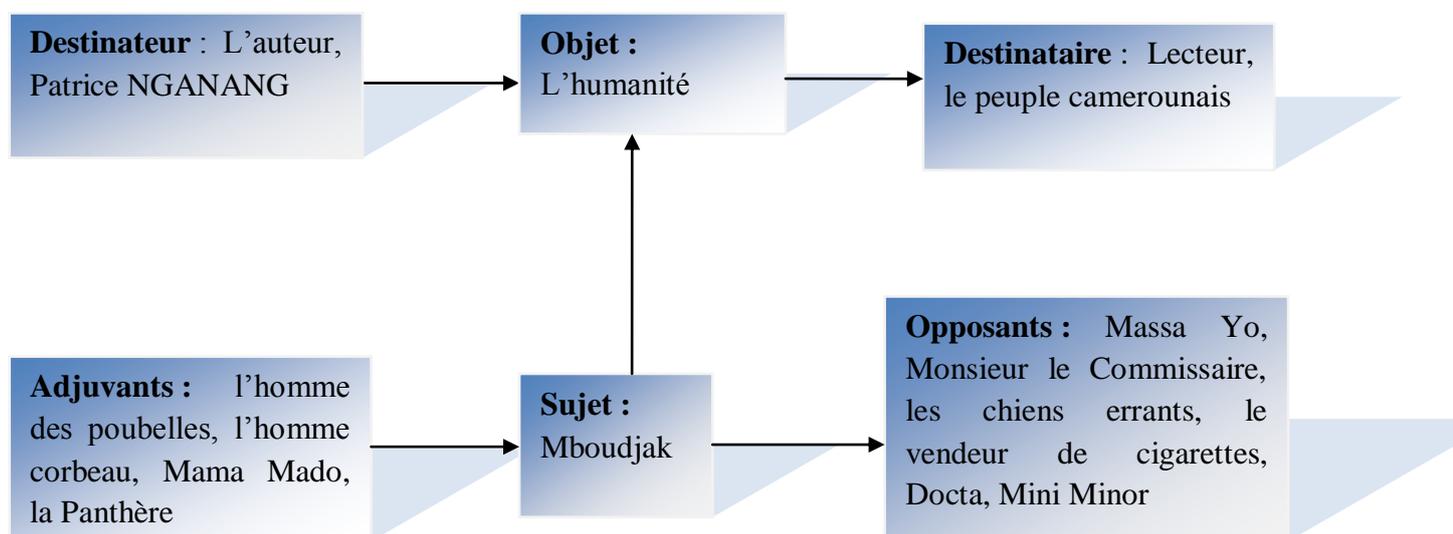
1-2-1 Le système des personnages

Lorsque nous regardons les personnages auxquelles les pronoms indéfinis font référence dans le corpus, on se rend compte que l'auteur les a choisis en fonction de leur situation professionnelle dans le secteur formel comme informel. Ils sont de trois types : les agents de l'État, les agents du secteur informel, les diplômés sans emplois et les chômeurs. Nous les classerons dans le tableau suivant :

Tableau V : Regroupement des personnages d'après leur rang social.

Agents de l'État	Agents du secteur informel	Diplômés sans emploi	Chômeur
- Monsieur le Commissaire	- Massa Yo - Le vendeur de cigarettes - La prostituée - Mini Minor - Mama Mado - Mboudjak	- L'ingénieur ou Docta - L'homme Corbeau	- L'homme des poubelles - La Panthère Nzui Manto - Les clients de Massa Yo - Les chiens errants (le chien au manteau de gale, le chien à trois pattes)

À partir de cette répartition, nous allons représenter dans le schéma actanciel tel que proposé par GREIMAS (1966) dans sa *Sémantique structurale* issue des travaux de TESNIÈRE, PROPP, SOURIAU.



1-2-2 L'espace

Temps de chien raconte le vécu quotidien des habitants du quartier Madagascar²⁴ à Yaoundé, capitale du Cameroun. Habité en majorité par des populations allogènes bamilékés originaires de la région de l'ouest du Cameroun, Madagascar est un quartier populeux, comme il en existe des dizaines dans les grandes villes camerounaises. C'est dans ce quartier particulièrement pauvre, où les habitants ploient sous une misère et une souffrance indescriptibles, que Patrice NGANANG plante le décor et choisit les personnages structurant de son roman. Les habitants de ce quartier vivent et disent leurs souffrances quotidiennes, avec résignation et fatalisme, noyant leurs soucis dans l'alcool; mais sachant aussi faire preuve, quand il le faut, de courage, de lucidité et d'abnégation dans un pays où les bamilékés se sentent, sans doute avec raison, marginalisés, voire exclus, depuis l'indépendance du pays en 1960; une indépendance pour laquelle ils ont d'ailleurs payé, entre 1957-1959, un très lourd tribut humain: plusieurs centaines de milliers de morts, dans la lutte contre l'ancienne puissance colonisatrice française.

En plus du quartier, on remarque que les fragments de texte où l'on retrouve l'emploi massif des indéfinis sont les rues soit de Madagascar (dans la cour du bar de Massa Yo), soit à Mokolo (Marché) dans les escapades du chien communiste. Les lieux des actions ou micro-espaces²⁵ sont donc publics et créent un effet de masse. Nous avons par exemple les textes portant sur les bagarres entre *Rosalie* et *Virginie*, le texte portant sur l'assassinat de *Takou* par *Monsieur le Commissaire* et bien d'autres rubriques.

1-2-3 Le temps

L'orientation que BENVENISTE (1966) a donné à l'étude du temps par la bipartition « temps de l'histoire » et « temps du discours » a ouvert des perspectives à la narratologie.

De ce fait, *Temps de chien* est relaté au passé simple de l'indicatif. Le temps de l'histoire est donc au passé. Le narrateur raconte son vécu dans les rues de Madagascar et dans la maison de son maître *Massa Yo*. Les scènes mises en relief sont tout au long de l'œuvre en journée en dehors de la scène du vol des deux millions de son maître qui est dans la nuit. Par contre, le récit est raconté au moment où le narrateur parle²⁶. Cela est perceptible à travers les déictiques temporels et les temps verbaux indiquant le présent. Nous avons par exemple le

²⁴ Macro-espace.

²⁵ Ces actions sont des faits divers ou sociaux.

²⁶ Temps du discours.

discours des personnages avec le on qui sont au présent : « *On va faire comment, alors.* » ; sans oublier que le narrateur parle à la première personne *je* : *Je suis un chien* (p.11).

2- Du rendement esthétique de l'auteur

Le contexte socio-économique et la structuration du récit nous permettent de décrire le dynamisme stylistique de NGANANG en rapport avec le mouvement littéraire dans lequel s'inscrit son œuvre.

2-1 Le style « ngananien »

Le style de NGANANG caractérisé par l'anthropomorphisme linguistique est influencé par de nombreux facteurs psychologiques que de nombreux théoriciens tentent d'expliquer.

2-1-1 La psychologie de l'auteur

Elle peut s'expliquer d'après les travaux de Sigmund FREUD sur la psychanalyse. Ses études qui pour un début, n'avaient qu'un caractère purement clinique et médical, permettent aujourd'hui d'expliquer le caractère psychologique des textes littéraires et particulièrement de l'écrivain. À partir des mérites de la cure par la parole « Talking cure » de FREUD, on peut comprendre que l'écrivain est un être qui se soigne par ses écrits. C'est dans ceux-ci qu'il exprime ses peurs, ses échecs, son hystérie, sa folie, ses rêves, car il est dans une société où il est incompris. Par conséquent, seuls ses écrits lui permettent de se soulager et d'exprimer sa pensée.

Ainsi, l'auteur de *Temps de chien* est originaire de l'Ouest-Cameroun, région majoritairement représentée dans le quartier de Madagascar qui, comme nous l'avons signalé plus haut, est victime de frustration et de rejet dû à la politique gouvernemental du pays du pays. Ce qui justifie une écriture de révolte et de folie masqué sous le voile d'un chien : *Mboudjak*.

2-1-2 L'anthropomorphisme linguistique

L'anthropomorphisme est une figure de style qui consiste en l'attribution de caractéristiques comportementales ou morphologiques humaines à d'autres entités comme Dieu, des animaux, des objets, des phénomènes, voire des idées. Du point de vue du personnage de fiction, c'est émettre un commentaire sur son comportement indépendamment du fait qu'il soit non seulement fictif, mais textualité. « *Comme si on parlait d'êtres vivants*

dont il faut justifier une conduite incohérente », dit Hamon (1981). En théorie, c'est en faire l'analyse indépendamment du fait qu'il soit un signe et donc, faire abstraction de la manière dont le texte dessine les caractéristiques comportementales ou morphologiques. L'anthropomorphisme en théorie du personnage est donc intimement lié aux approches psychologisantes.

Le style de NGANANG dans *Temps de chien* repose essentiellement sur l'anthropomorphisme linguistique. Ceci dans la mesure où c'est de la bouche d'un chien qu'il reporte son récit. Ce chien est en même temps narrateur et personnage principal, victime de la méchanceté des hommes parce qu'il n'est qu'un chien. C'est à travers lui qu'il transmet son idéologie qui est la recherche de l'humanité entre tous les êtres qui existent sur cette terre : les hommes, les animaux. Lui, en tant que chien, il est rejeté non seulement par les hommes mais aussi par ceux qui appartiennent à sa race. C'est pour cette raison que les personnages qui représentent cette humanité sont minoritaires au profit des personnages inhumains comme le montre le schéma actanciel élaboré plus haut. Le personnage le plus inhumain est Massa Yo, son maître, par sa cupidité : il ne pense qu'à vendre ses bières et amasser beaucoup d'argent au point où il se soucie peu de sa femme et de son fils. Son châtement est qu'il a été escroqué par une prostituée à la fin du roman. Ainsi, NGANANG développe une psychologie de rejet qui le pousse à se mettre dans la peau d'un chien pour prôner un peu d'humanité dans le cœur des hommes.

Cette tournure langagière donne au récit une tonalité fantastique et merveilleuse similaire à celle des contes dans lequel les animaux et les hommes cohabitent et échangent. Cependant, cet échange est limité parce que les hommes ne comprennent pas vraiment le langage des animaux présents dans l'œuvre. Seul les personnages traités de fou (*l'homme des poubelles*, *l'homme corbeau*) les comprennent.

2-2 Patrice NGANANG et le nouveau roman

NGANANG écrit son roman à un moment où le monde littéraire connaît de nombreux changements esthétiques notamment avec la naissance du nouveau roman dans la deuxième moitié du XX^{ème} siècle. En effet, le nouveau roman est un mouvement littéraire très riche dans lequel la diversité des auteurs est aussi grande que la force novatrice qui les réunit. Son projet ambitieux de renouveler non seulement la forme du roman mais aussi la fonction même de celui-ci qui constitue un domaine de recherche très riche. Ce mouvement a déconstruit les normes du roman traditionnel pour permettre d'exprimer une nouvelle conception de

l'Homme²⁷ et de sa réalité. Cette double innovation du roman et de l'Homme est particulièrement intéressante dans la façon dont elle exprime une vision critique de la représentation traditionnelle et essaie d'exprimer la complexité et la dynamique de l'Homme et du monde avec lequel il interagit. De cette manière, le travail littéraire du nouveau roman est essentiellement humaniste. Il vise une notion toujours plus juste, adaptée à une réalité en mouvement, de la définition de l'être humain. *Temps de chien* est donc le reflet de ce mouvement humaniste.

Théorie initiée par Nathalie SARRAUTE (1956) dans *L'Ère du soupçon* et Alain ROBBE-GRILLET(1963) dans *Pour un nouveau roman*, elle est principalement centré sur le personnage. En effet, pour SARRAUTE (1956 : 73), les personnages du roman traditionnel n'étaient plus capables d'exprimer les états psychologiques actuels et demandaient donc une recherche de nouvelles formes romanesques. Elle présente ainsi le roman traditionnel comme,

[...] avant tout, une histoire où l'on voit agir et vivre des personnages, qu'un romancier n'est digne de ce nom que s'il est capable de croire à ses personnages, ce qui lui permet de les rendre vivants et de leur donner une épaisseur romanesque [...].(SARRAUTE, 1956 : 59)

À travers ces propos, le personnage traditionnel favoriserait donc une lecture qui cherche à représenter une image préfabriquée de l'homme au détriment d'une lecture personnelle qui participe à la création de sens. Cependant, le nouveau roman place au devant la vision du lecteur comme un participant actif, qui joue donc un rôle décisif pour la conception du personnage. Ceci étant, l'auteur de *Temps de chien* prend en considération la vie sociale des camerounais lorsqu'il choisit ses personnages. Ceux-ci sont le reflet des habitudes des Hommes vivants dans Madagascar ainsi que dans tous les quartiers peuplés de la ville de Yaoundé. Hommes n'employant qu'un niveau de langue familier de type basilectal, leur propos sont relatés en la personne de l'indéfini vu que se sont des hommes de rues qui se transmettent des nouvelles ayant pour seule provenance le *on*. Ces propos sont à leur tour relatés par *quelqu'un, tous, tout le monde, certains* ou *d'autres* dont l'identité est ignoré. Cela se justifie par le fait que dans la rue, on discute de tout et de rien avec des personnes qu'on ne connaît pas et dont on ne se soucie guère de l'identité. C'est cette réalité quotidienne avec un

²⁷ Pour éviter de possibles confusions ; « l'Homme » avec un majuscule désigne bien l'être humain et non l'être humain de sexe masculin.

naturel presque parfait que NGANANG laisse transparaître tout le long de son récit. C'est dans ce sens que nous parlerons de « l'esthétique de la transgression ».

Ainsi, à travers *Temps de chien*, nous voyons que la subjectivité est capitale dans le nouveau Roman. Certes, dans le nouveau roman c'est le personnage qui raconte, qui parle, car il n'y a point d'écrivain omniscient derrière les paroles ni des commentaires exposés dans le livres. Le nouveau roman vise un public simple : un lecteur naïf ou un lecteur académique peuvent, également, profiter entière et facilement des œuvres ; il ne faut pas aller chercher les informations que l'on ne nous dit pas ; il n'est pas question non plus de deviner le nom d'un personnage ou l'heure de son départ. Ces idées deviennent accessoires. L'exemple le plus sérieux c'est que dans la vie nous sommes capables de tenir une conversation agréable avec des inconnus que nous rencontrons partout.

En somme, retenons que dans ce chapitre il était question de voir comment le contexte socio-économique dans lequel le corpus a été produit a influencé sur le style de l'auteur. Autrement dit, nous avons montré comment les deux fonctions essentielles de la littérature qui vise la recherche du beau sont indissociables : l'auteur s'inspire de son environnement pour créer son style ; il par de l'éthique pour créer une esthétique dynamique. Ainsi, nous dirons que le pronom indéfini rend compte de la manière de s'exprimer des habitants du quartier Madagascar qui affirme toujours des propos sans savoir la provenance (*on*). D'où le niveau de langue populaire qui témoigne du commérage qui règne dans cet endroit.

Pour conclure cette partie, disons que les pronoms indéfinis participent non seulement à la dynamique énonciative mais aussi à la dynamique esthétique. À travers eux, le locuteur veut agir sur l'allocutaire en lui donnant des directives ; il veut également transmettre des paroles qui ne sont pas siennes par des proverbes, des discours représentés. C'est ce qui justifie le choix de son esthétique romanesque axé sur le nouveau roman avec pour principale caractéristique l'anthropomorphisme linguistique.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Notre travail portait sur l'étude sémantique des « pronoms indéfinis et esthétique romanesque africaine dans *Temps de chien* de Patrice NGANANG ». Il s'agissait de mettre en rapport les pronoms indéfinis avec *Temps de chien* pour voir à quel niveau ceux-ci influencent la dynamique esthétique voire même la spécificité scripturale de son auteur.

La question de recherche qui a axée notre travail était de montrer comment les pronoms indéfinis sont au service de l'esthétique de l'œuvre. Pour ce faire, nous avons vérifié progressivement l'hypothèse selon laquelle les pronoms indéfinis participaient à la dynamique communicationnelle ou énonciative de *Temps de chien* grâce à son genre et au courant littéraire dans lequel il s'inscrit.

Pour mener à bien notre étude, nous avons tout d'abord exploré « le cadre théorique » où il était question de résoudre le problème de la spécificité du pronom indéfini à travers de nombreuses approches grammaticales et linguistiques. Ce cadre théorique avait pour aboutissants de faire un classement général des pronoms indéfinis en français et une présentation de notre méthode de travail. Celle que nous avons trouvée apte était la grammaire textuelle inspirée des travaux de J - M ADAMS dans *Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes* (1999). Selon elle, l'écriture met en jeu des savoirs d'ordre supérieur, qui touchent l'organisation du texte et le sens de ce qui est communiqué. Mais comme ces savoirs sont encore peu formalisés par la didactique, ils ne font pas l'objet d'un enseignement spécifique et ne sont jamais transmis qu'au hasard des corrections de textes ; ceci dans la mesure où le maître est conscient de la nécessité d'intervenir à un autre plan que celui de la simple orthographe grammaticale et lexicale.

Dans la deuxième partie, nous avons décrit "le fonctionnement des pronoms indéfinis" les plus significatifs dans le corpus. Nous avons noté que les pronoms indéfinis fonctionnent suivant divers modes de référence : cotextuelle, générique, situationnelle et déictique. Une étude particulière a été menée sur le pronom « caméléon » *on*²⁸ auquel nous avons ajouté l'étude des pronoms ne renvoyant qu'à la personne (*quelqu'un, qui, quiconque, n'importe qui*). Cette dernière nous a permis de déceler les différents traits sémiqes que revêt l'emploi de ces pronoms. Par ailleurs l'étude des autres pronoms s'est faite selon la répartition de WAGNER et PINCHON en pronoms indéfinis de sens positif et négatif. Après cette étude, nous avons tiré la conclusion selon laquelle la majorité des pronoms indéfinis utilisés font

²⁸ *On* est qualifié de pronom « caméléon » parce qu'il appartient en même temps à la sous-classe des pronoms personnels et à celle des pronoms indéfinis.

référence aux êtres animés. D'après nos relevés, les indéfinis animés représentent 74% de l'ensemble des pronoms indéfinis utilisés dans *Temps de chien*.

Dans la troisième partie « rendement et interprétation », nous avons étudié la portée linguistico-pragmatique et la contextualisation sociolinguistique de l'œuvre et son auteur ; dans le but de montrer l'impact des pronoms sur l'esthétique de *Temps de chien*. À travers l'étude linguistique et pragmatique, nous avons pu voir comment s'effectue la dynamique dans le dispositif énonciatif à travers la polyphonie linguistique de DUCROT, les types d'énoncés, les actes de langages d'AUSTIN et SEARLE afin de voir comment les énoncés produits influencent le destinataire. Ce chapitre nous a permis de déboucher sur la contextualisation socio-économique du genre littéraire de l'œuvre (discours narratif- récit) et du mouvement littéraire de son auteur (le nouveau roman). L'interprétation socio-économique du discours narratif de l'œuvre nous a permis, grâce aux théories sociologiques de la littérature de faire un rapprochement de l'univers romanesque de Patrice NGANANG avec l'univers réel selon les personnages, le temps et l'espace. Par ailleurs, l'interprétation du courant littéraire de l'auteur nous a permis de rapprocher à partir de quelques facteurs psychologiques le style « ngananien » caractérisé par l'anthropomorphisme linguistique.

Au sortir de cette étude, nous dirons que *Temps de chien* est l'expression des voix d'un bas peuple au moyen d'un chien révolutionnaire du nom *Mboudjak*. Ce dernier peint une société camerounaise vivant dans des conditions anarchiques. La majorité des ressortissants de cette société sont sans emploi et déambulent dans les rues des sous-quartiers (Madagascar, Mokolo, Carrière, Mbankolo), dans les bars à ne savoir que faire. Leur passe-temps favori c'est le comméragé. Et c'est justement ce comméragé que le narrateur nous relate parfaitement au point où l'on se croirait à un reportage journalistique. Cependant, cette peinture est tout de même incomplète parce qu'on voit chez lui un problème de dénomination des personnages. On remarque, aussi que bien qu'ils sont nommés, certains sont faits à travers de nombreuses périphrases telles *Le Vendeur de cigarette*, *L'Homme en noir-noir*, *L'Homme corbeau*, et d'autres à l'aide du pronom indéfini. Cette indéfinition s'explique par la condition canine du narrateur : il n'est qu'un chien, par conséquent ses connaissances sont limitées. Il parle de personnes et de choses qui lui sont inconnues. Il ne dit que ce qu'il voit tel quel. D'où le recours aux pronoms indéfinis qui dégagent une certaine esthétique dans le roman surtout en ce qui concerne le système des personnages. C'est donc dire que les pronoms indéfinis participent de l'esthétique du roman africain à travers l'indétermination des personnages (quasi-anonymat) qui n'est que le reflet de la parole de rue : la rumeur. Il y a toujours à dire

dans les sous-quartiers mais tout le monde ignore la provenance de ces rumeurs (*on*). Cette parole des rues est caractérisée par la violence et la folie ; paroles des personnes qui ont assez, et du système de la politique économique du pays, et du système économique du pays sous le contrôle des néo-colonisateurs.

L'intérêt de notre travail est d'autant plus didactique, linguistique que littéraire. Nous pouvons utiliser l'approche textuelle comme méthode de manipulation du corpus avec les apprenants dans un cours de langue basé sur la pronominalisation au second cycle. Aussi, pouvons-nous, à partir de la valeur des pronoms indéfinis, déceler le contexte de production d'une œuvre dans le cadre des études de l'œuvre intégrale en littérature. Ce qui permettra à l'apprenant de développer sa culture littéraire et justement facilitera sa compréhension des thèmes développés dans l'œuvre d'autant plus s'il s'agit d'un œuvre d'auteur de son pays. De plus, l'étude des pronoms indéfinis nous ont permis de savoir les différents morphèmes rentrant dans cette classe et de savoir comment étudier leur référencialité dans un texte donné. Par ailleurs, cette étude permet aux futurs écrivains et critiques de voir tous les mécanismes qui entre en jeu dans la production des œuvres littéraires.

BIBLIOGRAPHIE

1- Corpus

- NGANANG, P., *Temps de chien*, Yaoundé, Serpent à plumes, 2001.

2- Ouvrages généraux

- ARRIVÉ, M., GADET, F., et GALMICHE, M., *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion, 1986.
- BAYLON, C. et P. FABRE, *Grammaire systématique de la langue française. Avec travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, préface de Gérard MOIGNET, Paris, Nathan, 1972.
- BLANCHE-BENVENISTE, C., et alii, *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, SELAF, 1984.
- CHEVALIER, J.-C. et alii, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1988.
- DUBOIS, J., *Grammaire structurale du français. I. Nom et pronom*, Paris, Larousse, 1965.
- DUBOIS, J. et R. LAGANE, *La Nouvelle grammaire du français*, Paris, Larousse, 1973.
- ELUERD, R., *Grammaire descriptive du français*, Paris, Armand COLIN, 2012, coll. Cursus, pp 250.
- MAINGUENEAU, D., *L'Énonciation en linguistique française*, 4^e édition, Paris, Hachette Supérieur, 2008.
- MARSON-ZYTO, P. et P. DESALMAND, *Grammaire bleue. La Grammaire française en 80 leçons. Enfin une grammaire qui permet aux parents d'aider leurs enfants !*, Paris, Armand Colin, 2007.
- MBALA ZE, B., *La narratologie revisitée entre Antée et Protée*, Yaoundé, PUY, 2001.
- GREVISSE, M., *Le Bon usage*, 13^e édition refondue par André GOOSSE, Paris, DUCULOT, 1993.
- GREVISSE, M., *Le Français correct*, 6^e édition revue par Michèle LENOBLE-PINSON, Paris, DUCULOT, 2009.
- HANON, A., *Guide de grammaire. Toutes règles indispensables pour éviter les pièges*, Paris, Hachette, 1986.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., et RIOUL, R., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, Linguistique nouvelle, 1994.
- SOUTET, O., *La Syntaxe du français*, Paris, PUF, 1993.
- TOMASSONE, R., *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 1996.
- WAGNER, R.-L. et J. PINCHON, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette supérieur, 1991.
- YAGUELLO, M. et alii, *Le Grand livre de la langue française*, Paris, Le Seuil, 2003.

3- Dictionnaires spécialisés

- DUCROT, O. et T. TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Le Seuil, 1972.
- GALISSON, R. et D. COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.
- GREIMAS, A. J. et J. COURTES, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Tome 1, Paris, Hachette, 1979.

4- Mémoires et thèses

- CSÚRY, A., *Les Pronoms indéfinis du français contemporain : une approche sémiotique textuelle*, Debrecen, 2003.
- NGEN TJANA, J., *La Référence comme mode de lecture du roman : étude de la dénomination des personnages dans Acté d'Alexandre DUMAS*, Yaoundé, UYI, 2002.
- ROITMAN, M., *Polyphonie argumentative. Étude de la négation dans des éditoriaux du Figaro, de Libération et du Monde*, Stockholm, Université de Stockholm, Département de français, italien et lettres classiques, 2006.
- MAMBI MAGNACK J. M., *Littérature postcoloniale et esthétique de la Folie et de la violence : une lecture de neuf Romans africains francophones et Anglophones de la période postindépendance*, Yaoundé, UYI, 2013.

5- Articles

- ATTAL, P., « Indéfinis et structures sémantiques », in, *Faits de langues*, n°4, Septembre 1994, « L'indéfini », pp. 187-194.
- DUBOS, U., « Parcours, occurrence et valeurs indéfinies », in: *Faits de langues*, n°4, Septembre 1994, « L'indéfini », pp. 177-185.
- FLAUX, N. et W. DE MAULDER, « Indéfini et référence », in *Langue française* 116, 1997, 3-7
- FLØTTUM et KJERSTI, « Les « Personnes » dans le discours scientifique : le cas du ON », in *Phénomènes linguistiques et discursif*, Université de Bergen.
- GJESDAL et A. MÜLLER, « Le On dans une perspective de la sémantique interprétative », in *Phénomènes linguistiques et genres discursifs*, Université de Bergen.
- KARAAĞAÇ, N. D., « Étude des pronoms indéfinis en français », Istanbul Üniversitesi, 1997.
- LANDRAGIN, F. et N. TANGUY, « Référence et coréférence du pronom indéfini « on », in *Langage*, Paris, Larousse, 2014, 99-115.

- LE QUERLER, N., « *Tout, chaque, quelque, certain* : conditions d'équivalence entre indéfinis », in *Faits de langues*, n°4, Septembre 1994, « L'indéfini », pp. 89-95.
- MAZIERE, F., « On » dans les dictionnaires », in: *Faits de langues*, n°4, Septembre 1994. L'indéfini. pp. 229-236.
- NARJOUX, C., « On. Qui. On » ou des valeurs référentielles du pronom personnel indéfini dans Les Voyageurs de l'Impériale de Louis Aragon », in, *L'Information Grammaticale*, n°92, 2002. pp. 36-45.
- RIEGEL, M., « Les opérations linguistiques de base. La substitution », in *L'Information grammaticale*, Paris, 15, p. 5-9.
- SERBAT, G., « Réflexions sur les « indéfinis » depuis les grammairiens anciens », in *Faits de langues*, n°4, Septembre 1994, « L'indéfini », pp.15-21.
- SALAZAR ORVIG, A., « Les jeux de l'indéfini. ON et VOUS dans des discours de patients hémiplésiques », in *Faits de langues*, n°4, Septembre 1994, « L'indéfini », pp. 221-228.

6- Webographie

- www.persee.fr
- www.revue.org
- www.wikipedia.fr
- www.erudit.org

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE	iii
REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES SYMBOLES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS	iv
LISTE DES TABLEAUX	v
RÉSUMÉ	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1- PRÉSENTATION DU SUJET.....	2
2- MOTIVATIONS	3
3- REVUE.....	4
4- PROBLÈME / PROBLÈMATIQUE.....	6
5- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	6
6- DÉMARCHE	6
7- PLAN.....	7
PREMIÈRE PARTIE :THÉORIE DU PRONOM INDÉFINI	8
CHAPITRE PREMIER : APPROCHE DÉFINITIONNELLE	10
1- L'approche structurale.....	11
1-1 GREVISSE.....	11
1-2 WAGNER et PINCHON.....	11
1-3 RIEGEL, PELLAT et RIOUL.....	12
2- L'approche cognitive.....	13
2-1 La grammaire fonctionnelle	13
2-2 La grammaire générative et transformationnelle.....	14
2-2-1 LANGACKER.....	14
2-2-2 REINHART	15
2-2-3 CHOMSKY	17
2-3 La linguistique de l'énonciation	18
2-3-1 Présentation.....	18
2-3-2 La notion de personne	19
2-3-3 La notion de non-personne	20
CHAPITRE DEUXIÈME : DU DESCRIPTIF DES PRONOMS INDÉFINIS EN FRANÇAIS AU CADRE MÉTHODOLOGIQUE	22
1- La morphologie des pronoms indéfinis	23

1-1	Les indéfinis proprement dits	23
1-2	Les indéfinis adverbiaux	23
1-3	Les autres indéfinis occasionnels.....	23
2-	La typologie des pronoms indéfinis	24
2-1	Les quantifieurs	24
2-2	Les identificateurs.....	24
3-	Fonctionnement des pronoms indéfinis	25
3-2	Le fonctionnement sémantique.....	26
4-	Le cadre méthodologique	29
4-1	Historique de la grammaire textuelle	29
4-2	Fondements de la grammaire textuelle.....	30
4-2-1	Le concept de cohérence.....	31
4-2-2	Le concept de cohésion.....	31
DEUXIÈME PARTIE FONCTIONNEMENT SÉMANTIQUE DES PRONOMS INDÉFINIS		34
CHAPITRE TROISIÈME :ÉTUDE SÉMANTIQUE DES PRONOMS <i>ON</i>, <i>QUELQU'UN</i>, <i>QUI</i>, <i>QUICONQUE</i>, <i>N'IMPORTE QUI</i>		36
1-	<i>On</i>	37
1-1-	Le <i>on</i> identifiable	37
1-1-1	La référence générique	38
1-1-2	La référence individuelle	40
2-4	Le <i>On</i> anonyme	41
2-	<i>Quelqu'un</i>	42
2-1	<i>Quelqu'un</i> anonyme	42
2-2	<i>Quelqu'un</i> identifiable	43
3-	<i>Qui</i>	45
4-	<i>Quiconque</i>	46
5-	<i>N'importe qui</i>	46
CHAPITRE QUATRIÈME : ÉTUDE SÉMANTIQUE DES PRONOMS INDÉFINIS DE SENS NÉGATIF ET DE SENS POSITIF		48
1-	Les pronoms indéfinis de sens négatif.....	49
1-1	<i>Rien</i>	49
1-1-1-	La référence cotextuelle	49

1-1-2-La référence par défaut	50
<i>1-2-Personne</i>	51
1-2-1La référence cotextuelle	51
1-2-2-La référence par défaut	52
1-2-3-La référence déictique.....	53
<i>1-3-Aucun</i>	53
<i>1-4- Nul</i>	54
1-4-1-La référence cotextuelle	54
1-4-2-La référence générique.....	55
2- Les pronoms indéfinis de sens positif	55
2-1 Les pronoms indéfinis exprimant l'unité.....	55
2-2-1 <i>Un</i>	55
2-2-2 <i>Autres</i>	56
2-2-3 <i>Un et Autre</i>	59
2-2-4 <i>Autrui</i>	59
2-2-5 <i>Quelque chose</i>	60
2-2-6 <i>N'importe quoi</i>	61
2-2 Les pronoms indéfinis exprimant la pluralité	62
2-2-1 <i>Certains</i>	62
2-2-2 <i>Beaucoup</i>	65
2-3 Les pronoms indéfinis exprimant la totalité	66
2-3-1 <i>Tout</i>	66
2-3-2 <i>Tous / Toutes</i>	69
2-2-3 <i>Tout le monde</i>	71
2-2-4 <i>Chacun</i>	72
TROISIÈME PARTIE :INTERPRÉTATION ET RENDEMENT	76
CHAPITRE CINQUIÈME :RENDEMENT LINGUISTIQUE ET PRAGMATIQUE ...	79
1- La polyphonie énonciative.....	80
1-1 Une théorie.....	80
1-2 La polyphonie linguistique : la négation	81
1-2-1 Présentation	81
1-2-2La négation polémique.....	82
1-2-3La négation descriptive	82

1-2-4La négation métalinguistique	82
1-3 Les phénomènes interdiscursifs	83
1-3-1Le discours représenté	83
1-3-2La doxa	84
1-3-3Les propos ironiques	85
2- Les types d'énoncé : le cas du <i>on</i>	85
2-1 L'énoncé généralisant ou assertif	86
2-2 L'énoncé directif.....	87
2-3 L'énoncé permissif	87
3- Les actes de langage	87
3-1 Les actes de langage directs.....	88
3-1-1 Les actes performatifs explicites.....	88
3-1-2 Les actes performatifs primaires	88
3-2 Les actes de langage indirects.....	89
3-2-1 La dérivation allusive.....	89
3-2-2 Le trope illocutoire.....	89

CHAPITRE SIXIÈME :DU RENDEMENT SOCIO-HISTORIQUE VERS UNE ESTHÉTIQUE LITTÉRAIRE : CONTEXTUALISATION DE L'ŒUVRE ET DE SON AUTEUR..... 91

1- Du rendement socio-historique du corpus	92
1-1 La sociologie de la littérature.....	92
1-1-1 LUKÁCS	92
1-1-2 GOLDMANN.....	93
1-1-3 DUCHET.....	93
1-2 Du contexte socio-économique de l'œuvre.....	94
1-3 L'organisation du récit	95
1-2-1 Le système des personnages	95
1-2-2 L'espace	97
1-2-3 Le temps.....	97
2- Du rendement esthétique de l'auteur.....	98
2-1 Le style « ngananien ».....	98
2-1-1 La psychologie de l'auteur.....	98
2-1-2 L'anthropomorphisme linguistique.....	98

2-2 Patrice NGANANG et le nouveau roman	99
CONCLUSION GÉNÉRALE	102
BIBLIOGRAPHIE	106
TABLE DES MATIÈRES	110